Montréal samedi 4 décembre 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 46 228 pages 13 cahiers Ciel variable, Max. -1 Min. -8 2 $ taxes en sus - Édition provinciale 2,10 $
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE


DANIEL VÉZINA

NOËL REVISITÉ

5 PAGES PLEINES DE SAVEURS ET DE CADEAUX

ACTUEL PAGES **1** À **5**

«OÙ ÉTAIS-TU MAMAN?»

Cette question poignante, des centaines d'enfants moldaves la posent chaque année au retour de leur mère après une longue année d'absence imprévue.

ALLER SIMPLE POUR LE BORDEL

DEUXIÈME VOLET D'UNE SÉRIE SUR L'ESCLAVAGE EN 2004. PAGES **A33** À **A40**

Ukraine L'opposition remporte une victoire sans précédent

LA COUR SUPRÊME ORDONNE UN NOUVEAU SCRUTIN

AGNÈS GRUDA
ENVOYÉE SPÉCIALE
À KIEV

L'opposition ukrainienne a remporté une victoire sans précédent hier, lorsque la Cour suprême du pays, qui se penchait depuis cinq jours sur des allégations de fraude électorale, a jugé que les résultats du deuxième tour de la présidentielle, tenu le 21 novembre, étaient illégitimes et irrecevables.

Les 21 juges du plus haut tribunal ukrainien ont donc invalidé les résultats de ce scrutin contesté, qui a poussé des centaines de milliers de citoyens à protester dans les rues de Kiev au cours des 12 derniers jours.

Dans sa décision, la Cour ordonne la tenue d'un nouveau scrutin dans trois semaines, soit le 26 décembre.

Seul le second tour, et non l'élection au complet, comme le demandait le président sortant, Léonid Koutchma, sera repris.

›Voir **UKRAINE** en page **A6**

Boxe Lucas liquide Menefee en moins de deux



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Après avoir été sauvé par la cloche au premier round, l'Américain Tony Menefee, à gauche, n'a pas pu reprendre ses sens au deuxième et Éric Lucas en a profité pour le rosser avec une solide combinaison de coups, ce qui n'a pas donné le choix à l'arbitre Mike Griffin de mettre fin au combat. Les détails en page une du cahier Sports.

De Poly à la vraie vie

Il y aura 15 ans lundi, un homme qui disait détester les féministes est entré à l'École polytechnique et a ouvert le feu : 14 jeunes femmes ont été tuées. Le temps a passé, les étudiants d'hier sont devenus ingénieurs et jeunes parents. Ils n'ont rien oublié, et regardent les événements passés avec leurs yeux d'aujourd'hui.

JUDITH LACHAPELLE

« Y a un fou qui tire sur tout le monde ! »

Jocelyn Charbonneau, qui était à la salle de photocopie, s'est rué dans les locaux de l'association étudiante. Alain Perreault, président de cette même association, s'est enfermé dans un local avec d'autres personnes. Ariane Samson et ses colocs n'étaient pas à l'école ; leur professeur leur avait demandé de remettre leurs travaux une journée à l'avance, le 5 plutôt que le 6 décembre 1989.

Le menton posé dans les mains, les yeux dans le vague, ils se souviennent. Les coups de feu. La course dans les couloirs. Les victimes. La peur. L'incrédulité.

Quand Jocelyn Charbonneau est sorti du local, il s'est approché d'une femme, touchée à la tête, qui gémissait.

« Je lui ai tenu la main, elle avait la moitié de son visage ensanglanté... Il n'y avait pas grand-chose à faire. La fille était couchée, sur son côté blessé. Quand elle s'est retournée, j'ai eu la nausée... »

›Voir **POLY** en page **A6**

Barry Bonds passe aux aveux

L'étoile du baseball majeur confirme avoir pris des stéroïdes

ALEXANDRE PRATT

Le meilleur joueur du baseball majeur, Barry Bonds, a confessé avoir consommé des substances dopantes pendant la saison 2003.

Son témoignage confidentiel devant un grand jury remonte à décembre 2003, mais une fuite a permis au *San Francisco Chronicle* d'en rendre le contenu public hier. Le septuple joueur de l'année confirme avoir pris régulièrement deux substances dopantes, baptisées *cream* et *clear*. Ce sont des stéroïdes de synthèse produits par le laboratoire BALCO, institut impliqué dans le dopage de dizaines de baseballeurs, footballeurs et de médaillés olympiques américains.

Dans sa déclaration, Bonds a reconnu ses torts, mais il a aussi plaidé l'ignorance, affirmant que son fournisseur et entraîneur personnel, Greg Anderson, ne l'a jamais informé qu'il s'agissait de stéroïdes. « Je n'ai jamais demandé à Greg (ce que c'était). Quand il m'a dit qu'il s'agissait de l'huile de lin, j'ai simplement dit : *peu importe*. Ça se passait dans le stade, devant tout le monde, les journalistes, mes coéquipiers, tout le monde l'a vu. Je n'ai rien caché. »

Au cours de ce témoignage de trois heures, les enquêteurs fédéraux lui ont présenté plusieurs documents datés de 2001 à 2003 qui confirmeraient la prise de produits dopants.

›Voir **BONDS** en page **A2**

AUTRES TEXTES

Dopage: les athlètes américains éclaboussés, pages A2 et A3

ALBUMS DE NOËL

OH, QUAND J'ENTENDS CHANTER, NOËL...

ARTS ET SPECTACLES PAGES **1** À **3**

OCEAN'S TWELVE

LE RETOUR DE LA BANDE À CLOONEY

CINÉMA PAGE **1**


BRAD PITT

***Mon clin d'oeil* STÉPHANE LAPORTE**

« L'Opération Nez rouge a recommencé ses activités. Enfin ! »
— Un gars soûl depuis l'an passé qui attendait avant d'entrer chez lui.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	VACANCES 18
Avis et encans	PETITES ANNONCES 9, 10 et 12
Bridge	VACANCES 19
Décès	P. ANNONCES 10 et 11
Feuilleton	VACANCES 18
Forum	A 27 à 29
Grille des mordus	VACANCES 12
Horaire télévision	ARTS 20
Jardiner	MON TOIT 16
Loteries	A 18
Mots croisés	VACANCES 18
Mot mystère	VACANCES 18
Observateur	VACANCES 18
Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES 2
Trait d'union	VACANCES 17

Météo
Ciel variable. Neige en après-midi, maximum **-1**, minimum **-8**, plus de détails en page CARRIÈRES **16**

6 21924 45678 2

VOLS GRATUITS ! DÉTAILS SUR jetsgo.net
Floride 68$ Orlando Fort Lauderdale
SANS ESCALE
Moins cher. Plus souvent. Jetsgo
Départs depuis Montréal. Prix web par trajet. Taxes et supplément en sus. Selon la disponibilité. Détails sur jetsgo.net.
3246475A

DOPAGE

LES ATHLÈTES AMÉRICAINS ÉCLABOUSSÉS

DES STATUES DÉBOULONNÉES

Depuis la découverte en 2003 de la **THG**, un stéroïde indécelable produit par le laboratoire **BALCO**, des dizaines d'athlètes américains associés à l'institut californien ont perdu de leur lustre.



PHOTO MONTAGE LA PRESSE©

Barry Bonds passe aux aveux

BONDS
suite de la page A1

La liste des substances consommées est aussi impressionnante que son curriculum pourtant bien rempli : hormones de croissance, testostérone, stéroïdes de synthèse, insuline et Clomid, drogue pour l'infertilité féminine qui est parfois utilisée pour augmenter les effets de la testostérone. Pendant la même période, Bonds a établi le record du nombre de circuits en une saison (73) et a été nommé chaque fois joueur de l'année dans la Ligue nationale. Bonds nie tous les faits à propos des saisons 2001 et 2002 et affirme n'avoir pas pris d'autres substances dopantes que les stéroïdes indécelables de BALCO.

Banni à vie ?

Le voltigeur des Giants de San Francisco, qui a des chances légitimes de battre le record mythique de 755 circuits en carrière (détenu par Hank Aaron) l'été prochain, risque-t-il d'être banni à vie du baseball majeur ? Probablement pas. La politique antidopage du baseball majeur adoptée en 2003 est l'une des plus permissives du sport organisé. Une première violation à un test antidopage ne résulte qu'en un traitement de sensibilisation. Il faut qu'un joueur soit pris cinq fois en flagrant délit pour écoper d'une suspension d'une saison. Et Barry Bonds ne s'est jamais fait piéger lors d'un test inopiné.

La presse américaine exerce néanmoins une forte pression depuis deux jours sur le commissaire Bud Selig pour qu'il renforce son autorité face à ce scandale qui entachera à coup sûr son mandat à la tête du baseball majeur. Les aveux de dopage de Bonds, ceux de Jason Giambi (joueur de l'année en 2000) et Terrmel Sledge, des Expos, les allégations contre d'autres joueurs étoiles (Gary Sheffield, Mark McGwire, Benito Santiago, Jose Canseco), la surdose mortelle de l'ex-joueur de l'année Ken Caminiti et le décès de Steve Bechler pour surconsommation d'éphédra font en sorte que l'intégrité du baseball n'a jamais été aussi entachée depuis 1919, année où huit joueurs des White Sox de Chicago avaient été payés pour perdre en Série mondiale contre les Reds de Cincinnati.

Conte confesse son histoire

En marge des aveux de Barry Bonds, le patron du laboratoire BALCO, Victor Conte, a confessé son histoire hier au réseau ABC ainsi qu'au *ESPN Magazine*. Il affirme que Marion Jones était dopée aux Jeux de Sydney, où elle avait gagné cinq médailles, dont trois d'or. Il assure également l'avoir personnellement vue s'injecter elle-même de l'hormone humaine de croissance dans la jambe.

©2004 Cartier
Roadster


Bracelet interchangeable
à partir de 8 800$
jusqu'à 38 400$
Cartier
Dépositaire Cartier
Célébrons 25 ans
d'excellence
CHÂTEAU D'IVOIRE
2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com
Appel sans frais 1 888 883-8283
3275579

3275857A
Le Soutien aux enfants
Une nouvelle aide financière non imposable pour toutes les familles du Québec*

1er versement devancé au 15 décembre 2004
Pour information
Régie des rentes du Québec
Région de Québec : (418) 643-0763
Région de Montréal : (514) 864-4445
Ailleurs au Québec : 1 888 672-8161
Service aux sourds ou aux malentendants (ATS ou téléimprimeur requis) : 1 800 603-3540
www.rrq.gouv.qc.ca
Québec
* Ayant des enfants de moins de 18 ans

DOPAGE LES ATHLÈTES AMÉRICAINS ÉCLABOUSSÉS





La pointe de l'iceberg



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Comme le contrôle positif au stanozolol de Ben Johnson l'a été pour l'athlétisme, comme les scandales de dopage ayant entaché le Tour de France l'ont été pour le cyclisme, les aveux de Barry Bonds représentent un moment charnière dans l'histoire du baseball.

Il y a un mois à peine, quand les Red Sox de Boston ont mis fin à une disette de 86 ans en remportant la Série mondiale, le passe-temps favori des Américains faisait rêver tout le monde.

Non seulement les Red Sox venaient-ils de battre facilement les Cardinals de Saint Louis, mais ils avaient auparavant surmonté un déficit de 0-3, une première dans la longue et riche histoire du baseball, pour vaincre leurs éternels rivaux, les Yankees de New York, lors de la série de championnat de la Ligue américaine.

Des matchs inoubliables, et un grand moment de sport.

Ces jours de fièvre semblent aujourd'hui bien éloignés. Car après la divulgation des demi-aveux de dopage de Barry Bonds, un joueur considéré par plusieurs comme le plus grand de tous les temps, le rêve menace de tourner au cauchemar.

Le paradoxe ferait sourire s'il n'était pas si déprimant: un des joueurs dont les prouesses ont le plus contribué à réconcilier les amateurs avec le baseball après le marasme ayant suivi la longue grève de 1994 devient aujourd'hui le symbole de tout ce qui cloche dans le monde de la balle.

Aucune comparaison n'est parfaite, mais Barry Bonds, sur le plan strictement sportif, est le Mario Lemieux ou le Wayne Gretzky du baseball. Un joueur qui s'applique à réécrire le livre des records de son sport, qu'il domine avec une aisance déconcertante à un âge — 40 ans — où la plupart des joueurs ont déjà accroché leurs crampons.

Les statistiques donnent le vertige : sept fois joueur par excellence de la Ligue nationale, y compris lors des quatre dernières saisons, Bonds a fracassé un des records les plus prestigieux du baseball en frappant 73 coups de circuit en 2001. Il inspire une telle crainte chez les lanceurs adverses que ceux-ci lui ont accordé 232 buts sur balle la saison dernière, 34 de plus que l'ancien record, qui lui appartenait.

Le voltigeur des Giants de San Francisco a maintenant une autre marque dans le collimateur : celle du légendaire Hank Aaron, qui a frappé 755 circuits au cours de sa carrière. Bonds a cogné 703 fois la longue balle depuis ses débuts dans le baseball majeur en 1986 et, à moins d'un revirement inattendu, il devrait surpasser le record d'Aaron quelque part au début de la saison 2006.

Une confiance étonnante

Car il faut préciser tout de suite un détail important : Barry Bonds aura l'occasion de poursuivre sa quête. Il ne sera pas inquiété par les autorités du baseball majeur.

Certes, dans son témoignage devant le grand jury fédéral réuni dans l'affaire BALCO, il a reconnu avoir consommé en 2003 deux substances dont on sait qu'elles sont des stéroïdes.

Bonds prétend qu'il croyait consommer de l'huile de lin et une lotion contre l'arthrite fournies par son entraîneur et ami personnel, Greg Anderson. Une affirmation pour le moins difficile à avaler : cette confiance aveugle envers son responsable du conditionnement physique tranche singulièrement avec la méfiance viscérale qu'il exprime dans le reste de son témoignage envers à peu près tout le monde, des autorités du baseball majeur aux dirigeants des Giants, en passant par les médecins de l'équipe.

Il ne faut pas s'étonner qu'un sondage non scientifique sur le site du réseau sportif ESPN ait révélé hier que seulement 15% des amateurs croient que Bonds ne savait pas qu'il se gavait de stéroïdes.

Mais que Bonds dise ou non la vérité, le résultat est le même : le commissaire du baseball, Bud Selig, ne peut rien faire contre le joueur étoile, à supposer même qu'il veuille sévir.

Le dopage dont s'est rendu coupable Bonds — car en matière de dopage, l'intention de l'athlète n'a aucune importance; seule compte la présence dans son organisme d'une substance interdite — est survenu avant que la politique antidopage du baseball majeur n'entre finalement en vigueur, au début de la saison 2004.

Qui plus est, à supposer même que Bonds se soit fait prendre cette année, cette politique est si incroyablement laxiste qu'il n'aurait subi aucune sanction disciplinaire, seulement un «traitement de sensibilisation». Si le ridicule tuait, on serait en train de prononcer l'oraison funèbre de Bud Selig et du patron de l'Association des joueurs, Don Fehr.

Néanmoins, Bonds peut être assuré que l'aura de suspicion qui l'entourait déjà en raison du développement aussi tardif que massif de sa musculature ne le quittera plus. Un doute subsistera toujours sur l'authenticité de ses performances, si extraordinaires soient-elles, et sur la légitimité de ses records. Un astérisque virtuel sera accolé à son nom dans le livre des records du baseball. Et il n'aura qu'à s'en prendre à lui-même si les chroniqueurs de baseball décident de l'ignorer (on peut toujours rêver) quand il deviendra admissible au Temple de la renommée, cinq ans après sa retraite.

Matière à réflexion

Mais cette affaire a des ramifications qui dépassent largement le cadre du baseball et le resserrement des règles antidopage que Bud Selig n'a désormais plus le choix d'annoncer, sous peine de prouver une fois pour toutes qu'il est bel et bien le bouffon impuissant que plusieurs l'accusent depuis longtemps d'être. Après s'être mis la tête dans le sable pendant des années, c'est le sport professionnel nord-américain dans son ensemble qui doit se réveiller et s'attaquer sérieusement au problème du dopage.

Les aveux partiels de Bonds sont de la petite bière à côté des allégations du fondateur de BALCO, Victor Conte — celui par qui tout le scandale est arrivé et qui affirme qu'un nouveau stéroïde de synthèse indétectable surnommé « Clear III » est disponible sur le marché.

Dans des entretiens avec *ESPN The Magazine* et la chaîne ABC, il fait la lumière cette semaine sur son rôle dans le dopage d'une série d'athlètes de haut niveau, dont la quintuple médaillée des Jeux de Sydney, Marion Jones (qui nie en bloc), la double championne du monde de sprint Kelli White (aujourd'hui déchue) et le recordman du 100 mètres, Tim Montgomery.

L'affaire BALCO, fruit du travail d'enquêteurs fédéraux américains, démontre éloquemment que la lutte antidopage n'est jamais aussi efficace que lorsque la justice ordinaire s'en mêle, comme l'illustrait déjà le Tour de France, où les perquisitions policières ont permis au fil des ans d'épingler autant sinon plus de cyclistes que les contrôles positifs.

Il y a là matière à sérieuse réflexion pour les autorités antidopage comme l'Agence mondiale que dirige le Montréalais Dick Pound. En matière de dopage, on a plus que jamais l'impression de ne voir que la pointe de l'iceberg.

› Notre dossier sur BARRY BONDS
www. cyberpresse.ca/barry

LES ATHLÈTES VISÉS

Selon un rapport du gouvernement américain publié en avril 2004, au moins 27 athlètes de haut niveau, presque tous des Américains, auraient reçu des stéroïdes du laboratoire BALCO, dirigé par Victor Conte. En plus de Barry Bonds, Jason Giambi, Marion Jones, Tim Montgomery et Kelli White, on retrouve les 22 athlètes suivants. Notons que d'autres sportifs, surtout des baseballeurs, sont soupçonnés d'entretenir des liens avec BALCO.

ATHLÉTISME

Zhanna Block
Dwayne Chambers
Ramon Clay
Michelle Collins
Chrystie Gaines
Alvin Harrison
Calvin Harrison
Regina Jacobs
John McEwen
Eric Thomas
Kevin Toth
Olga Vasdeki

BASEBALL

Gary Sheffield
Jeremy Giambi
Armando Rios

FOOTBALL

Chris Cooper
Daryl Gardener
Johnnie Morton
Barret Robbins
Bill Romanowski
Dana Stubblefield
Josh Taves

LE SCANDALE BALCO

Juin 2003
L'agence américaine antidopage (USADA) reçoit une seringue contenant de la THG

Septembre 2003
Raid au laboratoire BALCO

Octobre 2003
Premiers tests positifs à la THG

Novembre 2003
Début des audiences devant le grand jury

Février 2004
Mise en accusation de quatre responsables de BALCO

Avril 2004
L'USADA bannit deux athlètes pour prise de THG

Mai 2004
Kelli White admet avoir consommé de la THG

Juin 2004
Victor Conte offre sa collaboration à l'USADA

Octobre 2004
Gary Sheffield passe aux aveux

Décembre 2004
Victor Conte passe aux aveux
Divulgation des aveux de Barry Bonds et Jason Giambi

ACTUALITÉS

La course folle d'un poids lourd cause un décès

LA TRIBUNE

VICTORIAVILLE — Deux hommes qui ont volé tôt hier matin un tracteur routier à Manseau, dans le stationnement de l'aluminerie Alcan, ont déclenché une folle poursuite policière dans le Centre-du-Québec qui s'est soldée par un décès, cinq blessés et trois sorties de route.

Cagoulés, les deux lascars sont montés à bord du camion poids lourd dans lequel dormait le propriétaire dans la couchette à l'arrière de la cabine. Ce dernier a alerté les policiers en composant le 9-1-1. Une folle poursuite s'est alors engagée sur l'autoroute 20 en direction ouest. Intercepté à la hauteur du kilomètre 243, le conducteur du poids lourd a promptement réagi en reculant dans l'une des voitures de la SQ avant de reprendre sa cavale.

Plus loin sur l'autoroute 20, le conducteur a littéralement expédié deux automobiles dans le décor lors de collisions mineures qui n'ont pas causé de blessures aux occupants.

Le mastodonte a ensuite provoqué une autre collision à l'intersection des routes 162 et 165, blessant cette fois-ci une personne. Il était alors 7 h 30.

Moins de quatre kilomètres plus loin, le poids lourd en folie a provoqué une collision frontale entre un véhicule de marque Jeep Cherokee et une automobile au cours d'une manoeuvre de dépassement. L'unique passagère de l'auto, une résidante de la région, Kathy Deslandes, 19 ans, a perdu la vie dans cet accident, tandis que le conducteur du deuxième véhicule s'en est tiré avec des blessures légères.

Après d'autres manoeuvres dangereuses, le camion a continué et percuté un camion-citerne rempli de lactosérum pour finalement s'immobiliser.

Le conducteur âgé de 29 ans, de Mascouche, et son comparse âgé de 31 ans, de l'Île-Perrot, doivent comparaître aujourd'hui dans le district judiciaire de Québec pour faire face à diverses accusations.



Lucien Bouchard est sorti de l'hôpital

CAROLINE TOUZIN

L'ancien premier ministre du Québec Lucien Bouchard a reçu son congé de l'hôpital Saint-Luc hier après-midi, a appris *La Presse*. Amaigri, les cheveux en bataille, vêtu d'une tenue en coton ouaté, il a quitté l'hôpital en béquilles accompagné d'un ami qui portait sa valise.

M. Bouchard a été hospitalisé d'urgence le 17 novembre pour soigner une diverticulite perforée du côlon avec péritonite localisée. Il a subi un drainage à travers la paroi abdominale après qu'un traitement d'antibiotique et de soluté n'eut pas les effets escomptés. Son médecin, Patrick D'Amico, a indiqué par voie de communiqué jeudi qu'il aura besoin d'une brève convalescence à son retour chez lui sans alors préciser le moment de sa sortie.

Rencontré dans sa chambre semi-privée à l'étage de la médecine interne hier midi, l'ancien premier ministre mangeait un repas de poulet à la cafétéria, tourné vers la fenêtre, une simple jaquette d'hôpital sur le dos.

M. Bouchard a souri lorsque *La Presse* a évoqué que les francophones, les péquistes et même les adéquistes seraient majoritairement favorables à son retour sur la scène politique au Québec, selon les résultats d'un sondage CROP publié hier.

Il avait déjà été mis au courant des résultats révélant que 63 % des électeurs péquistes sont « très ou plutôt favorables » à son retour, alors que dans l'ensemble de la population, 49 % des gens souhaitent le revoir en politique. Il a toutefois refusé de commenter, se contentant de sourire.

Le négociateur spécial nommé par la SAQ n'a pas davantage voulu parler du conflit de travail à la société d'État. Il devait entamer une séance intensive de négociations en vue du renouvellement de la convention collective des 3800 employés de magasins et de bureaux le jour de son entrée d'urgence à l'hôpital. Même si cette séance a débuté sans lui, la SAQ ne l'a pas officiellement remplacé.

À l'exception du fait que la porte de sa chambre était fermée et qu'il était le seul patient à l'intérieur, même si la chambre est conçue pour en recevoir deux, l'ancien premier ministre ne bénéficiait pas d'une protection particulière.

M. Bouchard avait été amputé de la jambe gauche au même hôpital, le 1er décembre 1994, lorsqu'il avait été victime du streptocoque BHA (bactérie mangeuse de chair). Le docteur D'Amico avait alors été l'un de ses médecins traitants.





PIERRE FOGLIA

Merci votre honneur

La juge Hélène Langlois a donné raison aux riverains de la piste du Petit Train du Nord, environ 600 familles, qui se plaignaient du bruit que faisaient les motoneiges en vroum-vroumant à moins de 100 mètres de leur résidence. La juge a interdit la circulation des motoneiges sur la piste, entre Saint-Faustin et Labelle. Merci madame d'avoir fait la job des élus. Merci d'avoir établi que l'espace civique prime sur l'espace public. En souhaitant que cela fasse jurisprudence, comme on dit dans votre métier.

Au lendemain de ce jugement, je lis que l'industrie touristique des Laurentides est « assommée ». Comment a-t-on pu oser ?

Merci madame ne n'avoir pas cédé à l'habituel chantage des jobs, du progrès, du développement régional. Merci d'avoir penché, pour une fois, du côté de l'urbanité. Les riverains se plaignent depuis sept ans. Cette industrie en état de choc s'est-elle souciée une seconde de leur inconfort, de leur qualité de vie gâchée ? de leur stress ? T'es dans ton salon, et toutes les deux minutes ça fait ziiiim, ziiiim, ziiiim, assez fort pour que les vitres en tremblent. L'industrie s'est-elle penchée une seule fois sur un tracé d'un parcours alternatif ?

Pendant sept ans, les gens qui braillent aujourd'hui se sont retranchés derrière un égoïsme social en béton. Rien à foutre des riverains de la piste. Avec l'arrogance habituelle du petit commerce, ils s'étaient appropriés l'espace public. Sûrs de leur bon droit, et de leur impunité. A-t-on jamais donné tort aux agents du progrès et du développement ? C'est de cela qu'ils sont surtout assommés aujourd'hui. Merci madame de leur avoir dit qu'ils n'étaient pas intouchables. Merci de leur avoir signifié qu'une industrie touristique irréfléchie et illimitée comme celle qu'ils préconisent est une absurdité dans la mesure où elle détruit le milieu même dont elle tire son profit.

Merci madame d'avoir condamné le bruit. D'avoir actualisé cette pollution qui incarne, plus que toute autre, la grossièreté, l'incivilité d'une époque, l'oppression du beauf qui fait vroum-vroum avec sa motoneige, qui pétarade avec sa motomarine ou son VTT, qui fait hurler la radio dans sa cour, qui laisse japper son chien pendant des heures, qui part sa tondeuse à 7h du matin. Qu'on ne s'y trompe pas, la pollution par le bruit communautaire (celui que font les voisins) surpasse mille fois en nuisance le bruit de la grande industrie, des autoroutes et des aéroports.

Le bruit du voisin ne rend pas seulement sourd, il opprime, il oppresse. Et surtout il laisse impuissant. Si votre voisin venait déverser un camion de fumier dans votre cour, vous le feriez condamner sans problème. Mais qu'il déverse du bruit, alors là, plus personne ne sait quoi faire. Le conseil municipal ? La MRC ? Le ministère ? Cela faisait ziiiiim, ziiiim, ziiiim, mille fois par jour dans le salon de 600 maisons, mille fois par jour, tous les jours de l'hiver, pendant sept ans. Cela n'a dérangé personne dans aucun conseil municipal, dans aucune MRC, dans aucun ministère. Merci madame d'avoir été la première à dire c'est assez.

Merci de cette victoire. Mais cela ne suffira pas. On ne vaincra pas le bruit en cour, ni même avec des lois. Comme pour le reste, il faudra passer par l'éducation, par des campagnes de sensibilisation, on part de loin, et d'ailleurs il ne s'agit pas de vaincre le bruit, mais les bruyants, il s'agit de partager un espace. Encore une fois c'est une affaire de vivre-ensemble, d'éducation. Pourquoi ne pas en parler à l'école. On donne aux enfants une idée du bien et du mal, pourquoi ne pas leur apprendre à faire aussi la différence entre le pollueur et le pollué, l'envahisseur et l'envahi, l'importun et l'importuné.

Et leur faire écouter le silence aussi, parfois.

Hein ? Quoi ? Qu'est-ce que vous dites ?

Excusez-moi, je vais fermer mon walkman. Vous disiez ?

Que la vie fait toujours du bruit ?

C'était pas la vie que j'écoutais, c'était Led Zeppelin.

PUTE DE PUB — Noël approche. Non je ne vais pas vous parler des chants de Noël. Ça va pour l'instant, c'est encore supportable. Je veux vous parler de cette annonce qu'on entend partout, à la radio et à la télé. Dans les journaux, c'est la photo d'un petit garçon assis à table, devant une assiette vide, dessous on a écrit : *à Noël, cet enfant aura faim. C'est tout ce qu'il aura*.

C'est une annonce de la guignolée des Médias. Donc c'est un peu mon annonce. Je voulais juste vous dire que je m'en dissocie totalement. Parce que c'est un mensonge. Cet enfant-là n'aura pas faim à Noël.

Par contre il aura faim le 23 février. Et le 10 juin et le 24 septembre et peut-être d'autres jours, mais on ne le saura pas. Il n'y aura pas d'annonce à la télé, ni dans les journaux. Si on m'avait demandé mon avis, sous la même photo d'un petit garçon devant son assiette vide, j'aurais demandé qu'on écrive : *à Noël, cet enfant n'aura pas faim grâce à la guignolée des Médias. Mais ce n'est pas une solution. La solution pour que les enfants n'aient pas faim c'est de mieux partager le bien commun.*

LA MORT ENCORE — Je vous ai fait une chronique de lectures cette semaine et j'ai complètement oublié de vous recommander les pages nécrologiques des journaux, le mien y compris. Il se développe en ce moment dans ce pays, un style littéraire funéraire d'une étonnante vitalité, si j'ose dire... *Elle est entrée dans la gloire ! Elle a été promue aux côtés de son Seigneur Jésus-Christ grâce à un AVC une semaine plus tôt.* Youppi les AVC. Et celle-ci : *Maman, après avoir hésité, tu as compris au petit matin qu'il te fallait accepter de cesser de respirer. Respirer était pourtant une vieille habitude...* J'en veux une du même tonneau quand je vais mourir. Que diriez-vous si j'organisais un concours, drette là ?

Cela me fait soudain penser que j'ai reçu cinq courriels cette semaine — c'est énorme — qui me demandaient tous les cinq, si, à mon avis, Jacques Villeneuve était le plus grand athlète du Québec. Paraît que c'est Réjean Tremblay qui l'a dit. C'est quoi le rapport ? Le rapport c'est que dépêchez-vous pour le concours, je sens que le temps me presse.

AÉROPORTS

Un millier d'uniformes d'agent de sécurité auraient disparu

PRESSE CANADIENNE

Plus d'un millier uniformes d'agent de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) ont disparu, a indiqué Radio-Canada, hier. Au cours des neuf premiers mois de 2004, 1127 uniformes ont été perdus ou volés, dont 226 portaient le logo de l'agence. Plus de 90 écussons métalliques ont aussi disparu.

L'ACSTA, dont le président et chef de la direction est l'ancien directeur de police de la communauté urbaine de Montréal, Jacques Duchesneau, a été créée après le 11 septembre 2001 et son budget est de plus de 2 milliards $ pour les cinq premières années d'exploitation. Son mandat est de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien

Radio-Canada a également affirmé qu'une enquête sénatoriale avait permis de découvrir que certains uniformes étaient offerts au plus offrant sur le site Internet de vente aux enchères E-Bay. Des uniformes qui pourraient, craint-on, se retrouver entre les mains de terroristes ou de membres du crime organisé.

Selon le sénateur libéral Colin Kenny, cette histoire n'est pas du tout rassurante. « Cela devient très facile de se faire passer pour un agent, et si personne ne fait attention à son écusson, là, il y a un problème. »

De son côté, l'agence fédérale se veut rassurante. Son porte-parole, Kevin McGar, a souligné que les uniformes n'avaient aucune valeur comme objet d'accréditation pour accéder à une zone restreinte d'aéroport.

La responsable ontarienne des affaires francophones ne parle pas encore français

LE DROIT

Il aurait été souhaitable que la sous-ministre responsable de l'Office des affaires francophones (OAF) soit bilingue.

Le député provincial de Glengarry-Prescott et Russell, Jean-Marc Lalonde, reconnaît que dans un monde parfait, avec un financement idéal, la sous-ministre responsable de l'OAF aurait pu s'exprimer en français. Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux à Queen's Park, Terry Smith, une fonctionnaire unilingue anglaise, est à la tête de l'Office des affaires francophones de l'Ontario. Cette situation, qui a été mise en lumière cette semaine, a soulevé tout un tollé dans la communauté franco-ontarienne, surtout que la ministre des Affaires francophones, Madeleine Meilleur, n'y voit pas de problème.

Mme Smith est également la sous-ministre de Mme Meilleur pour le ministère de la Culture et la ministre a jugé bon de lui donner la responsabilité de l'OAF, a expliqué M. Lalonde. Les ministres sont secondés par des sous-ministres qui touchent généralement à tous leurs portefeuilles, comme c'est le cas pour Mme Meilleur. Dans la situation financière actuelle du gouvernement, il n'était pas possible d'engager une sous-ministre seulement pour l'OAF.

M. Lalonde préférerait, et de loin, que la ministre puisse parler dans la langue de Molière, mais il ne lance la pierre à personne. Oui, Mme Smith a dit qu'elle avait de la difficulté à apprendre le français depuis un an, mais elle a indiqué vouloir s'investir à fond pour s'améliorer. Il faut donner une chance au coureur.

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 **VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?** Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

La Cour suprême ordonne un nouveau scrutin

UKRAINE
suite de la page A1

La décision a provoqué une explosion de joie dans les rues de Kiev. Depuis le début de la semaine, la population de la capitale a suivi avec une grande attention les délibérations de la Cour suprême, qui étaient pour la première fois retransmises à la télévision et à la radio.

Partout, des écrans installés le long des trottoirs jusqu'aux radios des taxis, en passant par les bars et les restaurants, on pouvait suivre les juges qui examinaient un à un des bulletins de vote suspects.

La décision du tribunal a donné aux manifestants le sentiment d'avoir atteint leur objectif. « C'était ça notre but, on devrait décréter une fête nationale aujourd'hui », notait avec satisfaction Zina Loschenko, une employée de bureau de 22 ans, qui suivait les événements à la télévision du café Baraban, à quelques pas de la grande place de l'Indépendance.

« C'est une grande victoire pour tous les gens qui étaient dans les rues, une grande victoire pour la démocratie », a dit l'avocat qui a présenté la requête de l'opposition, Mykola Katerinchouk. Le sourire aux lèvres, il a ajouté : « Vous allez avoir votre nouveau président dans trois semaines, et vous savez déjà qui ce sera... »

Sur la place de l'Indépendance, la décision a été accueillie par des feux d'artifices, des chants patriotiques et les traditionnels coups de klaxon scandant les trois syllabes du nom de famille du leader de l'opposition Viktor Iouchtchenko. La foule a donné une ovation aux juges de la Cour suprême en criant « Bons gars, bons gars ! » — traitement pour le moins inhabituel pour une aussi vénérable institution.

« Voyez ce qu'on a accompli pendant 12 jours », s'est félicité Viktor Iouchtchenko, qui s'est présenté comme tous les soirs depuis le début des protestations sur la grande scène de la place de l'Indépendance. « Vous allez voir naître un nouveau pays après le 26 décembre », a-t-il promis, sa fillette de cinq ans vêtue d'un manteau blanc et d'une tuque orange serrée contre sa jambe.

Il a aussi invité le cabinet ministériel, le premier ministre Viktor Ianoukovitch — son adversaire à la présidentielle — et la Commission électorale à démissionner dans la foulée de la décision du tribunal.

Le Parlement tiendra une session spéciale ce week-end pour décider des suites législatives à donner à la décision de la Cour. Viktor Iouchtchenko a invité les manifestants à se présenter une dernière fois devant le Parlement aujourd'hui. Ce soir, une grande fête aura lieu sur le « Maydan ». C'est comme ça que les habitants de Kiev appellent la grande place où ils ont trépigné de froid pendant 12 jours pour obtenir l'annulation du scrutin.

Hier encore, plusieurs centaines de personnes attendaient patiemment devant l'édifice de la Cour suprême et n'avaient pas l'intention de s'en aller avant de connaître le verdict.

Lorsqu'on les interrogeait sur leurs opinions politiques, la plupart répondaient que ce qui compte pour eux, ce n'est pas tant que Viktor Iouchtchenko soit élu, mais que l'issue du vote tienne compte de la volonté du peuple.

Pas que des heureux

La décision n'a évidemment pas fait que des heureux. Les membres de la Commission électorale et Viktor Ianoukovitch ont quitté la Cour suprême avant le verdict et n'ont pas fait de commentaires. Stepan Haurysh, un proche conseiller de Viktor Ianoukovitch, a déploré que la Cour ait joué un rôle « politique ». Il a souligné que le tribunal avait outrepassé son mandat, puisqu'on lui demandait simplement de se prononcer sur la validité du vote et non sur la manière de le reprendre.

À Donetsk, rapporte l'Associated Press, des gens ont réagi avec colère. « Nous avons un président et c'est Viktor Ianoukovitch », a dit un homme cité par l'agence.

Dans sa décision, qui est sans appel, la Cour a dressé la liste de nombreuses fautes commises lors du scrutin : des électeurs ont pu voter plusieurs fois, d'autres ont été empêchés de voter, des bulletins de vote ne portaient pas le tampon obligatoire, des défaillances dans le transport des boîtes de scrutin, etc.

« La Commission électorale n'a fait aucun suivi des plaintes qu'elle a reçues », a dit le juge Anatoly Yaroma, qui lisait la décision du tribunal.

« Cette décision est une grande surprise pour moi », a commenté l'analyste politique Mykola Riabchuk. La Cour suprême n'a pas la réputation d'être de la plus grande probité. Mais les juges sont nommés à vie et n'ont donc pas grand-chose à craindre.



PHOTO DMITRY LOVETSKY, AP

L'annonce de la Cour suprême a fait exploser de joie les partisans de Viktor Iouchtchenko, qui ont défilé hier dans les rues de Kiev.

Le verdict ne laisse plus beaucoup de cartes au président Léonid Koutchma, dont le poulain, Viktor Ianoukovitch, avait été donné gagnant au second tour. Dans un ultime effort pour conserver le pouvoir, il avait accepté de reprendre l'élection depuis le début, avec de nouveaux candidats. Ce scénario avait l'appui du président russe, Vladimir Poutine. Mais pour le leader de l'opposition, Viktor Iouchtchenko, qui avait remporté le premier tour, il était inacceptable. La Cour lui a donné raison.

Une ultime épreuve de force entre les deux parties devrait porter sur l'opportunité d'une réforme constitutionnelle qui restreindrait les pouvoirs du président. C'est ce que recherche le président Koutchma, qui espère ainsi pouvoir continuer à tirer les fils du pouvoir à travers un premier ministre très puissant.

Une autre bataille pourrait porter sur le remplacement de tous les membres de la Commission électorale centrale et des commissions locales, qui ont fermé l'oeil sur les nombreuses fraudes.

« Je croyais que les tribunaux étaient corrompus. C'est une décision historique », s'est félicité hier Mykola Riabchuk.

De Poly à la vraie vie

POLY
suite de la page A1

« La réalité d'un massacre est complètement différente de ce qu'on peut voir dans un film, poursuit Jocelyn Charbonneau. Il y avait une flaque de sang épais. L'odeur, l'ambiance... Elle gémissait. Ça n'a absolument rien à voir avec les films. Tenir la main d'une fille blessée pendant 20 minutes, ça te fait voir la violence différemment. »

S'agissait-il de l'une des 14 victimes de Marc Lépine ? Jocelyn plisse les yeux : il ne croit pas, il ne sait plus. Mais il se souvient d'avoir ressenti une chose dans les jours qui ont suivi le massacre : cette commotion qui a frappé le Québec en cette journée de décembre, c'était d'abord leur deuil. Les étudiants de Poly n'ont pas apprécié, à l'époque, comment toute la société s'est emparée de leur peine, pourquoi elle s'est entredéchirée sur les tribunes sur la signification profonde des motivations antiféministes du tireur, Marc Lépine. « La perception que j'avais des filles à Poly était opposée à la perception reprise par le monde féministe. Il n'y en avait pas de discrimination, à Poly. Et c'était notre école, nos amies, notre deuil. »

« Au début, dit Alain Perreault, c'était notre drame à nous. Mais il ne faut pas oublier le geste symbolique de Lépine : tuer seulement des femmes de façon violente. Ce drame ne nous appartenait pas, en ce sens. Je comprends qu'il ait pu être récupéré. »

Mais il reste une part d'un drame personnel qui leur appartient à eux seuls. Jocelyn Charbonneau a perdu une ex-blonde. Ariane Samson et Alain Perreault ont entendu, aux nouvelles, les noms des victimes. « On les connaissait toutes, même si elles n'étaient pas nécessairement des amies proches », dit Ariane, consciente de sa chance de ne pas avoir été à l'école ce jour-là. « Nous, on s'est senti coupable. On avait la chance de ne pas s'être fait tirer dessus, mais on se sentait coupable de ne pas avoir été là. C'est bizarre, non ? »

« Pendant des années, dit Jocelyn, j'ai fantasmé que je sautais sur le gars pour le désarmer... » Aurait-il été possible d'arrêter Marc Lépine ? Ils ont viré la question dans tous les sens. Une certaine culpabilité est toujours présente. « Mais sur place, on ne savait pas ce qui se passait. On pensait que c'était une *joke*. Qu'est-ce que j'aurais pu faire ? se demande Jocelyn. Je vais aller me foutre devant un gars avec un fusil ? On n'est pas con, d'autant plus qu'on ne savait pas encore qu'il ne visait que des filles. »

Questions sans réponses

« Une chose que je n'ai toujours pas avalée, dit Alain Perreault, c'est que Marc Lépine se soit suicidé. Il a été lâche. Au lieu d'affronter la justice pour répondre de ses actes, il s'est suicidé. » Et a laissé les témoins de la tragédie la tête pleine de questions. Comment a-t-il pu haïr à ce point ? « On n'a pas eu la réponse. Mais, soupire-t-il, ses réponses n'auraient probablement pas été satisfaisantes non plus. »

L'impression est partagée par les deux autres. Et les jeunes parents qu'ils sont devenus songent à l'enfance de Marc Lépine. Est-ce que son comportement aurait dû sonner l'alarme quant à ce que cela annonçait plus tard ? « Il ne faut pas attendre la prochaine tuerie, dit Ariane. Il faut, en tant que parent, observer ce qui se passe dès l'école. » Le phénomène des enfants rejetés, les bousculades qui dégénèrent... Comment sensibiliser leurs enfants contre la violence, eux qui l'ont côtoyée à un degré extrême ? Des questions qui les taraudent.

D'ailleurs, s'esclaffe Ariane, « je ne croyais pas aux différences entre garçons et filles. Je croyais que les comportements étaient conditionnés par les parents. Jusqu'à ce que j'aie un garçon et une fille ! »

Ils étaient tous égaux sur les bancs d'école de Polytechnique, mais la vraie vie leur a montré autre chose. D'abord, la violence et la discrimination contre les femmes à l'échelle du globe. Mais aussi les petites luttes qu'elles doivent mener quotidiennement, au travail et dans la vie de famille.

« La discrimination a toujours été en ma faveur, dit Ariane. J'ai eu cette chance. Mais parce que j'ai été chanceuse, je devais travailler trois fois plus fort pour prouver que je le méritais ! » Et quand les enfants sont nés, Ariane a été confrontée, comme ses contemporaines, au défi de concilier travail et carrière.

« Ah ! pour ça, les femmes, je ne vous envie pas du tout ! lance Alain Perreault. Les gars, on se pose moins de questions. C'est normal pour nous de retourner au travail, alors que les filles vivent avec plus d'anxiété le fait de devoir retourner travailler. »

Quinze ans, déjà. « Chaque fois qu'on parle de ces événements, on se dit toujours qu'on a été *mauditement* chanceux, dit Ariane. J'ai pensé souvent à elles. Moi j'ai eu la chance de faire mon métier. Et ma tolérance envers ceux qui se plaignent dans la vie est de zéro. » Alain Perreault est d'accord. « Si on a une responsabilité, c'est bien celle d'atteindre le bonheur. »

DEMAIN

Souvenirs dans une boîte, à lire dans le cahier Plus

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste judith.lachapelle@lapresse.ca

Précision

Reportage publicitaire

Le cahier publicitaire Vivre... s'adapter, grandir et contribuer, inséré dans notre numéro d'aujourd'hui, aurait dû porter la mention « reportage publicitaire » en page une. Nos excuses pour cette omission involontaire de la part de la rédaction.

3277361A

CHEZ FILLION
C'EST LA FÊTE NATIONALE

Tout le monde fait la fête chez Fillion Électronique.
Les rabais sont tellement généreux qu'il faudra ajouter un sapin pour les mettre en dessous !

	solde	courant
ENSEMBLE CINÉMA MAISON NAD ET B&W RÉCEPTEUR A/V AMBIOPHONIQUE ET 6 ENCEINTES ACOUSTIQUES T743, DM600, LCR60, ASW600	2 799 $	3 275 $
TÉLÉVISEUR ACL 26 po TOSHIBA FORMAT D'ÉCRAN 16:9 26HL83	2 300 $	3 000 $
TÉLÉVISEUR ACL 21 po SONY KLV-21SR2 démo	1 699 $	2 200 $
TÉLÉVISEUR HDTV 44 po TOSHIBA À RÉTROPROJECTION DLP FORMAT D'ÉCRAN 16:9. BASE INCLUSE 44HL84	2 899 $	3 600 $
LECTEUR 5 DVD YAMAHA AVEC DOUBLEUR FAROUDJA DVDS-940	399 $	700 $

Quantités limitées.
Cette offre prend fin le vendredi 10 décembre 2004.

5690, rue Sherbrooke Est :::: Près du Stade olympique :::: (514) 254-6041 :::: www.fillion.qc.ca

FILLION ÉLECTRONIQUE

RIMA ELKOURI › LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Une voix pour les sans-toit

Ça y est. La première neige a saupoudré la ville. L'heure de la tuque a sonné. Le reste a suivi. Les lumières et les guirlandes, les faux sapins et les vrais, les pas pressés dans les magasins, les faux pas sur la glace, les clochettes qui sonnent la guignolée.

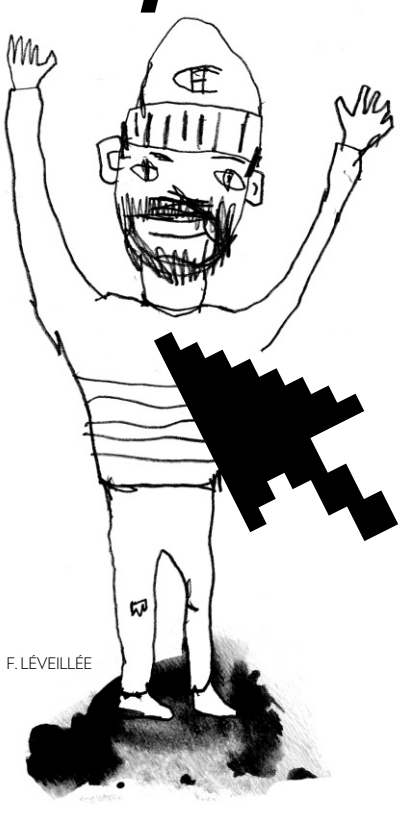
Place Émilie-Gamelin, ces jours-ci, l'état d'esprit est quelque peu différent. Pour la cinquième année, l'Action terroriste socialement acceptable (ATSA) y a décrété l'état d'urgence. Oust ! la consommation irresponsable. Oust ! la charité jetable. Ici, on invite les sans-logis et les « avec-logis » à manger à la même table, écouter les mêmes spectacles, discuter, réfléchir, rire, se régaler, rêver.

Au pied de la station Berri-UQAM, deux tentes se dressent. J'ai mis le nez sous l'une d'elles. C'était jeudi soir. Les Loco Locass s'apprêtaient à monter sur scène. Dans un coin, des couvertures empilées, offertes par le Village des Valeurs et l'Armée du Salut. Quand viendra l'heure, on repliera les pattes des tables en bois. Posées à même le béton, elles feront office de lits.

Dans l'autre coin de la tente, un vieux divan beige, faisant face à une caméra et à deux ordinateurs. « Ce sont des gens de Homeless Street Archive, m'explique Annie Roy, la cofondatrice de l'ATSA. Ils veulent créer un site Internet qui recueille les témoignages de sans-abri. »

De loin, cela ressemblait un peu au confessionnal dans *Loft Story*. À la différence que ceux qui s'y assoient ont quelque chose à dire.

L'idée est celle de Daniel Cross, ce



F. LÉVEILLÉE

cinéaste engagé d'Eye Steel Film qui a déjà consacré quelques oeuvres aux jeunes de la rue et aux sans-abri. Avec Homeless Street Archive, il veut donner une voix aux gens de la rue, leur permettre de créer des liens entre eux et de sensibiliser le citoyen moyen à leur sort. Son équipe profite du festival de l'ATSA pour lancer le projet. « Après, nous avons pensé faire le tour du pays avec une camionnette afin de recueillir des témoignages un peu partout », m'explique Anuj Khosla, responsable du projet. Un peu comme la roulotte de Pops, version Web.

« Demandez-nous comment vous pouvez participer au premier site Web au monde conçu par et pour des sans-abri », avertit une pancarte placée au-dessus des ordinateurs. Mais rares sont ceux qui viennent demander quoi que ce soit. Les maîtres d'oeuvre du site savent qu'ils doivent eux-mêmes faire le premier pas. C'est là le rôle de Roach, *ex-squeegee* de 25 ans devenu cinéaste grâce au coup de pouce de Daniel Cross. Il est en quelque sorte chargé des relations publiques avec les sans-abri. Pas facile, me dit-il. « Les gens ont peur de la caméra. Alors, je vais d'abord fumer avec eux sur le bord du feu... »

Difficile, donc, mais pas impossible. Après quelques minutes sous la tente, j'ai vu arriver Roach, le sourire triomphant, aux côtés d'un jeune homme à la tuque noire enfoncée sur la tête. « J'en ai un ! »

C'est Jim, 24 ans. Roach l'avait déjà croisé dans la rue, « dans le temps... » C'est lui qui mènera l'entrevue. « As-tu déjà été sans-abri, Jim ? »

« Oui, j'ai été sans-abri. Je le suis toujours. Je dors au Refuge des jeunes. J'essaie de me trouver un appart. C'est très dur. »

Au fil de l'entrevue, Jim racontera qu'il a été mis à la porte de chez lui à 12 ans par son père, qu'il est toxicomane, qu'il essaie en vain de s'en sortir depuis cinq ans. La rue est, selon lui, un choix qui n'en est pas vraiment un.

Après avoir livré son témoignage, qui sera conservé sur le site Internet encore en chantier de Homeless Street Archive, Jim a été invité à créer son propre blogue. Il a mis une demi-heure à écrire un truc qui devait être l'introduction de son journal. Et puis, tout a été effacé par erreur. Il n'avait pas envie de recommencer. Il s'est contenté d'écrire « Chu à l'ATSA » avant d'aller fumer une cigarette. On lui a remis un petit papier lui expliquant comment il pourra continuer à accéder à son blogue en utilisant un des terminaux Internet gratuits en ville.

À la question « Quelle serait LA solution aux problèmes des gens de la rue ? » posée à tous les sans-abri participant au projet d'archives, un gars a répondu qu'il faudrait transformer le Stade Olympique en refuge géant. « On pourrait y accueillir des milliers de personnes », dit-il en riant.

Un autre a proposé de confier tous les bâtiments insalubres aux sans-logis afin qu'ils les transforment en logements sociaux. Voilà qui leur donnerait à la fois un travail et un toit. Mais Jean-Pierre, 48 ans, qui vit aussi dans la rue, croit que la solution est ailleurs. « Bien plus que de nourriture, les sans-abri ont besoin de relations humaines », tranche-t-il. D'où le bien-fondé du festival de l'ATSA. Malheureusement ça ne dure que cinq jours, dit-il. Après, ce sera le retour à la normale. Retour à la solitude. Retour à l'hiver. « C'est ça qui tue. »

On dira que d'offrir un site Web aux sans-abri n'est pas une priorité. Évidemment que ce n'est pas une priorité. Mais ce n'est pas futile pour autant. Combien de sans-abri sont morts sans qu'on ne le sache ? Sans même qu'on ne connaisse leur histoire ? Que sait-on d'eux ? Ils sont sans toit. Mais désormais, ils auront au moins une voix.



APARTÉ

« On estime à plus de 100 000 le nombre de sans-abri au Canada. Des gens qui vivent sans adresse, sans vote, des gens sans nom et sans visage. Ils vivent dans toutes les villes et dans toutes les régions du Canada. Pourtant, il y a peu de statistiques ou d'informations personnelles les concernant en tant qu'individus ou comme communauté. Comment le Canadien moyen peut-il être sensibilisé à l'ampleur ou à la complexité de cet enjeu ? »

Extrait du site Internet **www.homelessarchive.org**, qui explique la raison d'être du projet de site Web fait par et pour les sans-abri.

Pour connaître la programmation du festival État d'urgence de l'ATSA, qui se poursuit jusqu'à demain : www.atsa.qc.ca

ATHLÈTE DE L'ANNÉE D'ATHLÉTISME CANADA

Chantal Petitclerc plutôt amère

MIGUEL BUJOLD

La Montréalaise Chantal Petitclerc, qui a dominé les Jeux paralympiques d'Athènes l'été dernier en remportant cinq médailles d'or, n'a pas tellement apprécié de devoir partager deux titres d'athlète de l'année remis par Athlétisme Canada (les trophées Jack W. Davies et Phil Edwards) avec l'Ontarienne spécialiste des haies Perdita Felicien.

La coureuse en fauteuil roulant avait d'abord refusé les trophées, avant de finalement les accepter. Selon ce que nous avons appris, Athlétisme Canada aurait soutenu qu'elle devait accepter les trophées afin de conserver son admissibilité au titre d'athlète féminine par excellence de l'année au Canada, ce qui serait faux.

Petitclerc n'a toutefois pas assisté à la remise des trophées, jeudi soir à Toronto, puisque Athlétisme Canada a fait savoir qu'il ne pouvait payer les frais de déplacement de la Québécoise et de certains autres gagnants.

Compte tenu de son rendement en Grèce, Petitclerc était visiblement déçue de la tournure des événements.

« Avec les performances que j'ai connues, je me disais que c'était cette année ou jamais, a-t-elle expliqué, hier. Je pense que le choix n'était pas si difficile. »

D'après Petitclerc et certains autres athlètes paralympiques, leurs exploits ne sont toujours pas reconnus à leur juste valeur.

« C'est un peu choquant de voir l'importance donnée aux médailles paralympiques et aux records mondiaux », a exprimé Petitclerc.

Jeff Adams, un autre athlète paralympique, et Brian McPherson, directeur du comité paralympique canadien, étaient également en désaccord avec ces doubles nominations. Adams croit que les impressionnantes performances de Petitclerc sont discréditées par le fait qu'elle doive partager ces honneurs avec une athlète qui a chuté, alors que McPherson estime que la Québécoise a laissé Felicien loin dans l'ombre.

Selon le *Globe and Mail*, une source dans l'entourage d'Athlétisme Canada aurait avoué que le comité de sélection voulait « honorer deux grandes athlètes » tout en évitant de devoir trancher entre Petitclerc et Felicien. « Il (le comité) a fait ça à deux reprises et les deux fois, les exploits de l'athlète paralympique étaient supérieurs de beaucoup », a dit cette même personne.

En plus d'empiler les médailles, Petitclerc a battu trois records du monde et un record olympique à Athènes.

De son côté, Felicien a remporté trois épreuves de la série Grand Prix et le championnat du monde à l'intérieur, à Budapest. Considérée comme la favorite du 100 mètres haies à Athènes, elle a cependant chuté dès le départ de la finale.

La controverse a forcé le président du conseil d'administration d'Athlétisme Canada, Jean-Guy Ouellet, à reconsidérer la façon dont les gagnants sont choisis.

« Quand j'ai appris le résultat, j'ai demandé au comité de sélection de revenir avec de nouveaux critères et un de ceux-là sera qu'il n'y aura plus de gagnants ex-aequo. »

Avec PC



PHOTO FOURNIE PAR LE COMITÉ CANADIEN PARALYMPIQUE ©

Chantal Petitclerc en action.

POUR SAVOIR OÙ VOUS VOUS EN ALLEZ AVEC VOS SKIS.

LE FESTIVAL DU SKI

DU 25 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE > DE NOMBREUX RABAIS, DES CLINIQUES DE FARTAGE LE WEEK-END, LES MEILLEURS PRIX GARANTIS ET DE PRÉCIEUX CONSEILS PENDANT TOUTE LA SAISON. TOUT POUR BIEN PRATIQUER LE SKI DE FOND, LE TÉLÉMARK, LA RAQUETTE OU LE SKI HORS-PISTE.

LA CORDÉE
www.lacordee.com

2159, rue Ste-Catherine E.
2777, boul. St-Martin O.
514.524.1106

GÉNÉREUX DE NATURE

3266866A
3273870

ACTUALITÉS

Le directeur général de la Ville de Montréal dans l'embarras

Un enregistrement révèle des propos jugés provocants par les cols bleus

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le directeur général de Montréal, Robert Abdallah, a présenté des excuses, hier, après que le syndicat des cols bleus eut diffusé l'enregistrement d'une rencontre avec des contremaîtres au cours de laquelle il déclarait vouloir « tirer à bout portant » sur ceux qui informaient mal les cadres municipaux.

Lors d'une conférence de presse portant sur les nouveaux horaires des cols bleus, le syndicat a dévoilé hier un enregistrement compromettant fait par un cadre le 8 novembre, à l'insu du directeur général. Quelques heures plus tard, le plus haut fonctionnaire de la Ville a présenté ses excuses dans un court communiqué et il a envoyé son directeur des relations professionnelles le défendre devant les journalistes.

« Si mes propos ont choqué, je m'en excuse profondément. Ils ont été prononcés dans un contexte d'échange et certains mots que j'ai employés ont pu être excessifs », peut-on lire. Le directeur des relations professionnelles de la Ville, Jean-Yves Hinse, a souligné que les propos de M. Abdallah ont de toute façon fait rire sur le coup.

Le directeur général compte maintenant écrire aux cols bleus pour s'excuser. « Il faut remettre ça dans son contexte, M. Abdallah (...) a des propos parfois colorés », a ajouté M. Hinse. Le directeur des relations professionnelles soupçonne les cols bleus de vouloir créer une diversion alors que la Ville tente de s'adresser directement aux employés.

Dans l'enregistrement, on entend M. Abdallah répondre aux questions des contremaîtres. Il est notamment question du manque d'information pour répondre correctement aux questions des cols bleus inquiets des conséquences de la convention collective imposée par un arbitre.

« À peine 10 % ont dit qu'ils avaient eu l'information, pourtant on l'a envoyée à tout le monde. Pourquoi dans certaines unités ça n'a pas descendu, je vais trouver la réponse, puis celui qui la descend pas, *garde* j'vais le tirer à bout portant, ok », lance M. Abdallah.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE©.

Le président du syndicat, Michel Parent, et son conseiller syndical, Michel Fontaine (à l'avant-plan), accusent la Ville de chercher à tout prix à provoquer les employés municipaux en leur imposant de nouveaux horaires.

Sur le reste de l'enregistrement d'un peu plus de 90 minutes, il parle abondamment du « respect » qu'il souhaite instaurer entre l'administration municipale et les cols bleus, qu'il qualifie de « partenaires ». Il souligne notamment qu'il souhaite éviter tout « triomphalisme » à la suite de la décision de l'arbitre mais ajoute qu'il faut maintenir la ligne dure avec les employés qui refusent de travailler en guise de protestation, comme ce fut le cas l'été dernier dans certains arrondissements.

Frictions sur les horaires de travail

Avec l'application de nouveaux horaires de 36 heures aujourd'hui, le syndicat a accusé la Ville de faire de la provocation à l'endroit des cols bleus. « La Ville, c'est son habitude régulière, sombre dans l'illégalité, elle n'a aucun motif légal d'imposer de nouveaux horaires », a déclaré le conseiller syndical, Michel Fontaine.

Le syndicat reproche à la Ville d'agir de façon illégitime puisque la sentence arbitrale prévoyait une négociation et un arbitrage sur la question des horaires de travail, ce qui n'a pas eu lieu. « Il y a une attitude de provocation et de mépris présentement, la Ville cherche à faire déraper le dossier », a dit le président du syndicat, Michel Parent.

Il croit que la Ville cherche délibérément à provoquer les syndiqués déjà mécontents de leur convention collective dans le but de pousser le syndicat vers une mise en tutelle. La Ville réplique que ce n'est pas son intention, mais que l'application de la nouvelle convention n'est pas une chose facile.

Le syndicat a déjà demandé à la Cour supérieure d'annuler la sentence arbitrale harmonisant les 29 anciennes conventions collectives des cols bleus, et une décision est attendue. Un grief a été déposé à propos des nouveaux horaires, mais il y a déjà 6000 griefs en attente de traitement. Entre-temps, les cols bleus vont travailler 36 heures à contrecoeur, ce qui représente 15 minutes de plus par jour pour ceux de l'ancien Montréal, et du temps en moins pour ceux des ex-villes de banlieue.

PACCAR

Les syndiqués acceptent les offres patronales

TRISTAN PÉLOQUIN

Le goût amer de la longue fermeture de l'usine de Paccar au milieu des années 90 aura finalement eu raison de la détermination de ses travailleurs à réaliser de nouveaux gains.

En dépit des recommandations contraires de leur syndicat, les 735 travailleurs ont accepté, hier, dans une proportion de 81 % les dernières offres patronales, mettant ainsi fin au lock-out surprise décrété mercredi, une minute après l'échéance de la convention collective.

Les travailleurs, affiliés au syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), doivent donc retourner au travail lundi. Ils obtiennent des augmentations de salaire de 12 % pour les cinq prochaines années, une bonification du régime de retraite ainsi que des améliorations à leur programme d'assurances.

Selon le directeur québécois des TCA, Luc Desnoyers, les syndiqués ne font cependant « à peu près aucun gain » au chapitre de l'ancienneté, de la sous-traitance et des relations avec l'employeur, qui étaient les principaux points de discorde lors des négociations. « Je pense que les travailleurs n'avaient pas envie de revivre l'expérience des années 90 et je ne les blâme pas, a affirmé M. Desnoyers, lui-même un ancien employé de l'usine. Quand t'as connu une fermeture de quatre ans qui a mené au suicide de deux de tes confrères, à des divorces et à des maisons perdues, t'as pas envie de revivre ça. »

En 1995, les travailleurs de l'usine d'assemblage de Sainte-Thérèse, qui produit les camions Kenworth et Peterbilt, avaient déclenché une grève alors que l'industrie était en dépression. Après neuf mois de débrayage, l'usine a fermé ses portes pour ne les rouvrir que quatre ans plus tard, en 1999, grâce notamment à un prêt de 23,5 millions consenti par Québec et Ottawa.

Mercredi, les travailleurs rencontrés par *La Presse* sur les piquets de grève affirmaient sans réserve que les relations avec l'employeur sont très mauvaises depuis la réouverture.

Quelques heures après avoir décrété le lock-out, l'entreprise, propriété d'intérêts américains, a fait une offre bonifiée aux travailleurs. Selon les TCA, les ajouts ne garantissent concrètement aucune amélioration des relations. « Paccar aura un sacré gros défi à relever pour que la situation s'améliore de façon notable », a affirmé M. Desnoyers.

Paccar a obtenu récemment le Grand Prix québécois de la qualité, en reconnaissance de ses pratiques en matière de gestion des ressources humaines. L'usine a aussi été nommée Entreprise de l'année par l'Association des manufacturiers d'équipement de transport et de véhicules spéciaux.

Un entrepreneur dénonce la mauvaise gestion du chantier de la Gaspésia

PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Improvisation, manque de rigueur dans le suivi des travaux, échéancier irréaliste, retards dans les décisions, climat d'affrontement entre syndiqués et la direction et aussi entre les entrepreneurs et le responsable du chantier, non-compréhension des relations de travail dans la construction au Québec.

Voilà quelques-uns des commentaires lapidaires formulés, hier, devant la Commission d'enquête sur les dépassements de coûts au chantier de la Gaspésia, par un des principaux entrepreneurs retenus pour ce projet de l'été 2003 à la fermeture en janvier 2004.

« Le responsable du chantier ne savait pas où il allait. Ce n'est pas de la faute des travailleurs s'il y a eu des dépassements de coûts », a soutenu l'ingénieur en électricité Sylvain Pelletier, 43 ans, patron de la firme Gastier de Montréal spécialisée en électricité industrielle.

Les conflits entre syndicats sur la propriété des travaux à effectuer par les employés de l'usine ou par les travailleurs de la construction, celle entre les employés de la compagnie fournissant la machine à papier et les travailleurs de la construction, le paiement ou non de la prime de lavage et l'horaire de travail sont au nombre des principaux problèmes de relations de travail rencontrés sur le chantier, et qui ont conduit à une baisse de productivité.

M. Pelletier a attribué une bonne part des problèmes au directeur du chantier, Emilio Rigato, qui, à son avis, dirigeait en « one-man show » et à sa méconnaissance des règles d'attribution du travail dans la construction au Québec.

« Personne ne voulait travailler avec Emilio Rigato et All Duff (adjoint de M. Rigato) et tout le personnel de Papiers Gaspésia parlait d'eux dans leur dos », peut-on lire dans sa réponse écrite à un questionnaire de la Commission.

Selon l'entrepreneur, le manque de planification était flagrant. Les plans définitifs étaient souvent remis à la dernière minute et on ne savait jamais exactement quand les équipements à installer seraient livrés. « Il n'y avait pas d'équipe en place pour gérer un projet de 500 millions $ », a-t-il conclu.

« Ce n'était plus un secret pour personne et ce, à travers la province et pour tous les entrepreneurs que ce chantier était mal géré, que la productivité souffrait de cette mauvaise gestion et qu'ils retardaient les paiements », peut-on lire dans une des réponses écrites de M. Pelletier.

Les avocats, particulièrement celui qui représente Papiers Gaspésia, n'ont pu hier contre-interroger M. Pelletier faute de temps. À moins de changement, ce contre-interrogatoire qui devrait durer au moins une demi-journée aura lieu dans une dizaine de jours.

D'ores et déjà cependant, les responsables du chantier de construction ont exprimé leur désaccord face aux conclusions de l'entrepreneur.

La Commission présidée par le juge à la retraite Robert Lesage reprendra ses travaux mardi avec le contre-interrogatoire du président de Papiers Gaspésia, Denis Beauséjour. Par la suite, un représentant de la CSN-Construction doit venir témoigner.

EN BREF

Fini les subventions pour les CPE qui ferment temporairement

La ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, entend apporter des correctifs pour empêcher que les garderies et centres de la petite enfance puissent empocher les subventions gouvernementales lors d'une fermeture temporaire sans avoir l'obligation de payer leurs employés. Dans les prochains mois, la ministre proposera une révision complète de la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance. La ministre réagissait ainsi au fait qu'une garderie privée du Plateau Mont-Royal, Opus Incertum, ait décidé de ne pas rémunérer son personnel durant la fermeture du temps des Fêtes tout en encaissant les contributions parentales et gouvernementales totalisant quelque 12 000 $. PC

Chagnon privilégie le 1000 St-Denis pour le CHUM

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Le CHUM devrait être construit à l'emplacement prévu jusqu'à maintenant, soit le 1000 Saint-Denis, estime le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon.

Selon lui, le site de l'hôpital Saint-Luc présente beaucoup plus d'avantages que celui de la gare de triage du Canadien Pacifique à Outremont, privilégié par l'Université de Montréal. « La décision est davantage dans le sens de Saint-Luc au moment où on se parle », a-t-il dit hier lors d'un entretien avec La Presse Canadienne.

M. Chagnon est ministre à Montréal et le site de l'hôpital Saint-Luc est situé dans sa circonscription, Westmount-Saint-Louis. Si Saint-Luc était choisi par le gouvernement, les deux mégahôpitaux, le francophone et l'anglophone, se retrouveraient dans sa circonscription.

Il fait valoir que le projet d'agrandissement de l'Université de Montréal, qu'il juge légitime, et celui de la construction d'un mégahôpital sont des dossiers distincts, qui ne doivent pas être confondus. Aussi, la gare de triage serait certainement « un emplacement intéressant pour l'agrandissement de l'université ».

Cela dit, le projet du recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, d'installer le futur CHUM sur le terrain d'Outremont doit être jugé au mérite ; mais jusqu'à preuve du contraire, il contient trop d'inconnus pour susciter son adhésion.

Situé en plein centre-ville, « le projet Saint-Luc est plus concret. C'est plus avancé et on sait où on s'en va », dit-il, faisant valoir la proximité de l'autoroute 20 comme un des atouts de ce site. « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », plaide-t-il. « Mais la partie est loin d'être gagnée », a-t-il ajouté, convaincu que le recteur Lacroix a tiré toutes les ficelles pour que son projet soit choisi.

« M. Lacroix a fait son lobbying auprès des membres du cabinet et dans les milieux financiers de Montréal. M. Lacroix est un habile lobbyiste. Il a mis tous les canaux possibles de l'Université de Montréal sur le dossier », dit-il.

Cela dit, compte tenu de l'importance de l'enjeu, il soutient qu'il faut prendre la bonne décision et prendre le temps qu'il faut pour évaluer les deux projets. Il vaut mieux « prendre six mois de plus et pas se tromper » plutôt que de précipiter la décision.

L'ex-premier ministre Daniel Johnson a reçu le mandat d'évaluer la pertinence et la faisabilité du projet de l'Université de Montréal et doit remettre son rapport d'ici une semaine ou deux.

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, espère pouvoir formuler une recommandation au Conseil des ministres avant Noël, à partir du rapport Johnson et de celui du comité interministériel mis sur pied pour analyser le dossier et le conseiller en ce domaine.

Le budget total fixé au départ par le gouvernement est de 1,3 milliard $, dont 800 millions de fonds publics du Québec.

Au printemps, le comité formé de Daniel Johnson et de l'ex-premier ministre fédéral Brian Mulroney avait recommandé au gouvernement d'aller de l'avant avec le projet de Saint-Luc. En juin, Québec avait accueilli favorablement leur recommandation.

Selon toute vraisemblance, les coûts du site d'Outremont, situé dans la circonscription du ministre de la Santé, dépasseront de plusieurs centaines de millions de dollars la cible budgétaire fixée par le gouvernement. M. Lacroix a cependant refusé de fournir des estimations de coûts, tant que les études ne seraient pas complétées.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE ©

Ivanhoé Cambridge ramènera les heures normales d'ouverture du lundi et du mardi dans cinq de ses installations

HEURES D'OUVERTURE PROLONGÉES

Ivanhoé recule

TRISTAN PÉLOQUIN

Le débat sur les heures d'ouverture prolongées des commerces se réglera peut-être de lui-même, du moins en partie. Le géant Ivanhoé Cambridge, qui exploite une vingtaine de centres commerciaux au Québec, a annoncé hier qu'il ramènera dès le 10 janvier les heures normales d'ouverture du lundi et du mardi, dans cinq de ses installations, faute d'achalandage.

Les portes du Centre Rockland, de la Place Vertu, des Galeries Rive Nord, du Mail Champlain et de la Place Bourassa fermeront donc à 18 h les lundis et mardis, comme c'était le cas avant que l'entreprise décide de suivre les traces de son concurrent, Cadillac-Fairview, à la mi-août.

« Après avoir discuté avec les commerçants, il nous est apparu évident que l'ouverture prolongée des commerces le lundi et le mardi ne valait pas la peine. Les commerçants font des ventes, il n'y a pas de doute là-dessus, mais l'investissement en personnel et en coûts fixes divers rend l'exercice peu rentable », explique Jean Laramée, vice-président de l'entreprise.

Malgré tout, les trois centres commerciaux situés au coeur du centre-ville de Montréal, soit le Centre Eaton, le Complexe Les Ailes et la Place Montréal Trust maintiendront les heures d'ouverture prolongées. « Le centre-ville jouit d'une dynamique particulière, qui fait en sorte que les commerces sont très occupés jusqu'à 21 h », a poursuivi M. Laramée.

Par voie de communiqué, Cadillac-Fairview, qui a initié le mouvement d'ouverture prolongée dans ses Centres à la mode, a pour sa part indiqué qu'elle n'entend pas pour le moment apporter quelque changement que ce soit. « L'établissement des heures d'ouverture est basé sur des recherches et motivé par les besoins de nos clients », indique l'entreprise. Selon elle, la prolongation des heures d'ouverture a attiré en 14 semaines plus de 500 000 clients supplémentaires dans ses magasins.

Quoi qu'il en soit, la décision d'Ivanhoé Cambridge a été chaudement accueillie par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. « Ça vient confirmer que l'achalandage n'est pas au rendez-vous, que les Québécois n'ont pas plus d'argent à dépenser qu'ils n'en avaient avant que les heures d'ouverture soient prolongées », a affirmé le vice-président québécois Richard Fahey.

« La décision d'Ivanhoé Cambridge de revenir partiellement en arrière est une excellente nouvelle pour les employés du commerce de détail, qui doivent lutter pour la conciliation travail-famille », a pour sa part ajouté le député péquiste Claude Boucher, porte-parole de l'opposition sur cette question.

« Nous avons reçu des centaines de pétitions de personnes qui s'y opposaient. Nous espérons maintenant que Cadillac-Fariview va elle aussi entendre raison », a affirmé le député, tout en promettant de faire pression sur l'Assemblée nationale pour qu'une loi cadre donnant le droit aux commerçants de ne pas se plier aux exigences des centres commerciaux soit adoptée.

PAIEMENT COMPTANT

Nous achetons les bijoux, diamants, montres et tableaux de qualité.

La demande internationale très forte nous permet d'acheter au prix le plus élevé possible et de payer sur-le-champ. Toutes les transactions sont strictement confidentielles.

Bijoux — Victoriens, Tiffany, Cartier, Van Cleef & Arpels, or, monnaie et platine sous toutes les formes.

Diamants — Toutes les formes et toutes les tailles.

Montres — Rolex, Patek Philippe, Vacheron & Constantin, Cartier, Omega, Le Coultre, etc.

Tableaux — Oeuvres européennes et canadiennes des 19e et 20e siècles, aquarelles, fleurs, paysages, enfants, animaux, scènes arabes, Louis Icart.

3277324

VENDÔME ARTGOLD Membre du Bureau d'Éthique Commerciale
4937, rue Sherbrooke Ouest 484-3515

Nous recherchons présentement des...



- Femmes post-ménopausées
- 18 à 65 ans
- Fumeuses et non-fumeuses

Indemnité compensatoire jusqu'à 1650 $

Anapharm innove dans le domaine de la recherche clinique en offrant des services de qualité tout en se souciant du confort, du respect et de la sécurité de ses volontaires. Dans la majorité des cas, les études réalisées portent sur des médicaments déjà disponibles sur le marché.

Pour des renseignements additionnels, contactez l'équipe Anapharm ou visitez notre site Web.

514-485-7555
1 866-anapharm
www.anapharm.com
Entreprise de recherche sur les médicaments

sfbc Anapharm

3277720A

LE 31



Économisez 40 %

Complets signés René Lezard 599.95

Procurez-vous maintenant à prix exceptionnel, en exclusivité chez Simons, des complets importés d'Allemagne de la prestigieuse collection René Lezard. Coupe actuelle plus cintrée, pantalon sans plis. Tissus pure laine dans un choix de coloris unis ou de rayures discrètes. 38 à 46 dans le groupe. Rég. 995.00

simons

3277436A

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Surveillez la circulaire à l'intérieur Mondou

Des rabais à ne pas manquer !

En vigueur du 26 novembre 2004 au 6 janvier 2005, région métropolitaine seulement.

3197259A

Décès du juge Claude Filion

L'ancien ministre péquiste avait 58 ans

RAYMOND GERVAIS

La magistrature québécoise est en deuil : le juge Claude Filion, de la Cour du Québec, est décédé jeudi des suites d'une longue maladie.

Âgé de 58 ans, le juge Filion, qui avait accédé à la magistrature le 16 mai 2001, avait été admis au barreau en 1969. Il a pratiqué le droit de 1969 à 1976 et de 1989 à 1996, d'abord en droit criminel, puis en droit administratif.

Il a aussi été chef de cabinet de Pierre Marc Johnson, ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre dans le cabinet de René Lévesque à compter de 1977. Après les élections de 1981, il avait suivi M. Johnson au ministère des Affaires sociales.

En 1985, il avait été élu député du Parti québécois dans Taillon. De 1986 à 1989, il fut commissaire à la Commission des droits de la personne et de 1996 à 2001 président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Pierre Marc Johnson a expliqué hier qu'il gardait un très bon souvenir de son ancien chef de cabinet. « Il était un homme de devoir et tout dévoué à la personne et non pas au parti ou aux orientations du gouvernement. Ces gens laissent une empreinte sur tout ce que l'on fait comme ministre. Claude a été pour moi un conseiller extrêmement proche autour de la réforme du Code du travail, de la loi antiscab et autour des questions dans le secteur de la construction, dont la tutelle du local 144 dans l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie. De plus, il était considéré par ses confrères comme un brillant avocat en dépit de son jeune âge et s'il avait fait carrière en droit criminel, il aurait été un des grands criminalistes au Canada », a déclaré Johnson.

Ami regretté

« Humaniste avant d'être juriste, Claude Filion était aussi ce genre d'ami qui, lorsqu'il meurt, nous fait mourir un peu nous aussi. »

C'est en ces termes que le juge Denis Laliberté, de la cour municipale de Montréal, a parlé hier du juge Filion.

Amis de longue date, les deux hommes s'étaient rencontrés lors d'activités sociales et participaient en tant que juges à différentes réunions.

Malgré sa maladie, son amour de la justice l'incita à siéger de nouveau au début de l'automne afin d'entendre deux procès pour lesquels il rendit jugement avant de se retirer définitivement.

AYEZ LA COTE LA PRESSE AFFAIRES.com

Bague platine et diamant
Pureté VVS, couleur D-E
25 pts. - 2288 $
50 pts. - 5888 $

Alliances Or 14k et diamants
Total 50 pts. - 788 $

Jonc anniversaire à partir de 328 $
diamant jaune canari

Bague Or 14k, diamants.
Votre choix - 398 $

Collection
Gloria Zeni
Pendentif Or 14k et diamants
à partir de - 298 $

Solde saisonnier
jusqu'à 50% de rabais
Qualité Meilleur prix

(Chaîne non-incluse)
Pendentifs à diamant
pureté SI
Total
10 pts. - 198 $
15 pts. - 268 $
20 pts. - 388 $
25 pts. - 498 $
50 pts. - 1688 $

Boucles d'oreilles à diamants
Total
10 pts. - 98 $
20 pts. - 268 $
33 pts. - 488 $
40 pts. - 588 $
50 pts. - 888 $
1 ct. - 3588 $

A. Bracelets Tennis B.
A. Diamants et saphirs, rubis ou émeraudes sur or 14k. - 1088 $
B. Diamants
Total
1 ct. - 1488 $
2 cts. - 2588 $
3 cts. - 3688 $
4 cts. - 4588 $
5 cts. - 5988 $

Le plus vaste choix au Canada
Perles cultivées à partir de 288 $
Perles de Tahiti à partir de 2888 $
Perles des mers du Sud à partir de 5588 $

Vaste choix de montre
BUCHERER, MONT BLANC, RAYMOND WEIL GENEVE, LONGINES, SEIKO, TISSOT

Le choix des consommateurs 2004 en service de l'excellence
Sondage Léger Marketing
Meilleure bijouterie
8 années consécutives

le Parchemin
DEPUIS 1966
Métro Berri-UQÀM, (514) 845-5243 | Place des Arts, (514) 849-8333
3275442A 3277687

Hbc NETTOYAGE RÉSIDENTIEL @ la Baie

Nettoyage de moquettes
Rabais de 25 %
49$ 2 pièces et 1 vestibule*
Rabais de 19$. Notre prix ord.: 68$
99$ 5 pièces et 1 vestibule*
Rabais de 36$. Notre prix ord.: 135$

Notre méthode de nettoyage en profondeur déloge la saleté, ravive les couleurs et rafraîchit les fibres.

Nettoyage de meubles
59$ canapé†

†Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires.

Renseignez-vous au sujet de nos offres spéciales de tapis d'appoint!

Offre valide jusqu'au 11 décembre 2004.

Hbc SERVICES À DOMICILE @ la Baie
• NETTOYAGE RÉSIDENTIEL
• DÉCORATION INTÉRIEURE
• RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE
QUALITÉ•FIABILITÉ•COMMODITÉ

1 800 818-7779
Pour les services de nettoyage résidentiel Hbc, faites le «1».

*Minimum de 2 pièces. Vestibules jusqu'à 10 pi. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Prix fixé séparément pour les escaliers et les vestibules. Moquette fixe seulement. Frais additionnels pour moquette en laine. Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé. Services non offerts dans toutes les régions.
© 2003. Tous droits réservés. Compagnie de la Baie d'Hudson

www.hbc.com
3275373A

Courez la chance de gagner une garde-robe d'une valeur de 1000$
Hâtez-vous, le concours se termine le 12 décembre!
MONTREAL'S 12 WATCH CTV
Coupons de participation et détails disponibles en magasin. Concours offert au Québec seulement.

Carrefour de la rive sud, Chemin de Tourraine, Boucherville, 450.645.9994
Carrefour de Lanaudière, 500 Montée des Pionniers, Lachenaie 450.585.5493
Méga Centre Riocan, 3264 Jean-Yves, Kirkland, 514.426.1549
Méga Centre Notre-Dame, 2194 Autoroute Chomedey, Ste-Dorothée Laval, 450.689.9295

LIZ CLAIBORNE
3274095A

25% de réduction sur 3 séances

Obtenez 25% de réduction lorsque vous réservez des billets pour 3 séances différentes. Applicable sur les billets du niveau 300 à prix régulier.

Faites votre choix parmi les 15 séances du tournoi, incluant les demi-finales et les finales!

514-790-1245
1-800-361-4595
ADMISSION.COM

Faites vite, cette offre se termine le 19 décembre 2004.
Visitez le www.tenniscanada.com pour connaître la nouvelle grille de prix et l'horaire des séances.
Renseignements: (514) 273-1515

TENNIS CANADA
BANQUE LAURENTIENNE

LE MASTERS DE TENNIS DU CANADA 2005
du 6 au 14 août 2005 au STADE UNIPRIX, Montréal

ATP MASTERS SERIES

UN TOURNOI DU CIRCUIT MASTERS DE L'ATP
INDIAN WELLS MIAMI MONTE-CARLO ROMA HAMBURG CANADA CINCINNATI MADRID PARIS SHANGHAI 2005
3277710A

L'ORÉAL PARIS
DERMO-EXPERTISE

Les critiques sont unanimes :
les femmes sont enchantées par la microdermabrasion à domicile

NOUVEAU
ReFinish™
Système de microdermabrasion

En 2 étapes, 2 minutes, 2 fois par semaine :
raffinez, réilluminez et renouvelez votre peau.

« Ma peau semble plus lisse, plus éclatante. »
Valérie, 38 ans, Saint-Bruno, Québec

« Très bon soin à faire à la maison…
Mon teint est plus clair et ma peau paraît en santé. »
Line, 41 ans, Montréal, Québec

« J'ai immédiatement senti ma peau plus douce et plus lisse.
J'ai été très impressionnée dès la première application.* »
Sylvia, 35 ans, Ottawa, Ontario

« Ma peau paraît plus saine et radieuse.* »
Kim, 38 ans, Economy, Nouvelle-Écosse

« J'ai essayé plusieurs produits mais celui-ci semble
apporter la plus grande amélioration en peu de temps…
Je l'ai adoré et je vais le recommander à d'autres personnes.* »
Linda, 45 ans, St. Catharines, Ontario

Des résultats véritables constatés par les femmes :**
92 % ont noté une amélioration de la texture de leur peau.
92 % ont noté un teint plus uniforme.
93 % ont noté une peau d'apparence plus lisse et plus saine.
100 % recommanderaient ReFinish à une amie.

Dermo-Expertise.
De la recherche à la beauté.
Parce que vous le valez bien.



*Traduit de l'anglais. **Selon l'évaluation des consommatrices.
© 2004 L'Oréal Canada

Pour plus de détails sur les tout nouveaux soins de la peau inspirés de la dermatologie, visitez **www.lorealparis.ca**

L'ORÉAL PARIS

La micro-dermabrasion : le secret pour une peau renouvelée

La peau est le plus grand organe du corps. C'est aussi un organe qui se renouvelle constamment. En effet, la couche la plus superficielle de l'épiderme se dessèche et tombe graduellement pour révéler une peau nouvelle. Cependant, les cellules mortes peuvent ne pas disparaître de façon uniforme, ce qui donne à la peau une apparence inégale, qui manque de finesse. De plus, certains facteurs extérieurs, comme les méfaits du soleil, peuvent causer des imperfections qui vieillissent visiblement l'épiderme.

Le secret d'une peau lisse et renouvelée
La microdermabrasion médicale est un des principaux traitements dermatologiques sans chirurgie à des fins cosmétiques, et offre une solution pour aider à révéler une peau nouvelle, éclatante de santé.

Qu'est-ce que la microdermabrasion médicale ?
La microdermabrasion est un acte médical qui consiste à projeter des cristaux d'oxyde d'aluminium afin d'exfolier la peau : on élimine ainsi la couche supérieure de l'épiderme, là où se trouvent les cellules mortes.

À quoi servent les cristaux d'oxyde d'aluminium ?
Chaque particule cristalline a une action exfoliante douce et précise. Les cristaux d'oxyde d'aluminium lissent la surface de la peau, réduisent l'apparence des pores et unifient le teint.

Comment procède-t-on ?
Avec un petit instrument qui sert à appliquer les fins cristaux sur le visage, la microdermabrasion médicale combine une abrasion douce et une succion qui enlève la couche de cellules mortes de la surface de l'épiderme. Comme c'est le cas avec d'autres techniques de rajeunissement de la peau, plus d'un traitement peut être nécessaire pour réduire les ridules et les défauts de pigmentation. Puisqu'elle enlève la couche supérieure de l'épiderme, la microdermabrasion médicale peut aider à éliminer les zones de la peau rendues plus épaisses à cause de certains facteurs environnementaux. Elle peut aussi réduire l'apparence des pores, car elle dégage l'accumulation de sébum (huile) et aide à éliminer les points noirs. Si les traitements sont effectués régulièrement, la microdermabrasion peut également réduire l'apparence des ridules de surface et de certaines imperfections qui peuvent être causées par les méfaits du soleil.

Protégez votre nouvelle peau
Après une microdermabrasion, vous devez toujours appliquer un hydratant de très haute qualité qui contient un facteur de protection solaire d'au moins 15. L'hydratation est absolument nécessaire pour rendre la peau douce et souple. De plus, le FPS contenu dans la formule protégera la peau fraîchement renouvelée et rajeunie des méfaits des rayons UV.

Les effets de la microdermabrasion
- lisse la surface de la peau
- réduit l'apparence des ridules et des pores
- unifie le teint
- illumine la peau et la rend plus éclatante
- raffine la texture de votre épiderme

À court terme
- votre teint est plus éclatant
- vos pores sont moins visibles
- votre maquillage s'applique impeccablement, en douceur

À long terme
- la décoloration et les méfaits du soleil en surface sont réduits
- votre teint est plus uniforme
- votre peau paraît plus lisse, plus lumineuse et sans pores
- l'apparence des ridules est réduite

Du nouveau en microdermabrasion
Jusqu'à tout récemment, seul votre dermatologue pouvait vous offrir ce traitement pour renouveler votre peau. Maintenant, les nouvelles techniques cosmétiques inspirées de la microdermabrasion médicale peuvent vous aider à obtenir une peau renouvelée, plus lisse, et à réduire visiblement les ridules, les pores et l'hyperpigmentation.



Dre DANIELLE MARCOUX
Dermatologue consultante pour L'Oréal Paris

Cet article, qui vous offre les toutes dernières techniques dermatologiques non chirurgicales, vous a été présenté par L'Oréal Paris.

COLLÈGE MTC
COLLÈGE TECHNIQUE DE MONTRÉAL
MONTREAL TECHNICAL COLLEGE
technique d'architecture (AEC)
UNE CARRIÈRE À BÂTIR AVEC
LE COLLÈGE D'ARCHITECTURE
Depuis 1967
• Reconnu comme meilleur collège dans sa discipline
• Formation sur mesure - Autocad • Aide financière
• Cours en français et en anglais (petits groupes)
Atwater
www.mtccollege.com (514) 932-6444
Permis : 749761
3273952
3274019

Plein air
ENTREPÔT
une toute nouvelle chaîne de boutiques spécialisées en vêtements et accessoires de plein air
GRAND SOLDE D'OUVERTURE
JUSQU'À 60% DE RABAIS
SUR TOUTE LA MARCHANDISE
AU MÉGA CENTRE NOTRE-DAME
Autoroute 13 à Laval
(entre le boulevard Samson et l'Autoroute 440)
450-689-5309
3276261A
3276268

LIQUIDATION DE FAILLITE
PRIX PLUS BAS QUE FAILLITE
(CECI N'EST PAS UN ENCAN.)
NOUVEAUX LOTS DE FAILLITE !
JUSQU'À 80 % DE RABAIS
DES MILLIERS DE TAPIS DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS.
Les encans Richard ont été mandatés par différents syndics à liquider, par voie de vente publique, différentes faillites de magasins de tapis persans et orientaux à des prix plus bas que faillite. Une énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques d'une variété de couleurs et de grandeurs (2 pi x 3 pi à 15 pi x 20 pi, tapis de couloir jusqu'à 22 pied de long, ainsi que des tapis ronds et carrés).
Bidjar, Kazak, Qum soie pure, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavés au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs pièces tribales.
Chaque tapis de 50 $ à 1 900 $
4 et 5 déc. 2004
2 derniers jours!
À ne pas manquer!
Samedi et dimanche
10 h à 21 h
Organisé par: Encans Richard
2855, rue Duchesne, Saint-Laurent QC
(Angle Henri-Bourassa)
Rens. : (514) 832-0009
3274755

Ski de fond
Le spécialiste



Touring • Course • Hors piste
• Cliniques de fartage
• Rabais sur équipement complet
• Grand choix de vêtements et accessoires
André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410
3268297
3276055

ACTUALITÉS

COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES

Les journalistes invitent Québec à cesser d'entraver leur travail

GILLES NORMAND

QUÉBEC – En rendant public son « dossier noir des communications gouvernementales », hier, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a fortement invité les gouvernements, surtout celui du Québec, à cesser de faire entrave au travail des journalistes et à la circulation de l'information destinée au public.

La requête vaut aussi pour les organismes publics concernés, comme la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), le Service de police de la Ville de Montréal et Hydro-Québec. Au gouvernement, c'est le ministère de l'Environnement qui est le plus souvent visé.

Le dossier présenté par la FPJQ fait état de nombreux cas ou plaintes soulevés par une cinquantaine de journalistes et qui amènent à conclure qu'on a fait obstacle à l'information du public.

« La Fédération professionnelle des journalistes du Québec demande donc aux gouvernements et aux organismes publics visés par ce dossier d'éliminer les obstacles qu'ils posent à l'information du public et de revoir leurs politiques de communication pour faire disparaître toutes les entraves.

« La FPJQ croit que la situation actuelle compromet le droit du public à l'information. Nous interpellons plus particulièrement le gouvernement du Québec et demandons que les plus hautes autorités envoient un message clair en adoptant une politique de communication qui soit basée sur la transparence et l'accès à l'information. Cette politique devra notamment faciliter l'accès des journalistes aux individus qui sont les plus aptes à répondre à leurs questions. »

Telles sont les recommandations formulées par la présidente de l'organisme, Anne-Marie Dussault, de Télé-Québec, et par le trésorier Philippe Schnobb, de Radio-Canada.

Le rapport relève de nombreux refus d'entrevue et retards indus pour obtenir des réponses à des questions simples. Les témoignages mettent en lumière une tendance vers une grande centralisation de l'information, qui a pour effet de politiser le processus et d'imposer le silence à de nombreuses personnes en mesure de fournir de l'information dans l'appareil gouvernemental.

Les exemples pleuvent : au printemps de 2004, une journaliste de l'émission *J.E.* de TVA se faisait répondre par le responsable des communications du ministère des Relations internationales du Québec qu'une directive du cabinet du premier ministre lui interdisait d'accorder des entrevues à son émission. Le cabinet a démenti mais, quelques mois plus tard, on utilisait la même explication pour refuser une entrevue. Cette fois, la Financière agricole, un organisme gouvernemental, était en cause.

> **« La FPJQ croit que la situation actuelle compromet le droit du public à l'information. Nous interpellons plus particulièrement le gouvernement du Québec et demandons (...) une politique de communication qui soit basée sur la transparence et l'accès à l'information. »**

Jean Caron, du magazine *Protégez-vous*, voulait faire le point sur la qualité de l'eau potable. Il souhaitait parler à un spécialiste et a dû se résigner à envoyer ses questions par courriel. Cinq mois plus tard, il n'a toujours pas reçu de réponses « validées par les autorités ».

D'autres ont dû soumettre des questions écrites au préalable pour obtenir une entrevue, notamment au ministère de l'Environnement.

Une directive existe mais...

Au cabinet du premier ministre Jean Charest, on prend ce dossier noir très au sérieux. Son directeur des communications, Christian Lessard, a nié l'existence de toute directive interdisant d'accorder des entrevues.

« Par contre, il existe une note de service au niveau administratif qui avait été envoyée à tous les gestionnaires des communications du gouvernement, à leur demande, parce que certains éprouvaient un malaise face à cette émission. La note leur rappelait un peu qu'ils pouvaient ne pas accorder d'entrevue à la caméra, notamment dans les cas où il serait question de renseignements personnels ou de questions juridiques. Souvent, ces reportages abordent des litiges », a expliqué M. Lessard.

Il a précisé que cette directive n'émanait pas du cabinet du premier ministre, mais « du droit administratif ». « Évidemment, on était en accord avec cela, on en avait discuté. »

M. Lessard soutient que cette directive indiquait aussi que « tous les documents susceptibles de répondre adéquatement aux besoins des représentants de *J.E.* devaient être fournis ».

Pour lui, il ne s'agit pas d'une machination pour entraver le travail des médias. « C'est plutôt, entre guillemets, un mauvais service à la clientèle », explique-t-il, ajoutant que des efforts supplémentaires seront faits auprès des attachés de presse et des cabinets ministériels pour corriger ces lacunes.

La ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Michelle Courchesne, qui travaille depuis un bon moment à la révision de la loi d'accès à l'information, s'est dite préoccupée par le document et affirme qu'elle formulera bientôt des recommandations pour s'assurer que l'information circule sans entrave. Elle fera ces propositions au gouvernement et en fera d'autres dans le cadre de la loi d'accès à l'information.

« Pour nous, la transparence du gouvernement est une valeur fondamentale. Il faut s'assurer de la qualité, de la justesse et de la pertinence de l'information. On a toujours des façons de faire qu'on peut améliorer, c'est évident », a commenté la ministre, ajoutant qu'elle collaborait étroitement avec la FPJQ.

« Il faut certainement corriger la situation, mais il faut se dire aussi que sur des centaines de demandes, les ministères et organismes répondent dans les bons délais et de façon adéquate », a-t-elle soutenu.



CORDILLÈRE DES ANDES

Toujours sans nouvelles du jeune Québécois disparu

RAYMOND GERVAIS

Une équipe de spécialistes du sauvetage en montagne du gouvernement péruvien est arrivée hier dans le petit village de Huancayo pour effectuer des recherches en vue de retrouver Nicolas Royer, 22 ans, un jeune Québécois de Victoriaville disparu depuis maintenant une semaine dans la cordillère des Andes.

Ces spécialistes viennent appuyer des équipes de secouristes du village de Huancayo, qui ont entrepris des recherches depuis mardi. Au moment de sa disparition, le jeune homme participait à une excursion en haute montagne avec un ami, Dominic Laroche, un autre Québécois.

Samedi dernier, ils avaient suivi un sentier jusqu'à la base du mont Paricaca, qu'ils désiraient escalader. C'est à ce moment qu'ils ont décidé de se séparer. M. Laroche est redescendu afin d'aller chercher l'équipement nécessaire pour établir un camp au pied de la montagne, tandis que M. Royer a décidé de faire un peu d'exploration par lui-même.

Lorsque Dominic Laroche est revenu, son ami n'était plus là. Il l'a attendu, puis a effectué des recherches lui-même durant près de deux heures, sans retrouver la moindre trace du passage de son compagnon.

C'est à ce moment que le jeune homme a décidé de retourner à Huancayo afin de rapporter la disparition de son ami aux autorités locales et de demander de l'aide.

Ce n'est que lundi, soit près de 48 heures après la disparition, que les autorités canadiennes ont été informées.

Mardi, un premier groupe de secouristes est parvenu au pied de la montagne et des recherches ont été entreprises à pied et à dos de cheval afin de localiser le jeune homme. Jusqu'à maintenant, elles se sont révélées vaines.

Hier, Hydro-Québec, qui entretient des relations avec des compagnies péruviennes, a réussi à organiser des secours aériens pour localiser le disparu. Ces recherches sont toutefois fort onéreuses. Il en coûte en effet près de 2000 $ US l'heure pour la location d'un hélicoptère, et 1500 $ US pour la location d'un avion.

La famille du disparu est inconsolable. Son père Christian Royer, qui est courtier en immeubles, demande l'aide du public afin d'amasser des fonds pour couvrir les frais associés aux recherches aériennes au Pérou.

De son côté, le ministère des Affaires étrangères du Canada, par l'entremise de son consulat, s'est assuré d'obtenir l'aide des autorités locales, de la police nationale et de l'armée péruvienne pour que des recherches soient effectuées.

Pas question de terroristes

Reynald Doiron, porte-parole de ce ministère à Ottawa, a expliqué hier que le Pérou était considéré il y a plusieurs années comme un endroit où il y avait des terroristes et des enlèvements, mais que, dans le cas présent, il n'était nullement question de cela. M. Doiron a toutefois précisé que le gouvernement canadien recommandait à ses ressortissants qui désirent faire de la randonnée en montagne de se faire accompagner par des guides locaux et de ne pas s'aventurer seuls.

« Le droit consulaire international prévoit que lorsqu'une disparition se produit dans un pays, ce dernier doit déployer les effectifs et prendre les moyens nécessaires pour tenter de retrouver cette personne. Présentement, il y a une vingtaine d'équipes au sol qui effectuent des recherches et une équipe spécialisée s'est jointe aux recherches depuis vendredi (hier) après-midi », a précisé M. Doiron.

Il a ajouté qu'Hydro-Québec avait offert à la famille son aide financière afin de couvrir une partie des recherches aériennes.

Malgré le temps qui passe, M. Royer est confiant que son fils sera retrouvé vivant. « J'ai parlé au chef de police de Huancayo et, selon lui, Nicolas est toujours vivant, mais le temps presse. Il m'a confié que rien ne laisse croire à une agression par un animal. Peut-être est-il blessé et a-t-il trouvé refuge dans une maisonnette non loin de l'endroit où il a été vu pour la dernière fois ? Une chose est sûre, Nicolas est en très bonne forme physique et il possède d'excellentes notions de survie dans des conditions difficiles. »

Toute personne qui voudrait venir en aide à la famille peut le faire en composant le 819 758-6441.

Avec La Tribune

Cet hiver, nous offrons cinq soirées par semaine…contrairement à la LNH!

Que vous souhaitiez propulser votre carrière ou perfectionner vos compétences, nos cours vous permettront de vous tailler une place de choix dans le monde concurrentiel d'aujourd'hui. Aussi bien à temps plein qu'à partiel, nos cours de langues vous aideront à progresser dans le contexte dynamique du travail d'aujourd'hui. Renseignez-vous également sur notre programme de perfectionnement professionnel.

Information : (514) 848-3600 ou
www.concordia.ca/conted
Heures de bureau : du lundi au vendredi,
de 9 h à 16 h 30
Courriel : celi@alcor.concordia.ca



Hakimeh Razavi
Français langue seconde
Anglais langue seconde

PROGRAMME DE LANGUES
TEMPS PLEIN :
- Anglais intensif, langue seconde

TEMPS PARTIEL :
- Anglais, langue seconde
- Français, langue seconde
- Espagnol, langue seconde

Prix spécial pour les personnes de 60 ans et plus

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
Anglais temps plein, inscription en personne : 3 janvier 2005, 13 h – 16 h
Temps partiel, inscription en personne : 7 décembre 2004, 17 h – 20 h
Temps partiel, inscription tardive :
du 9 décembre 2004 jusqu'au début des cours
(le Centre de l'éducation permanente est situé au 1600,
rue Sainte-Catherine Ouest, à l'angle de la rue Guy).

UNIVERSITÉ Concordia | Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

3277340A

MIEUX CONSOMMER



Tempérez vos thermostats !

Profitez de cette offre pour vous procurer des thermostats électroniques. Plus précis, ils éliminent les écarts de température et vous assurent plus de confort, tout en vous faisant économiser jusqu'à 10 % sur vos frais de chauffage.

Économisez jusqu'à 130 $

Maximum par maison unifamiliale, condo ou établissement commercial.

par remise postale

Communiquez avec votre maître électricien pour connaître les remboursements applicables aux duplex, aux triplex et aux immeubles à logements multiples. Si vous achetez chez un détaillant, n'oubliez pas de conserver vos codes à barres (CUP) originaux.

ACHAT

MIEUX CONSOMMER

Achetez cinq thermostats électroniques* pour plinthes électriques chez un détaillant ou auprès d'un maître électricien membre de la CMEQ et recevez 45 $ par la poste.

Obtenez un remboursement additionnel de 10 $ par thermostat pour le sixième et le septième thermostats achetés.

Hydro Québec

INSTALLATION

MIEUX CONSOMMER

Faites installer cinq thermostats électroniques* pour plinthes électriques par un maître électricien membre de la CMEQ et recevez 45 $ par la poste.

Obtenez un remboursement additionnel de 10 $ par thermostat pour le sixième et le septième thermostats installés.

Hydro Québec

Voir les autres modalités au verso.

Hydro Québec

3257596A 3257845

ACTUALITÉS

La Cour approuve un règlement sur les produits amaigrissants

PRESSE CANADIENNE

Une entente à l'amiable intervenue il y a 21 mois a finalement été approuvée par un tribunal dans la cause opposant des consommateurs canadiens et les fabricants des produits amaigrissants Ponderal et Redux, mais les Québécois n'en font pas partie.

Le juge Peter Cumming, de la Cour supérieure de l'Ontario, a approuvé le règlement d'un recours collectif national contre Servier Canada et ses sociétés affiliées.

Ce règlement comprend un fonds initial de 25 000 000 $ pour le paiement d'allocations, le remboursement des frais encourus par les régies de santé provinciales et des frais judiciaires. Un montant supplémentaire pouvant atteindre 15 000 000 $ sera disponible si nécessaire.

Un règlement parallèle a été conclu dans les poursuites intentées au nom des Québécois et pour lequel on attend toujours l'approbation de la Cour. Des mesures sont prises pour rendre exécutoire le règlement des litiges au Québec.

Rappelons que Ponderal et Redux ont été retirés du marché en 1997. Plusieurs personnes avaient contracté une hypertension pulmonaire primitive ou une maladie du coeur après en avoir consommé. Plus de 155 000 Canadiens ont reçu 1,4 million d'ordonnances pour ces médicaments avant que ceux-ci soient retirés.

Un vol vers les États-Unis est dérouté après une alerte terroriste

ASSOCIATED PRESS

Un vol de Lufthansa reliant Francfort à l'aéroport américain de Newark a été dérouté hier sur Dublin, suite à un appel anonyme faisant état d'un objet suspect à bord.

Le Boeing 747-400 s'est posé dans l'après-midi en Irlande et ses 373 passagers et 18 membres d'équipage ont débarqué, a précisé Michael Goentgens, porte-parole de Lufthansa. Selon lui, la compagnie aérienne a reçu une « alerte de sécurité » sur le vol 402. Il n'a pas fourni d'autres précisions. Selon l'aéroport international de Dublin, l'appel mentionnait un « objet suspect » à bord.

Procurez-vous vos thermostats auprès de nos partenaires

ACE · BMR au centre de la rénovation · Canac-Marquis Grenier C'est pas compliqué. · Canadian Tire · Co-op Quincaillerie Matériaux

Groupe Inter Luminaires · Home Depot · Home hardware · Laferté Centre de rénovation

Lumen · Matériaux à bas prix · Patrick Morin Le centre de la rénovation Des gens constructifs · Provost & Bouchard inc. Centre régional de la rénovation Unimat

PRO · Réno Dépôt · RONA · Unimat

La corporation des maîtres électriciens du Québec
www.cmeq.org

Modalités : Remplissez ce ou ces bons et envoyez-les par la poste avec une copie de la facture et les codes à barres (CUP) originaux aux ***Promotions Redemco inc.***, à l'adresse ci-dessous. Si vous achetez vos thermostats auprès d'un maître électricien, assurez-vous que son numéro de licence ainsi que la marque, le numéro du modèle et le prix des thermostats sont indiqués sur la facture. Dans le cas d'un immeuble à logements multiples, vous devez également préciser le nombre de logements dans lesquels les thermostats ont été installés. Seuls les bons lisibles et dûment remplis seront acceptés. Veuillez prévoir de six à huit semaines pour la réception de la remise postale. L'achat et/ou l'installation doivent être effectués entre le 1er février 2004 et le 31 décembre 2005. Les demandes de remboursement doivent être postées dans les deux mois suivant l'achat ou l'installation. Hydro-Québec n'est pas responsable des bons perdus, mal acheminés, illisibles ou incomplets. Cette offre de remise postale est soumise à toutes les lois fédérales et provinciales ainsi qu'à tous les règlements municipaux applicables. Toute soumission frauduleuse est passible de poursuite judiciaire. Cette promotion peut être modifiée sans préavis. Offre valide au Québec seulement.
La *Loi sur le bâtiment* exige que l'installation des thermostats soit réalisée par un membre accrédité de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ).
Vous pouvez consulter le répertoire des membres de la CMEQ à l'adresse suivante : www.cmeq.org/repertoire_me/index.asp.
*Thermostats programmables ou non programmables. Les convecteurs avec thermostat intégré sont également admissibles.

Postez à : Les Promotions Redemco inc., C.P. 2010, Longueuil (Québec) J4K 5J9
1 866 733-3626 • (514) 990-3514

Langue de correspondance : Français ☐ Anglais ☐
Nom et prénom :
Adresse : App. : Ville :
Province : Code postal : Téléphone :
Propriétaire ☐ Locataire ☐

Type de bâtiment :
Commerce ☐ Duplex ☐ Copropriété ☐
Unifamilial ☐ Triplex ☐ Logements multiples ☐

Immeuble à logements multiples : Nbre de logements visés ____

Postez à : Les Promotions Redemco inc., C.P. 2010, Longueuil (Québec) J4K 5J9
1 866 733-3626 • (514) 990-3514

Langue de correspondance : Français ☐ Anglais ☐
Nom et prénom :
Adresse : App. : Ville :
Province : Code postal : Téléphone :
Propriétaire ☐ Locataire ☐

Type de bâtiment :
Commerce ☐ Duplex ☐ Copropriété ☐
Unifamilial ☐ Triplex ☐ Logements multiples ☐

Immeuble à logements multiples : Nbre de logements visés ____

Hydro Québec

3257600A 3257846

Même l'hiver n'oserait pas s'y coller…

Le chapeau d'hiver Tilley apporte confort et joie à tous ceux qui ont le plaisir de le recevoir.
Grâce à lui, ils pourront affronter l'hiver au chaud et vous recevrez une « tempête » de remerciements. Le tissu extérieur en laine traitée au Téflon® empêche la neige d'y coller, tandis que les oreillettes douillettes et la protection ultrachaude pour le front s'escamotent discrètement dès que le temps s'adoucit. Cette saison, offrez-lui un Tilley - un cadeau qui prolongera la joie des fêtes pendant des années.



Tilley Endurables
Tilley. Les meilleurs chapeaux et vêtements de voyage au monde
Montréal : 1050, av. Laurier Ouest
(deux rues à l'ouest de l'avenue du Parc) **(514) 272-7791**
Pour obtenir l'addresse d'un détaillant ou un catalogue : **1 800 465-4249**

3271772A



Oui Oui Oui.
Les tout débuts. Inspirés par Birks.

Exclusivement Birks. Bague de fiançailles Caresse à diamant ornée d'un micro-pavé de diamants, en platine, à partir de 11 000 $.

BIRKS
CÉLÈBRE SES 125 ANS

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1 800 682.2622.

3276232A

Arrestation pour tentative de meurtre

RAYMOND GERVAIS

Marc-André Legault, 20 ans, recherché depuis près de deux semaines en rapport avec une tentative de meurtre survenue à Saint-Alphonse-de-Granby, dans les Cantons de l'Est, a été arrêté dans la nuit de jeudi à hier à Montréal.

Legault était activement recherché depuis que des chasseurs avaient découvert par hasard, en bordure d'un chemin forestier, une femme de 46 ans de Montréal qui avait été battue, puis abandonnée pour morte par son agresseur. Legault, qui n'a pas de casier judiciaire, était aussi recherché relativement à une agression armée et à la séquestration d'une autre femme, âgée de 43 ans, de Laval, survenue en même temps.

Ce sont deux patrouilleurs du Service de police de la Ville de Montréal qui ont réussi à épingler Legault après avoir remarqué qu'il conduisait son véhicule de manière erratique. C'est en vérifiant l'identité de l'automobiliste qui était au volant d'un véhicule loué que les agents se sont aperçus que Legault était recherché.

Hier matin, Legault a été remis entre les mains des enquêteurs de la Sûreté du Québec. Il devra notamment répondre à des accusations de tentative de meurtre, de voies de fait avec lésions et de voies de fait armées (il aurait battu ses victimes à l'aide d'un marteau et d'un bâton).

C'est grâce au témoignage de la seconde victime que Legault a pu être identifié. Il semble que ce dernier, un ancien résidant de la région de Granby qui habite maintenant Montréal, connaissait les deux femmes.

EN BREF

Homicide à Montréal

Une femme a été tuée à l'angle des rues de l'Epée et Jean-Talon, un peu avant midi, hier. Il s'agit du 41e homicide à survenir en 2004 sur le territoire de la police de Montréal. Selon Annie Lemieux, de la police de Montréal, il s'agirait d'une dispute entre deux dames dans un appartement. L'une d'elles a été poignardée à l'aide d'un objet tranchant, puis transportée à l'hôpital où les médecins ont constaté son décès. La deuxième dame, considérée comme un témoin, a été blessée légèrement. On ne crait pas pour sa vie. PC

PORNOGRAPHIE INFANTILE

Le procès vire au surréalisme

CHRISTIANE DESJARDINS

Le procès du Montréalais de 31 ans accusé d'agression sexuelle sur sa fille de 4 ans et d'implication dans un réseau de pornographie infantile, qui devait se terminer hier, est interrompu. Cette décision a été prise pour permettre à l'accusé de retrouver Léon Desbois, un *junkie* qui se serait volatilisé il y a deux ans, pour réapparaître une semaine avant le procès, se faire « ouvrir la tête à coups de batte de baseball » par l'accusé et son frère, puis disparaître à nouveau.

Ce Léon Desbois, 26 ans, pourrait être l'agresseur de sa fille, pense l'accusé. Il venait chez lui dans le temps où les photos pornographiques de l'enfant ont été prises.

L'accusé, que nous appellerons Monsieur X pour protéger l'identité de sa fille, a lâché le nom de Desbois au terme du contre-interrogatoire serré que lui faisait subir le procureur de la Couronne, Louis Miville-Deschenes, jeudi. « Desbois, on l'a perdu de vue pendant deux ans, puis une semaine avant le procès, ma femme l'a vu au dépanneur. Et la première chose qu'il a dite c'est : *C'est pas moi qui a touché à ta fille, c'est Pierre (Landreville)* », a raconté l'accusé.

Après les révélations de sa femme, le 21 novembre, Monsieur X et son frère seraient partis aux trousses de Desbois, l'auraient rattrapé et frappé à coups de batte de baseball, avant qu'il ne s'enfuie de nouveau. Depuis, ils n'en ont plus de nouvelles. Monsieur X trouve tout cela bien suspect.

Le procureur lui a alors demandé pourquoi il n'avait pas mentionné le nom de Desbois avant, si ce témoin pouvait le disculper. « Parce que mon avocat voulait pas que j'en parle », a répondu l'accusé. Le procureur a alors offert à l'accusé de prendre le temps de retrouver le mystérieux Desbois. Il lui a aussi offert le temps de faire contre-expertiser son ordinateur.

« Ah, si vous payez le 2000 $ que ça coûte pour l'expert, je veux bien », a répondu Monsieur X, en fin d'après-midi, jeudi. Sur ce, les procédures avaient été ajournées, pour que Monsieur X discute avec son avocat de cette occasion qui s'offrait.

En 1997, Monsieur X. a été accusé de trois crimes à caractère sexuel contre une fillette de 8 ans.

Hier matin, sans surprise, Me Gilles Fontaine, avocat de Monsieur X, annonçait qu'ils allaient chercher Desbois et voir les possibilités de faire contre-expertiser l'ordinateur. Monsieur X multiple les sous-entendus sur la façon dont la SQ a expertisé son ordinateur, dans lequel on a retrouvé les preuves de sa participation à un réseau de pornographie infantile.

Erreur judiciaire ?

Manifestement, Monsieur X est à un poil de crier à l'erreur judiciaire, comme celle qu'on lui a fait subir « en 1993 ». On l'avait accusé faussement, dit-il. Il ne se rappelle plus trop pourquoi, ni sur qui. Il se rappelle seulement que ça s'était terminé par un « 810 », soit un engagement de garder la paix et d'avoir une bonne conduite.

Vérifications faites par *La Presse*, Monsieur X se trompe d'année, et n'est pas très précis sur la conclusion de cette affaire. C'est en 1997 qu'il a été accusé de trois crimes à caractère sexuel contre une fillette de 8 ans. En avril 1998, avant que ne débute son enquête préliminaire, la procureure de la Couronne, Hélène Di Salvo, avait décidé d'abandonner les accusations. Parce que, avait-elle fait valoir devant la juge Suzanne Coupal, en parlant avec la victime, elle s'était rendue compte que sur certains faits, la petite ne lui avait pas donné l'heure juste. Me Di Salvo suggérait de clore l'affaire en faisant signer un engagement (un 810) à Monsieur X. Ce qui avait fait bondir la juge.

« Vous allez m'expliquer ça là, parce qu'une agression sexuelle sur un enfant qui se règle avec un 810, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas. Ça veut dire qu'on a des raisons de craindre... », avait rétorqué la juge Coupal.

Me Di Salvo avait alors précisé qu'il s'agissait plutôt d'un « 810.1. » La nuance est que l'accusé reconnaissait « qu'on avait des raisons de craindre qu'il pose des actes sexuels sur des enfants en bas de 14 ans ». Il s'engageait du même coup pour un an (période maximale pour ce genre d'engagement) à ne pas se trouver seul en présence d'enfants, et à ne pas fréquenter les endroits publics où l'on trouvait des enfants, soit des parcs, des piscines, des écoles.

« Ce n'est pas que je ne crois pas la victime, mais il y a des faits qui se sont ajoutés et qui ne sont pas vrais. Il a fallu que je confronte l'enfant, et c'est la meilleure solution à mon avis de régler avec un 810.1 », avait ajouté Me Di Salvo. L'avocat de l'accusé avait alors renchéri, en disant que Monsieur X était prêt à admettre « ces craintes que certaines personnes pourraient avoir ».

« Mais c'est peut-être dans un but préventif à ce stade-ci. Ça veut pas dire que Monsieur X va être accusé dans le futur de quoi que ce soit », avait-il dit. La juge avait fini par accepter, et Monsieur X a signé l'engagement demandé. Voilà l'histoire des « fausses accusations ».

Quoi qu'il en soit, le procès de Monsieur X a été reporté au 14 décembre.

On avisera alors, et on reportera la suite du procès à une date ultérieure, probablement en 2005. Rappelons que Monsieur X et Pierre Landreville, un commerçant de l'Assomption, ont été arrêtés en décembre 2002, au terme d'une enquête sur la pornographie infantile amorcée en Europe. Landreville subira son procès ultérieurement.

CINÉMA
TOUS LES SCÉNARIOS...
Tous les samedis dans LA PRESSE

Le plus grand magasin spécialisé au service du vin au Québec
Celliers
Carafes
Tire-bouchons
Verres
Casiers bouteilles
Ensembles-cadeaux
Appareils de réfrigération
Accessoires pour sommeliers
Livres spécialisés sur le vin
Financement disponible*
* Détails en magasin
3260218
Vaste choix d'idées-cadeaux pour un être cher
Vin & Passion
celliers et accessoires au service du vin
CENTROPOLIS Laval (angle Saint-Martin et autoroute 15) 1910, av. Pierre-Péladeau, Laval
(450) 781-8467 Téléc. : (450) 781-8468 vinetpassion.com

MONT BLANC
DÉCOUVREZ
StarWalker
Nouvelle génération d'instruments d'écriture
Corps et capuchon en résine précieuse noire, ligne futuriste, nouveau système de diffusion d'encre avec plume rhodiée, étoile Montblanc suspendue dans une bulle transparente.
3268389
Boutique du Stylo DEPUIS 1969
• 977, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (niveau métro - Simons)
• Carrefour Laval • Mail Champlain, Brossard
• Place Laurier à Sainte-Foy, Québec
Tél. : (514) 284-1295 www.stylo.ca
3268398

3266663 A
VOUS LE MÉRITEZ BIEN!
Zytco Solarium
VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE
ESTIMATION SANS FRAIS
ST-LAURENT
4940 Chemin Bois-Franc
St-Laurent Qc, H4S 1A7
514-335-2050 800-361-9232
WWW.ZYTCO.COM
3274195
License R.B.Q. 1983-2179-28
MEMBRE APCHQ

ENCAN PUBLIC
AU-DELÀ DE 30 BIJOUX RECOUVRÉS
PAR DÉCRET DE SAISIE DE COUR
À ÊTRE MIS À L'ENCAN AU BÉNÉFICE DU CRÉANCIER
(DOSSIER DE COUR NO. 04-CV-253840CM2)
AUTRES EXPÉDITEURS
PLUS DE 100 NOUVEAUX ARTICLES DE BIJOUTERIE FINE À ÊTRE VENDU À LA PIÈCE PAR DÉCRET
BENTLEY CONTINENTAL GT 2004 NEUVE
VISIONNEMENT SUR SITE EXTERNE SÉCURISÉ SUITE À UNE OFFRE GAGNANTE SEULEMENT. L'OFFRE GAGNANTE SE JOINT À L'ENCAN NATIONAL. INFORMATION COMPLÈTE SUR LE FORFAIT DISPONIBLE À L'ENCAN SEULEMENT.
3277231A
BAGUE EN OR BLANC 18K AVEC DIAMANT 5 CARATS
BAGUE CERTIFIÉE GUBELIN, AVEC RUBIS 3 CARATS NON HAUFFÉS
DIAMANTS DE 1 À 5 CARATS, RUBIS, ÉMERAUDES, SAPHIRS, PERLES ; BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, COLLIERS, BAGUES; PLUSIEURS MONTRES ROLEX, CARTIER, PATEK PHILLIPE, PIAGET; EN PARFAITE CONDITION AVEC GARANTIE.
RENDEZ-VOUS À LA SALLE FEDERAL AUCTION
DE L'HÔTEL WINDSOR, 1170 RUE PEEL
LE DIMANCHE 5 DÉCEMBRE. VISIONNEMENT PUBLIC ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13 H. L'ENCAN DÉBUTE À 14 H PRÉCISE.
Quelques restrictions, ajouts et/ou retraits peuvent s'appliquer. Frais de manipulation de 15%. TPS et TVQ s'appliquent. Conditions : comptant, cartes de crédit, Interac et chèques certifiés. Information (905) 458-9509. Federal Auction Service n'est pas un organisme gouvernemental. © 2004 FAS
ISO 9001:2000 BSI REGISTERED

Tire-bouchon Laguiole original corne et bois à partir de 150 $
Carafes No Drip MD à partir de 120 $
Livre de cave recouvert de liège rég. 65 $ - spéc. 50 $
Carafe Grand Arôme rég. 100 $ - spéc. 85 $
Collerettes pour bouteille Boîte de 100 25 $
Coffret Arôme à partir de 120 $
Faites plaisir à l'amateur de vin ce Noël
Tire-bouchon Pulltaps à partir de 30 $
Identificateur à fromage ou terrine, en inox et nacre 20 $ ens. de 3
Carafe Toupie rég. 135 $ - spéc. 125 $
Jeu VINO-Quiz 22 $
Thermomètre à carafe 50 $
Cellier Vinum Cap. approx. 52 bouteilles
Vinum design
1480, City Councillors, Montréal (près de La Baie)
Tél. : (514) 985-3200 • www.vinumdesign.com
3274518A
Courez la chance de gagner† 1000 $ d'achats chez Vinum*
Inscrivez-vous sur notre site www.vinumdesign.com/noel
Date limite de participation : 31 décembre 2004
Date de tirage : 15 janvier 2005
†Aucun achat requis. Concours réservé aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Tous les détails sur le site ou en magasin. *Valide sur achats en magasin seulement.
3274521

Pour avancer, il faut prendre des décisions.

Avec près de 300 programmes d'études aux 1er, 2e et 3e cycles, l'UQAM vous donne le choix.

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION

Baccalauréats

Administration
Économique
Gestion des ressources humaines
Gestion du tourisme et de l'hôtellerie
Sciences comptables
Urbanisme

Maîtrises

Administration des affaires
• MBA pour cadres
• MBA recherche
Économique
Études urbaines
Finance appliquée
Gestion de projet
Gestion et planification du tourisme
Informatique de gestion
Sciences comptables

Doctorats

Administration
Économique
Études urbaines

FACULTÉ DES SCIENCES

Baccalauréats

Actuariat
Biochimie
Biologie en apprentissage par problèmes
Chimie
Génie microélectronique
Géologie
Informatique et génie logiciel
Mathématiques

Maîtrises

Biologie
Chimie
Génie logiciel
Informatique
Informatique de gestion
Kinanthropologie
Mathématiques
Sciences de la Terre
Sciences de l'atmosphère
Sciences de l'environnement
Technologie de l'information

Doctorats

Biochimie
Biologie
Informatique
Informatique cognitive
Mathématiques
Ressources minérales
Sciences de l'environnement

ÉCOLE DES SCIENCES HUMAINES

Baccalauréats

Enseignement de l'anglais langue seconde
Enseignement du français langue seconde
Géographie
Histoire
Histoire, culture et société
Philosophie
Psychologie
Science, technologie et société
Sciences des religions
Sciences du langage
Sexologie
Sociologie
Travail social

Maîtrises

Géographie
Histoire
Intervention sociale
Linguistique
Philosophie
Sciences des religions
Sexologie
Sociologie

Doctorats

Histoire
Linguistique
Philosophie
Psychologie
Sciences des religions
Sociologie

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET COMMUNICATIONS

Baccalauréats

Animation et recherche culturelles
Communication – cinéma, télévision, multimédia interactif
Communication – journalisme
Communication – relations humaines
Communication – relations publiques
Communication – stratégies de production
Études littéraires

Maîtrises

Communication
Études littéraires

Doctorats

Communication
Études littéraires
Sémiologie

FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

Baccalauréats

Communication, politique et société
Droit
Relations internationales et droit international
Science politique

Maîtrises

Droit
Science politique

Doctorats

Science politique

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Baccalauréats

Développement de carrière
Éducation préscolaire et enseignement primaire
Enseignement en adaptation scolaire et sociale
Enseignement en formation professionnelle
Enseignement secondaire
Intervention en activité physique

Maîtrises

Éducation
Kinanthropologie

Doctorats

Éducation

FACULTÉ DES ARTS

Baccalauréats

Art dramatique
Arts visuels et médiatiques
Danse
Design de l'environnement
Design graphique
Histoire de l'art
Musique

Maîtrises

Arts visuels et médiatiques
Danse
Études des arts
Muséologie
Théâtre

Doctorats

Études et pratiques des arts
Histoire de l'art
Muséologie (doctorat international)

École de langues

Allemand
Anglais
Espagnol
Français écrit pour non-francophones
Italien
Langue des signes québécoise
Langue et culture arabes
Langues et cultures d'Asie
Langue et culture du Brésil
Russe

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MODE DE MONTRÉAL

Baccalauréats

Gestion et design de la mode

Rendez-vous à la Journée Découverte.

Mercredi 16 février 2005 – 12 h à 19 h 30

Campus central
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est
Métro Berri-UQAM

Complexe des sciences
Pavillon Président-Kennedy
201, avenue Président-Kennedy
Métro Place-des-Arts

La Journée Découverte vous permettra d'en savoir davantage sur les possibilités qui s'offrent à vous.

www.uqam.ca/decouverte

L'UQAM offre aussi diverses concentrations ou profils et plusieurs types de programmes : majeures et mineures, certificats, programmes courts de 1er et 2e cycles ainsi que des diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS). Nos programmes sont offerts à Montréal et en région métropolitaine.

UQÀM

Prenez position

3257396A



VINCENT MARISSAL

Cette semaine, le Montecillo 2000 à 12,85 $...

Le seul bon côté de la grève à la Société des alcools du Québec (SAQ), c'est qu'elle aura apparemment permis à bon nombre de ses clients de découvrir la LCBO (Liquor Control Board of Ontario), un autre monopole d'État dont la SAQ devrait s'inspirer quand elle reprendra ses activités normales.

La SAQ devrait d'ailleurs se méfier parce que plusieurs de ses clients, après avoir goûté au service et aux prix de la LCBO, pourraient fort bien prendre l'habitude des virées outre- Outaouais pour se constituer des réserves de vin.

Il ne s'agit pas ici de dénigrer la SAQ, un monopole étatique qui, dans l'univers pas du tout démocratique du vin, a fait des efforts considérables depuis trois décennies pour démocratiser le plus possible l'accès au divin nectar. Avec une grande sélection et une disponibilité quasi illimitée de produits, le grand nombre de succursales, les prix généralement plus bas qu'ailleurs en Amérique du Nord (et même souvent plus bas, pour des vins français ou italiens, qu'en France ou en Italie même), la SAQ est une bonne affaire pour les consommateurs québécois. Elle est certainement devenue un ingrédient essentiel à notre joie de vivre proverbiale.

Mais la SAQ, comme l'auront constaté les nouveaux visiteurs des succursales de la LCBO, peut apprendre quelques petites choses de sa rivale ontarienne. Alors, avant de sauter sur vos claviers pour dénoncer la traîtrise de cette chronique, considérez ce qui suit.

D'abord, les prix, ce qui n'est pas un détail pour un peuple qui, selon les études récentes, achète de plus en plus de vin. Règle générale, tous les vins dits de consommation courante, soit les vins de moins de 20 $ la bouteille, sont systématiquement de 10 % à 20 % moins chers. Pour les grands vins de garde et les bouteilles plus prestigieuses, ça se vaut de part et d'autre de la frontière, quoique la LCBO ait tendance à les vendre un peu plus cher.

De toute évidence, la LCBO reste une bonne affaire pour le gouvernement de l'Ontario, malgré sa politique de prix. Même Mike Harris a dû se rendre à l'évidence et il a abandonné à la fin des années 90 son projet de privatisation de cette vache à lait. (L'une des raisons expliquant la variation des prix est que les Ontariens achètent encore plus de spiritueux que les Québécois, produits sur lesquels le profit est beaucoup plus grand, ce qui donne une marge de manoeuvre pour abaisser le prix du vin.)

Mais il n'y pas que le prix à la caisse, il y a aussi la politique des soldes en succursale, un concept extraterrestre à la SAQ, semble-t-il. On est loin, heureusement, de l'époque pudibonde de la Commission des liqueurs, où les clients ne pouvaient voir les bouteilles et remettaient presque clandestinement un bordereau à un préposé, qui, lui, faisait sortir la commande de l'entrepôt. Il subsiste toutefois une petite gêne quand vient le temps de solder le vin. Au Québec, tout le monde, dans toutes les régions et dans toutes les succursales de la SAQ, achète en même temps les mêmes bouteilles en solde, généralement de la piquette des grands producteurs qu'il faut en plus acheter à la caisse. Ou alors, tous les amateurs doivent se précipiter à leur succursale entre 10h et 22h un jour donné et acheter pour plus de 100 $ pour obtenir un maigre 10 % de rabais.

La SAQ devrait d'ailleurs se méfier parce que plusieurs de ses clients, après avoir goûté au service et aux prix de la LCBO, pourraient fort bien prendre l'habitude des virées outre-Outaouais pour se constituer des réserves de vin.

Jamais de surprise ni dans le choix ni dans les prix. Avec la SAQ, tout le Québec boit le même vin en solde en même temps, cinq ou six fois par année. Ça manque un peu d'originalité et de dynamisme. Pourtant, le plaisir du vin, c'est aussi le plaisir de l'acheter.

Le visiteur occasionnel des sections Vintages de la LCBO (notamment la magnifique succursale du centre-ville d'Ottawa) ne sait jamais en entrant ce que lui réservent ses explorations. Le choix vaut bien celui de la SAQ et chaque magasin solde différentes bouteilles, parfois jusqu'à 30 %, voire 40 %.

De plus, la LCBO titille sa clientèle avec deux nouveaux arrivages par mois, une centaine de nouveaux produits en tout (catalogue couleur envoyé par la poste aux clients deux semaines à l'avance) qui disparaissent généralement en quelques jours. À la SAQ, l'arrivée de nouveaux produits, les vins prestigieux de Toscane, notamment, et leur mise en vente sont toujours entourées d'un grand mystère. Pourquoi, par exemple, faut-il faire la queue par un matin glacial de février pour acheter quelques bouteilles de Volte à 31 $ à la SAQ alors qu'on en trouve régulièrement en tablette à la LCBO à 23,95 $?

Allez voir par vous-même, ça vous évitera les remords de conscience de traverser un piquet de grève. Un tuyau, pendant qu'on y est : le Rioja Montecillo (crianza) 2000, un très bon espagnol d'une maison toujours fiable, est en solde à 12,85 $ (17,15 $ à la SAQ, si vous décidez de traverser le piquet de grève et si vous en trouvez).

Ça ne s'arrange pas pour Charest

Déjà que c'est pas la grande forme pour Lucien Bouchard ces temps-ci, on va lui faire faire un infarctus en évoquant le scénario d'un retour en politique ! Laissez le pauvre homme tranquille, il a déjà donné et il a eu la sagesse, lui, de tirer sa révérence avant de voir son étoile pâlir.

En fait, l'aura toujours intacte de M. Bouchard, telle qu'observée dans notre sondage CROP publié hier, en dit surtout beaucoup sur l'impopularité de ses deux successeurs au poste de premier ministre, Bernard Landry et Jean Charest.

Ça ne s'arrange surtout pas pour Jean Charest, qui continue de croupir (son gouvernement aussi) sous la barre des 40 % de satisfaction. Pourtant, Jean Charest n'a pas eu un mauvais automne, au contraire. Son virage vert a été bien reçu, les grandes centrales syndicales ont rangé leurs pancartes, le grand désordre social appréhendé ne s'est toujours pas produit, les étudiants ont décoléré, il a fermement mis le couvercle sur la jeune droite de son parti. En plus, il a arraché une entente asymétrique historique à Ottawa sur la santé, il a tenu son bout en péréquation et les nouvelles pour les familles s'annoncent apparemment plutôt bonnes. Et les défusions, vous vous souvenez des défusions, le Waterloo annoncé de Jean Charest ? Eh bien ! plus personne n'en parle.

Alors, quel est le problème de Jean Charest ? Toujours le même : question de personnalité, question de « connexion » avec les Québécois.

Ce n'est pas un hasard si le fougueux Lucien Bouchard a tant marqué les Québécois. Près de quatre ans après son départ, il laisse toujours une très forte impression aux Québécois. Jean Charest, lui, 20 mois après avoir été élu, n'a toujours pas réussi à toucher ses concitoyens.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

Pour un cadeau jamais banal, toujours spécial

À l'occasion de Noël, passez à la boutique-librairie du Musée des beaux-arts de Montréal où vous trouverez une multitude d'**idées-cadeaux**. Repartez avec des présents uniques, emballés gratuitement à l'image exclusive du Musée.

Profitez également de notre service de valet offert gratuitement à la clientèle du 10 décembre au 24 décembre 2004, et oubliez les soucis du stationnement.


1


2

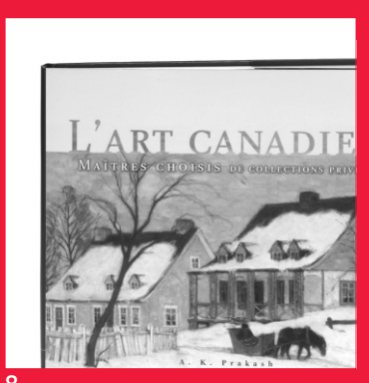

3


4


5


6


7



8

1. Tripode en raku avec oiseaux créé par une céramiste québécoise **2. Théière** et **tasse** en porcelaine faites au Québec **3. Collier** d'un créateur québécois
4. Reproduction d'une statuette africaine **5. Moulin à poivre** et **salière** fabriqués à la main au Québec **6. Minipendule** (3 x 6,5 cm) à l'allure des années 60
7. Poupées elfes en chiffon **8. Livre** sur l'art canadien

1390, rue Sherbrooke Ouest
Pavillon Jean-Noël Desmarais
Heures d'ouverture étendues pour la période des fêtes
Renseignements :
(514) 285-1600, poste 344

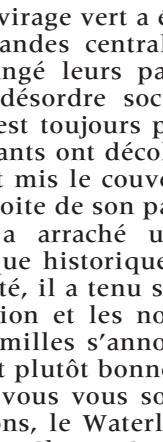
la **boutique-librairie** du Musée des beaux-arts de Montréal

3268548A

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Célébration 2005

Tirage du 2004-12-03
316B210
(non décomposable)


1 Grand Cherokee Laredo (ou 50 000 $)

2004-12-01 094B898 | 2004-12-02 822C125

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 Grand Cherokee Laredo chaque jour du 1er au 31 déc. 2004

3277237

ERRATUM
WAL★MART

Le prix et le numéro d'article du lecteur de DC AM-FM Jensen à face détachable, annoncé dans notre cahier publicitaire en vigueur jusqu'au 12 décembre, sont erronés.

Le bon prix est 129,97 $.
Le bon numéro d'article est n° 1062355..

Toutes nos excuses pour cet inconvénient..

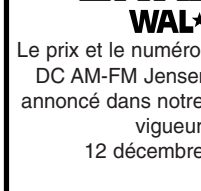
DES CADEAUX QUI RAPPROCHENT ?
LIVRAISON PARTOUT AU CANADA

NOUVEAUTÉ
PENTAX UXF XII 8x25

Spécial 99,95 $ + tx
Grossissement 8X
Robustes et pratiques !

PENTAX XCF 8x40

Spécial 99,95 $ + tx
Grossissement 8X
Très lumineuses
Idéales pour l'ornithologie !

LE SUMMUM
PENTAX DCF WP 8x32

Spécial 374,95 $ + tx
superbes jumelles étanches pour ornithologue sérieux

LES JUMELLES PENTAX SONT GARANTIES À VIE !

Autres spéciaux en magasin
Télescopes astronomiques
Télescopes terrestres - Jumelles - Microscopes
Livres sur la nature - Loupes
Prix offerts pour un temps limité

Lire La Nature inc.
1198, Chambly - Longueuil QC
(450) 463-5072
Sans frais : 1 888 540-0444
www.lirelanature.com

3277248

AUJOURD'HUI

MISE 4* EN BONI
* Pour une sélection de 4 numéros

Banco®
18 ans+
LOTO QUÉBEC
www.loto-quebec.com

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU LOTTO 649

LOTTO SUPER 7®
Tirage du 2004-12-03
05 20 35 36 39 43 45
Complémentaire : (37)

Banco®
Tirage du 2004-12-03
Banco Spécial®
02 05 08 09 10 24 25 27 30 32
39 41 44 45 51 53 54 56 57 70

la Quotidienne®
Tirage du 2004-12-03
3 4
724 9071

Extra
Tirage du 2004-12-03

Numéros	Lots
018149	100 000 $
18149	1 000 $
8149	250 $
149	50 $
49	10 $
9	2 $

laMini®
Tirage du 2004-12-03

Numéros	Lots
425347	50 000 $
25347	5 000 $
5347	250 $
347	25 $
47	5 $
42534 ■	1 000 $
4253 ■	100 $
425 ■	10 $

un Cadeau Santé!

pour toute la famille!

CLUB PISCINE VOUS FAIT CADEAU DE LA

TPS* et TVQ*

sur tous les appareils d'exercice en magasin*

Vélo «spinner» SPK08
prix régulier 1299$



rabais de **500$**

Prix Cadeau!
799$
TPS et TVQ incluses!*

Escaladeur SG8.0
prix régulier 1699$



rabais de **500$**

Prix Cadeau!
1199$
TPS et TVQ incluses!*

Elliptique
HM6006M
prix reg. 699$



rabais de **100$**

Prix Cadeau!
599$
TPS et TVQ incluses!*

Tapis roulant T54HR
prix régulier 1999$



rabais de **200$**

Prix Cadeau!
1799$
TPS et TVQ incluses!*

Vélo HM6004M
prix régulier 599$



rabais de **100$**

Prix Cadeau!
499$
TPS et TVQ incluses!*

Surveillez notre Infopub, TOUS LES JOURS sur les ondes de Télé Achat!



ACHETEZ VOTRE SPA MAINTENANT ET NE PAYEZ RIEN AVANT MAI 2005**

CLUB PISCINE SUPER Fitness

L'entraînement dans le confort de votre maison

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À
www.clubpiscine.ca

Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Jusqu'à épuisement des stocks. Applicable dans les magasins participants seulement. *Nous accordons un rabais équivalent aux taxes sur les appareils d'exercice sélectionnés. **Sujet à l'approbation de crédit. Voir détails en magasin.

FINANCEMENT EN MAGASIN BANQUE LAURENTIENNE

FINANCEMENT accord D Desjardins

3276074A

POLITIQUE

En prévision d'élections hâtives

Le PLC fourbit ses armes

JOËL-DENIS BELLAVANCE

Le ministre des Transports, Jean Lapierre, a mis les troupes libérales du Québec en état d'alerte, hier soir, en annonçant que le Parti libéral du Canada (PLC) commencera à choisir ses candidats en prévision des prochaines élections dès le printemps prochain.

Le lieutenant politique de Paul Martin au Québec a expliqué que le PLC a l'obligation d'être prêt à tout moment compte tenu que les libéraux dirigent un gouvernement minoritaire à la Chambre des communes depuis le 28 juin.

Ainsi, M. Lapierre, qui participait au conseil national élargi de l'aile québécoise du PLC, a indiqué avoir l'intention de mettre sur pied la commission électorale du parti pour la province, qui aura comme mandat de coordonner les assemblées d'investiture, dès le mois de mars, soit après la tenue du congrès national, qui aura lieu à Ottawa du 4 au 6 mars 2005.

« J'aimerais qu'on commence à choisir des candidats au printemps. (...) Au fond, il y a un moment pour cela. Les gens auront le temps de réfléchir à leurs ambitions. J'ai pris la décision pour le Québec », a dit M. Lapierre.

« Je pense qu'on doit être en état d'alerte. Quand on est dans un gouvernement minoritaire, il faut toujours être en état d'alerte. Dans ce sens-là, le parti maintenant s'active. On va y aller graduellement », a ajouté le ministre, rappelant que la durée de vie moyenne d'un gouvernement minoritaire est d'environ 18 mois.

Le Parti libéral n'est pas la seule formation politique à affûter ses armes en prévision des prochaines élections. Le Parti conservateur tiendra son congrès national à Montréal à la mi-mars, le Bloc québécois réunira ses troupes en mai tandis que le NPD tiendra son congrès à Québec en juillet.

Cela dit, M. Lapierre a admis que les coffres du PLC ne sont pas beaucoup garnis. Le parti traîne une dette de quelque cinq millions de dollars à la suite des élections du 28 juin, une situation que M. Lapierre ne peut expliquer compte tenu que les libéraux sont au pouvoir depuis maintenant 11 ans.

Par ailleurs, les militants libéraux qui participent au conseil national élargi comptent couper l'herbe sous le pied de Paul Martin aujourd'hui en votant une résolution, parrainée par la Commission des femmes du PLC(Q), exhortant le gouvernement à ne pas participer au bouclier antimissile préconisé par l'administration de George W. Bush.

Cette résolution risque de donner lieu à des débats passionnés aujourd'hui, d'autant plus que le président Bush a profité de sa première visite officielle au Canada cette semaine pour augmenter de plusieurs crans la pression sur le gouvernement Martin pour qu'il participe à cette aventure militaire.

EN BREF

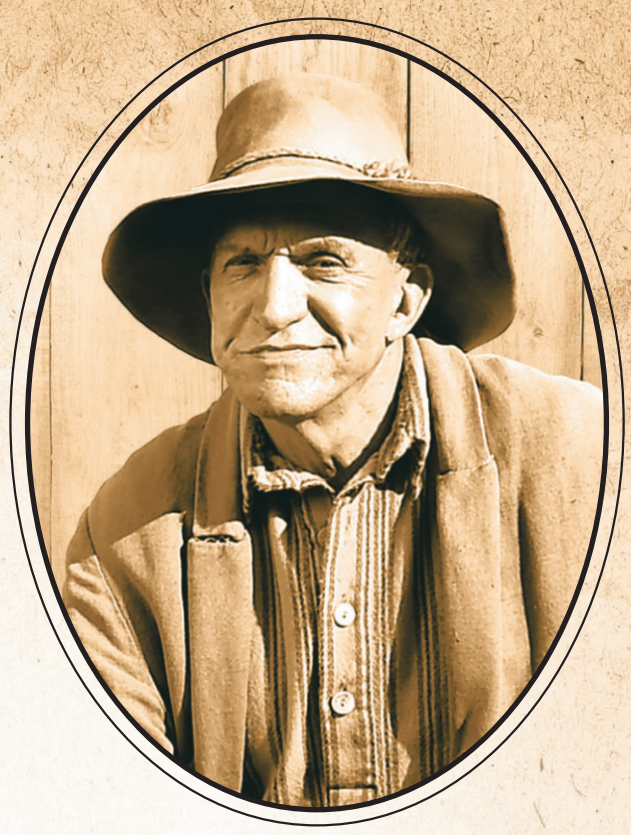
Plus d'échanges avec le nord-est des États-Unis

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, prone une plus libre circulation des biens et des cerveaux entre le Québec et le nord-est des États-Unis. Prenant la parole hier devant la Chambre de commerce à Plattsburgh, M. Duceppe a évoqué le courant commercial naturel entre Québec et New York, au grand plaisir des gens d'affaires locaux. Le projet de train rapide, sans être un véritable train à grande vitesse, entre Montréal et New York, plane dans l'air depuis des années, sans y voir des fonds investis, a déploré M. Duceppe.
Presse Canadienne

Le calme revient au village

«ON PEUT ENFIN DORMIR SUR NOS DEUX OREILLES»

Au lendemain de l'intrusion de malfrats dans l'ordinateur de plusieurs villageois, ceux-ci ont employé les grands moyens pour se défendre. Notre bon Joseph-Aimé témoigne : « Avec l'attirail de Bell, j'ai le ciboulot tranquille. Pour les festivités, y a rien de mieux qu'une parenté bien protégée ! »



Mobilité



- 3 premiers mois de service gratuits*1
- Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits **Tout-en-un**

La mobilité sans tracas. Seulement chez Bell.

Téléphone pliable à écran couleur à partir de
0 $ *2

ExpressVu



Offrez-vous une meilleure télé !

- Plus de 400 canaux et 16 forfaits thématiques
- Service horaire variable gratuit sur les réseaux canadiens

Vous en aurez plein la vue !

À partir de
49 $ ‡
après crédits installation incluse‡‡

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services
- **Mobilité**
- **Sympatico**MC
- **ExpressVu**MC

et économisez mois après mois avec **Le Forfait**^1 de Bell.

NOUVEAU
5 $ **par mois**^2
pour 1000 min d'interurbain
Canada, É.-U., 24/7

Sympatico Intermédiaire



Libérez votre ligne téléphonique !

14,95 $ **par mois les 6 premiers mois**†1

C'est le temps de brancher toute la maisonnée !

Service Internet plus pratique et sécuritaire que jamais.

Gratuit : 6 mois de notre gamme complète de services de sécurité†2 mis à jour automatiquement
• Antivirus • Coupe-feu • Anti-logiciels espions

Bell

Et bien simple.MC

bell.ca/cadeaux • 1 866 880-5076 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257
Beloeil
Mail Montenach
(450) 446-7176
Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759
Châteauguay
Centre régional Châteauguay
(450) 691-7665
Coaticook
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997
Cowansville
Domaine du Parc
(450) 263-4444
Delson
5, route 132
(450) 635-9999
Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
Dorval
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222
Drummondville
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades Drummondville
(819) 474-4433
Gatineau
Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355
Granby
Galeries de Granby
(450) 777-4058
Hull
Galeries de Hull
(819) 771-2716
Joliette
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533
LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071
Laval
1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355
Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558
Montréal
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau (angle Laurier)
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine Ouest
(514) 866-6686
Centre Rockland
(514) 340-1269
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202
Mont-Tremblant
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404
Pointe-aux-Trembles
12530, rue Sherbrooke Est
(514) 645-4455
Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455
Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
Place Rosemère
(450) 435-0024
Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256
Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605
Sorel
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789
St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535
Ste-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500
St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749
St-Jean-sur-Richelieu
391, boul. du Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400
St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926
St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355
St-Léonard
6050, boul. Métropolitain Est
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985
Tracy
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777
Trois-Rivières
5691, boul. Jean-XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482
Victoriaville
567, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 357-7777
La Grande Place des Bois-Francs
(819) 357-5776

Aussi offert dans les magasins Bell Mobilité et les détaillants autorisés : FUTURE SHOP, LA CABINE TÉLÉPHONIQUE, Dumoulin, Stéréo Plus, SONXPLUS, RadioShack (Excluant Mobilité)

Offre ExpressVu disponible aussi : CENTRE HI-FI

Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et sont réservées aux nouvelles activations. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. †1 Sujet à un engagement de 12 mois. Le tarif de 25,95 $/mois s'applique pour les mois 7 à 12. Le tarif mensuel courant (maintenant 29,95 $) s'applique par la suite. 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargements en sus. †2 Le tarif mensuel courant (maintenant 12,90 $) s'applique par la suite. Les services doivent être activés dans les 90 jours suivant l'abonnement sans quoi ils seront automatiquement retirés du compte. Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. *1 Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 $, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. *2 Sujet à un engagement de 3 ans. ‡ Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 3120 (129,99 $) moins les crédits d'équipement de 50 $ et de télé à la carte de 30 $ avec un engagement de 2 ans. Les crédits sont appliqués sur le compte, avant les taxes ; prévoir de 6 à 8 semaines. Le système doit être activé avant le 16 janvier 2005. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Vénus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 $ par commande. Une pièce d'identité avec photo valide et une autorisation doit être donnée sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire pour ouvrir un compte. ‡‡ Sujet à un engagement de 2 ans. Visitez bell.ca/installationincluse pour savoir si vous êtes admissible. ^1 Offert avec les services et forfaits de Bell sélectionnés. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 866 880-5076 ou visitez bell.ca/forfait. ^2 S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille MC au Canada et aux États-Unis.
Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

3272254A

Bernard Landry espère un appui «solide» lors du congrès du PQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Bernard Landry souhaite recueillir un appui du même ordre que celui accordé par les péquistes à Lucien Bouchard en 1996, même si ce dernier était alors furieux de n'avoir obtenu l'approbation que de 76 % des militants.

« Il était très en colère, mais il avait été réélu comme il faut quelques années plus tard », a rappelé hier M. Landry, invité à commenter un sondage démontrant qu'il a perdu passablement de plumes dans l'opinion publique depuis un an. L'appui « solide et substantiel » qu'il souhaite obtenir lors du congrès de juin 2005, au cours duquel les militants auront à se prononcer sur la confiance qu'ils ont envers leur chef, « est dans ces eaux-là », a soutenu hier M. Landry. « M. Bouchard était plus colérique que moi », ajoute-t-il, sourire en coin.

« Quand j'ai annoncé que je restais à la tête du parti, je prévoyais d'énormes difficultés et j'étais résolu à y faire face, a affirmé M. Landry. Pour être chef du PQ, il faut une dose de courage considérable. Il y a une tradition chez nous qu'il se produit des turbulences énormes, et elles sont normales. »

Il commentait le tout récent sondage CROP réalisé pour *La Presse*, qui révélait que sa cote avait sensiblement baissé depuis un an au sein de la population — 12 points de plus chez les « insatisfaits de son travail comme chef de l'opposition ». Pendant ce temps, Jean Charest baissait aussi, de deux points ; il doit désormais composer avec un niveau record de citoyens insatisfaits de son travail comme premier ministre (60 %). Le seul à remonter la pente depuis un an demeure Mario Dumont, qui ne compte que 32 % d'insatisfaits de son travail.

Pas de course à la direction

« Le gouvernement ne va pas bien, les Québécois ne sont pas satisfaits de leur premier ministre. Dans mon cas, avec les discussions vives au sein du parti, les luttes entre les personnes, cela ne me surprend pas que les gens ne soient pas très contents de nous », a expliqué M. Landry. Il souligne tout de même que sa cote (37 % de satisfaits) est « encore plus élevée que celle du parti », qui obtient 35 % des intentions de vote.

« Au conseil national (de septembre dernier), il y a eu cinq voix sur 340 en faveur d'une course au leadership. Au prochain, avec l'arrivée de Paul Bégin, ils seront six », a-t-il ironisé. Par conséquent, il n'est pas question de déclencher une course à la direction du PQ, qui serait « contre nos règles et contre la volonté des membres ».

Ce sont des discussions « difficiles, souhaitables et normales. En 2005, en juin, nous referons l'harmonie des idées et du leadership et nous repartirons à la conquête du pouvoir », a-t-il dit. « J'ai promis que j'allais jusqu'au congrès et que je me soumettais au vote de confiance et c'est ce que je vais faire », assure-t-il.

Quand on lui rappelle que, dans l'ensemble de la population, Gilles Duceppe est désormais vu comme une meilleure chance de victoire pour le PQ, il rétorque : « Je ne suis pas là pour ma gloriole personnelle, mais pour la souveraineté, et quand je vois un grand leader souverainiste avoir ce niveau de popularité je dis bravo. Il y en a un de plus qui va convaincre la population. Cela fait 100 fois qu'il dit qu'il m'appuie et qu'il veut diriger ses troupes à Ottawa ».

S'il croyait qu'il nuit au PQ, il ne serait plus là « depuis longtemps », a-t-il répliqué aux journalistes.

Le « théorique » retour de Bouchard

Le sondage ne pouvait plus mal tomber pour M. Landry, qui rendait public hier un document de réflexion passablement dense sur l'éducation et le développement durable.

« Ce programme est de nature à accroître la pensée socio-économique du Québec, qui est ma priorité. Les questions personnelles ou partisanes sont bien loin derrière », a-t-il soutenu.

Pour lui, il est « plutôt théorique » de penser à un retour de Lucien Bouchard. « On a des contacts réguliers et il n'a jamais évoqué cela devant moi », soutient le chef péquiste.

Quant à Mario Dumont, le seul chef dont la cote a remonté depuis l'an passé, il jouait de prudence. L'ADQ a encaissé une dure défaite en 2003 après avoir flotté en tête dans les sondages durant les mois précédents, a-t-il rappelé.

Il reste muet quand on lui demande d'expliquer pourquoi 58 % des électeurs adéquistes souhaiteraient un retour de M. Bouchard, mais affirme qu'il est bien peu plausible que M. Bouchard revienne, se rappelant « de l'état d'esprit et de ses relations avec le PQ ».

Martin en Afrique du Nord et en Asie

DAN DUGAS
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le premier ministre Paul Martin s'envolera vers l'Afrique du Nord plus tard ce mois-ci pour parler démocratie et pétrole, et pour s'accorder des vacances.

M. Martin voyagera à Tripoli le 18 décembre pour une visite officielle de trois jours en Libye, où il rencontrera le président Muammar Kadhafi. Ce dernier, il y a quelques années seulement, était encore un paria boudé internationalement. Paul Martin restera dans la région et passera Noël au Maroc dans le cadre de vacances privées, a indiqué son bureau hier.

D'autres dirigeants occidentaux, tels que le premier ministre britannique Tony Blair et le président français Jacques Chirac, ont visité la Libye récemment pour rétablir les liens avec ce riche pays pétrolier. Le raïs Kadhafi a cessé de financer les terroristes et a promis de ne plus tenter de mettre au point d'armes de destruction massive.

FAITES LE BILAN LA PRESSE AFFAIRES.com

iPod boutique
6615 av. du Parc
514.270.4477
Des tonnes d'accessoires iPod
10$ Rabais sur tout achat d'un iPod*
5$ Rabais sur tout achat d'un accessoire pour iPod*
* Sur présentation de cette annonce expire le 18 décembre 2004.
3271433A

SCREAMING EAGLE™
Vêtements de cuir, mouton renversé, motoneige, accessoires et bottes.
HARLEY-DAVIDSON® FOOTWEAR
Plusieurs choix de modèles en inventaire.
Essayez une paire et recevez un porte-clefs Harley-Davidson® GRATUITEMENT.
(Quantités limitées)
Montréal (514) 849-2843
1424 St-Laurent, entre Ste-Catherine et Maisonneuve
Laval (450) 978-9237
3915 Boul. Samson, coin Curé-Labelle
Trois-Rivières (819) 371-9333
3127 Boul. Desrecollets, à côté de Maman Fournier
St-Hubert (450) 678-9237
3415 Boul. Taschereau, en face des Meubles Léon
3276606 3276616

stokes
ÉPARGNES des FÊTES
IDÉES CADEAUX GÉNIALES!!! épargnez jusqu'à 70% De la valeur comparable sur la marchandise sélectionnée.
«Christmas Ribbon» Serv. de vaisselle — Service de 45 mcx en porcelaine avec bordure dorée, pour 8 pers. Service complémentaire de 5 mcx. indus. Valeur comp.: 150,00$ 99,99
«Christmas Ribbon» — Collection de verrerie avec bordures dorée. Valeur comp.: 8,00$ à partir de: 4,99
«Tuscana» Serv. de vaisselle — Service de 16 mcx en pour 4 pers. Service complémentaire disponible. Valeur comp.: 130,00$ 39,98
«Riedel» — Collection de verres Porto, champagne, vin rouge ou blanc. Valeur comp.: 20,00$ 9,98 ch.
«Wave stem» — jeu de 6 verres à digestif en verre. Couleurs variées avec plateau. Valeur comp.: 30,00$ 14,99
«Apéritif • digestif» — Ens. de 8 mcx. Carafe, jeu de 6 verres à liqueur en verre soufflé. Couleurs variées avec plateau doré. Valeur comp.: 40,00$ 19,98
Horloge à ressort avec tout achat Seulement 7,99 Valeur comp.: 25,00$
Piere chauffante — Ens. de 5 mcx. Grille à deux brûleurs. Acier inoxydable. Piere de 37x19cm. Valeur comp.: 60,00$ 24,98
Service de coutellerie — Serv. de 74 à 84 mcx. pour 12. Coffret en bois ou mallette compris. Acier inox. 18/10. Styles variés. Va au lave-vaisselle. Valeur comp.: 350,00$ à partir de: 99,98
3 MÉGA CENTRES • MARCHÉ CENTRAL 514.388.3315 (Boul. L'Acadie) • BLUE BONNETS 514.733.4333 (coin Décarie et Jean-Talon) • CARREFOUR DE LA RIVE SUD, BOUCHERVILLE 450.645.0424 (Complexe IKEA, à côté de L'Équipeur)
PLUS 20 AUTRES MAGASINS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL (CENTRE D'ACHATS).
2 NOUVEAUX MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR • CENTRE ROCKLAND 514.735.7347 • LES AILES DE LA MODE 514.849.4182 NOUVEAUX MAGASINS DE NOËL
stokes
3276676A

LINEN CHEST
La beauté intérieure
GRAND SOLDE D'ENTREPÔT ANNUEL
PLUS DE 30 000 pi² DE MARCHANDISE À L'EMPLACEMENT DE L'ANCIEN MAGASIN EATON, 3e ÉTAGE.
50% à 90% de rabais sur TOUTE la marchandise
TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS
Centre Rockland
3e étage
3274148A

Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer

On met l'accent sur l'anglais.

- **English Conversation**
  Niveaux 2, 3 et 4
  Du 24 janvier au 23 mars
  Les lundis et les mercredis
  De 16 h à 18 h 30

  Niveaux 2, 3, 4 et 5
  Du 24 janvier au 23 mars
  Les lundis et les mercredis
  De 19 h à 21 h 30

  Niveaux 1, 2, 3 et 4
  Du 29 janvier au 16 avril
  Les samedis de 9 h à 13 h
- **Business English : Oral Communication**
  Du 20 janvier au 21 avril
  Les jeudis de 19 h à 22 h 15
- **Writing Workshop**
  Du 25 janvier au 26 avril
  Les mardis de 19 h à 22 h 15
- **Scientific and Technical Writing**
  Du 25 janvier au 26 avril
  Les mardis de 19 h à 22 h 15
- **Business Writing**
  Du 29 janvier au 16 avril
  Les samedis de 9 h à 13 h
- **Reading**
  Du 20 janvier au 21 avril
  Les jeudis de 19 h à 22 h 15

Hiver 2005

TEST DE CLASSEMENT OBLIGATOIRE
Date limite d'inscription : le 10 décembre
Téléphonez ou consultez le site Web pour savoir quels documents sont requis lors de l'inscription.
514.343.6090 ou 1 800 363.8876

www.fep.umontreal.ca/langues/

Université de Montréal

3274307A

ACTUALITÉS

Un dépanneur perd son permis de vente d'alcool

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pour avoir vendu des stupéfiants, de la bière et de l'alcool à des jeunes, dont une avait 13 ans, Jean-François Pagé, propriétaire du dépanneur Les Farfadets, à Saint-Jérôme, vient de voir son permis de vente révoqué par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Dans la décision de la Régie, dont *La Presse* a obtenu copie, il est également mentionné que Pagé a plaidé coupable le 31 juillet 2001 à des accusations de trafic de stupéfiants et qu'il a reconnu, le 27 février 2004, avoir fourni des produits de tabac à un jeune.

Pagé et sa mère, Danielle Pagé, ont été identifiés par des enfants comme étant les personnes qui leur vendaient de l'alcool à l'établissement situé au 878, 20e Avenue Sud, dans l'ancienne municipalité de Saint-Antoine. Des parents ont porté plainte à la police.

Minutieuse enquête

C'est à la suite d'une minutieuse enquête de la police municipale de Saint-Jérôme, dans laquelle des agents d'infiltration ont été appelés à intervenir, que la Régie a confié aux régisseurs Hélène Gagné et Arlindo Vieira le soin de tenir des audiences.

Pagé a obtenu un permis d'épicerie le 13 octobre 2001, en même temps que l'émission du permis permanent de la Régie.

Cinq jours plus tard, des policiers l'ont rencontré pour l'informer que des parents les avaient avisés qu'il aurait dit à des jeunes qu'il ne leur demanderait pas de pièces d'identité pour leur vendre des cigarettes et des boissons alcoolisées.

Le 23 janvier 2001, un adolescent de 16 ans a confié à des policiers qu'un de ses amis se procurait de la drogue au dépanneur. Une surveillance policière a suivi. Un agent d'infiltration s'est rendu au dépanneur et il a acheté de la marijuana de Pagé. La livraison a été faite à l'extérieur par une fille et un garçon.

Il a également été porté à l'attention des régisseurs que cinq ou six jeunes, dont l'un âgé de 9 ans et un autre de 10 ans, se sont retrouvés ivres dans un centre commercial. Une adolescente de 13 ans qui faisait partie du groupe s'était rendue à deux reprises durant la même journée acheter de la bière au dépanneur.

Une mère a rapporté que sa fille de 15 ans s'était enivrée avec de la Vodka Ice qu'elle s'était procurée à l'établissement de Pagé.

Une autre a signalé que son fils de 15 ans a raconté que le propriétaire du dépanneur disait aux jeunes de prendre quelques bouteilles de bière, de laisser l'argent sur le comptoir et de se sauver pour donner l'impression qu'ils les avaient volées. Elle a ajouté que le propriétaire inviterait les jeunes à jouer au Nintendo dans son salon attenant au dépanneur et qu'il y aurait usage de drogue.

Trop âgé pour courir

La Régie souligne avoir noté la déresponsabilisation de Pagé face aux événements. Ce dernier a même prétexté, écrivent les commissaires, être trop âgé, alors qu'il n'a que 28 ans, pour courir après les jeunes qui, dit-il, dérobent de la bière et d'autres produits à son dépanneur.

Cet organisme soutient que Pagé a exploité son permis d'alcool de manière à nuire à la tranquillité publique. « La Régie est d'avis que Jean-François Pagé est incapable d'exercer avec compétence et intégrité les activités liées à l'exploitation d'un permis d'épicerie », concluent les régisseurs.

À la suite de cette décision, toutes les boissons alcoolisées en possession de Pagé ont été saisies.

C'est la deuxième fois en peu de temps que la Régie intervient à Saint-Jérôme. Il y a quelques semaines, elle avait suspendu temporairement le permis de deux dépanneurs Couche Tard qui avaient vendu de la bière à des mineurs.

FAITES DOUBLEMENT PLAISIR !



Édition limitée
BOÎTE 40e ANNIVERSAIRE
Incluant cinq sachets de 2 oz de café, une mesure et du papier d'emballage
10,49 $ TAXES EN SUS



Édition limitée
TASSE 40e ANNIVERSAIRE
Incluant un sachet de 2 oz de café
6,95 $ TAXES EN SUS

Cette année, gâtez tous les amateurs de café sur votre liste avec un cadeau unique – la tasse et la boîte du 40e anniversaire Édition limitée Tim Hortons.

Tim Hortons®
Dans les restaurants participants pour un temps limité.

3277763A

Pas de prison pour une gardienne négligente

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Danielle Labonté, cette gardienne d'enfants qui a reconnu avoir, par négligence criminelle, causé des lésions corporelles à un bébé de six mois, purgera sa peine de 16 mois dans la collectivité, comme l'ont suggéré les deux avocats dans ce dossier.

Ainsi en a décidé hier le juge Paul Chevalier de la Cour du Québec à Saint-Jérôme. Au moment du triste événement, le 3 septembre 2002, Mme Labonté, 43 ans, prenait des médicaments à la suite d'un diagnostic de dépression majeure avec idées suicidaires. Elle ne se souvient pas de ce qui s'est passé quand Mégane Gagnon a subi une fracture du fémur en plus d'être mordue à un bras par un adulte. Elle a dit au juge éprouver des « regrets énormes. »

Le juge indique que la responsabilité de l'accusée est atténuée, qu'il ne s'agit pas d'actes de violence répétés et que Labonté éprouve des remords évidents. Le juge mentionne également que la peine, quelle qu'elle soit, ne pourra réparer les torts causés à la victime. Il note également que l'enfant ne semble pas avoir gardé de séquelles de l'événement.

Durant les six prochains mois, Labonté devra demeurer chez elle 24 heures sur 24. Il lui est interdit de garder des enfants de moins de 9 ans et de communiquer avec les parents de Mégane. L'ordonnance de sursis sera suivie d'une période de probation de deux ans.

La mère de l'enfant, Julie Bazinet, aurait préféré une peine d'emprisonnement. Elle soutient que la justice n'est pas assez sévère.

EN BREF

Recours collectif pour les élèves du Mohawk Institute

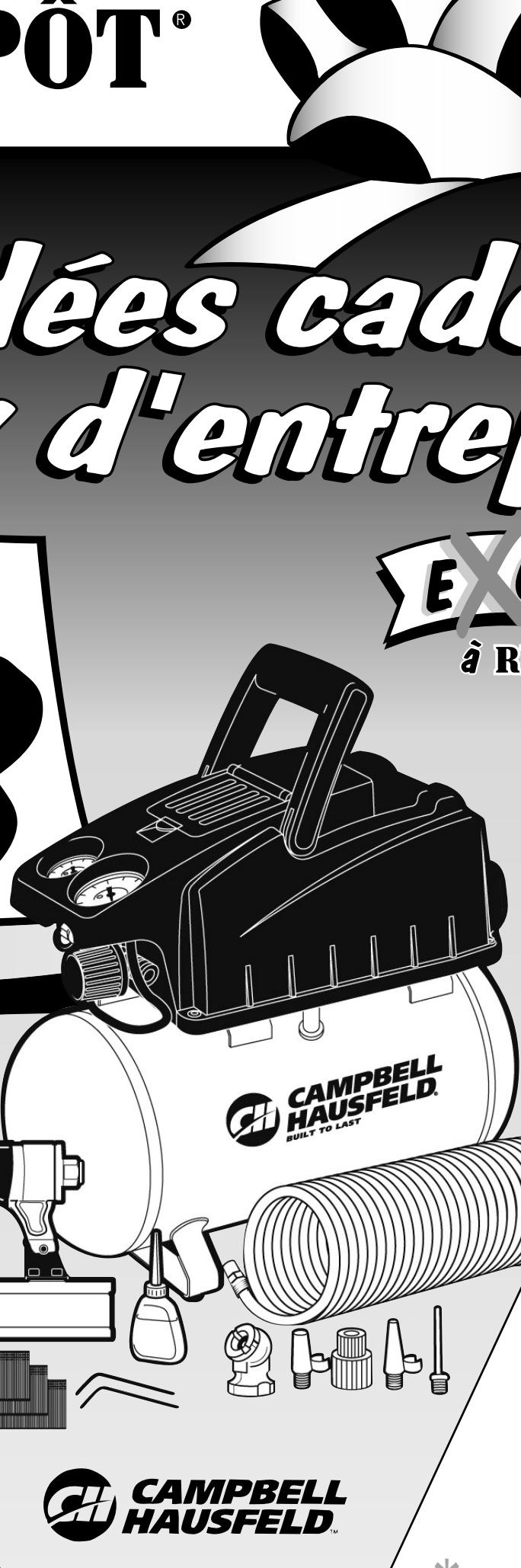
La Cour d'appel de l'Ontario a donné le feu vert, hier, à la première poursuite en recours collectif intentée au pays par d'anciens élèves d'un pensionnat autochtone. Le tribunal a décidé que les 800 ex-pensionnaires du Mohawk Institute, près de Brantford en Ontario, pouvaient poursuivrent en tant que groupe. Les cours inférieures avaient jugé qu'ils devaient agir de façon individuelle parce que leurs plaintes étaient différentes les unes des autres. Presse Canadienne

RÉNO DÉPÔT®

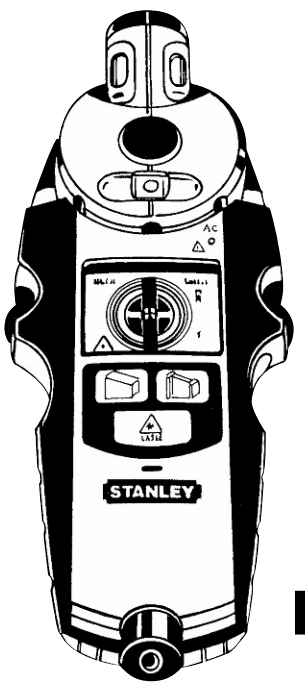
Des idées cadeaux à prix d'entrepôt!

$148

EXCLUSIF à RÉNO DÉPÔT®



ENS. CLOUEUSE/ COMPRESSEUR
Cloueuse de finition 2" avec ens. d'accessoires. 100 lb/po². Compresseur à air 2 gal. avec poignée escamotable, rangement pour accessoires et panneau de contrôle facile d'utilisation.
FP204898AV (289924)



STANLEY®

DÉTECTEUR DE MONTANTS/ NIVEAU LASER «INTELLILASER PRO»
Niveau avec laser pivotant à 180°. Détecteur de motants pour bois et métal jusqu'à 3/4".

69,95

77-260L
(290003)

CAMPBELL HAUSFELD™

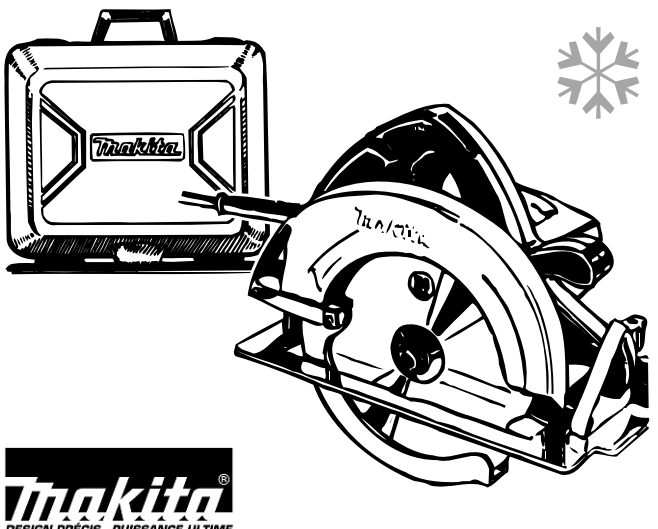


IRWIN®

ENS. LASER «STRAIT-LINE®»
Détecteur de montants 75: Technologie «Accuscan^MC». Signaux de détection des montants à DEL et sonore. Niveau laser 30: Base rotative sur 360°.

49,97

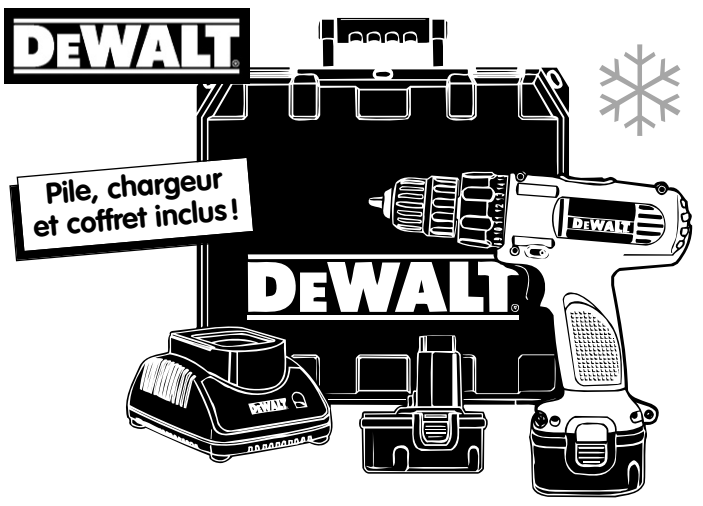
6041707CD
(295944)



makita®
DESIGN PRÉCIS...PUISSANCE ULTIME

SCIE CIRCULAIRE 7-1/4"
13 A. 5800 t/min. Roulement à billes. Coupe en biseau à 45°. Lame à 24 dents au carbure et coffret inclus.
5007NBK (157644)

$116



PERCEUSE/TOURNEVIS 3/8" SANS FIL
12 V. 0-350/0-1200 t/min. Couple maximum 221 po./lb. Interrupteur 20 A. Mandrin sans clé.
DW907K-2 (287938)

$128



ENS. PERCEUSE/TOURNEVIS 3/8"
18 V. 0-350/0-1250 t/min. Embrayage réglable à 12 positions. Mandrin sans clé. Rangement des embouts intégré. Bouton marche avant/arrière. Prise confortable en caoutchouc.

89,97

TDB314
(295138)

14 SUCCURSALES!

- ANJOU
- BEAUPORT
- BROSSARD
- GATINEAU
- LASALLE
- LAVAL
- MARCHÉ CENTRAL
- NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
- POINTE-CLAIRE
- QUÉBEC
- ROSEMÈRE
- SHERBROOKE
- STE-DOROTHÉE
- ST-HUBERT

OFFREZ DES CERTIFICATS-CADEAUX RÉNO-DÉPÔT POUR NOËL!



En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 9 décembre 2004. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforcons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations.
© Réno-Dépôt inc. 2004

A3804
RDE-04-59351 LAP
3275137A

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION®!

MONDE

40 pays sont aptes à faire l'arme nucléaire

MARC THIBODEAU

Des mesures préventives « urgentes » doivent être prises pour éviter l'effondrement du traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), prévient le Groupe des personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement des Nations unies.

« Nous ne sommes pas loin du point de non-retour de l'effritement du régime de non-prolifération et du déclenchement d'une cascade de prolifération », prévient le groupe, plus souvent décrit comme le comité des sages de l'ONU, dans un rapport exhaustif qui met de l'avant une centaine de propositions pour réformer l'institution internationale.

Les membres du groupe, présidé par Anand Panyarachun, ex-premier ministre de la Thaïlande, soulignent que le non respect des engagements pris en vertu du TNP, les menaces de retrait, l'évolution de l'environnement international en matière de sécurité et la diffusion des technologies sont autant de facteurs contribuant à cet effritement.

À l'heure actuelle, peut-on lire, « près de 60 États exploitent ou construisent des centrales nucléaires ou des réacteurs de recherche et au moins 40 possèdent l'infrastructure industrielle et scientifique qui leur permettrait de fabriquer des armes nucléaires dans des délais relativement courts si les contraintes juridiques et normatives » du traité cessaient de s'appliquer. Du nombre, huit disposent déjà de l'arme nucléaire.

Autre point inquiétant : les stocks d'uranium enrichi sont encore plus importants et sont souvent mal protégés, comme en témoigne le fait que 20 cas de détournement et plus de 200 cas de trafic de matériel nucléaire ont été rapportés par les États au cours des dernières années.

Un seul engin nucléaire rudimentaire explosant dans une grande ville pourrait faire des dizaines de milliers de morts, voire même jusqu'à un million de victimes, prévient, sur un ton alarmiste, le groupe onusien, qui plaide pour une expansion des pouvoirs d'inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le rapport souligne que le protocole additionnel d'inspection de l'AIEA, ratifié par seulement un tiers des pays signataires du TNP, devrait devenir la norme. Il demande par ailleurs que l'agence soit seule habilitée à fournir les matières fissiles.

Les experts consultés par l'ONU pressent de plus les pays détenant des armes nucléaires, en particulier les États-Unis et la Russie, de respecter leur engagement à désarmer et de mettre de l'avant des « mesures efficaces » pour le faire.

Le groupe s'inquiète aussi des armes chimiques et biologiques. Il déplore que seules 10 000 des 70 000 tonnes « d'agents de guerre chimiques » déclarées auprès de l'ONU pour l'interdiction des armes chimiques aient été détruites.

La question de la lutte contre la prolifération d'ADM est cruciale pour l'ONU, qui avait vu les États membres s'entredéchirer dans les mois précédant l'invasion américaine de l'Irak, justifiée par l'arsenal supposé du dictateur Saddam Hussein. Bien que les recherches effectuées depuis aient confirmé que la menace était très exagérée, la marche à suivre dans ce type de dossier reste une épineuse question.

C'est notamment pour aller au fond de cette problématique, qui pourrait se reposer plus tôt que tard face à l'Iran, que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait lancé les travaux du groupe consultatif.

Ses membres soulignent, à propos de l'usage de la force, que la Charte de l'ONU confère déjà au Conseil de sécurité « tous les pouvoirs » requis pour faire face aux menaces à la sécurité auxquels les États peuvent être confrontés, incluant de façon préventive.

Le fait d'autoriser une action préventive unilatérale contre un pays représentant une menace reviendrait à « autoriser toutes les actions de ce type », prévient cependant le groupe, qui préconise la recherche d'une solution collective, basée sur de « solides preuves ».

Rumsfeld reste en poste

M. Bush l'en a prié et est « très content » de sa réponse

AFP ET LA PRESSE

WASHINGTON — Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, 72 ans, a accepté de rester à son poste à la demande du président américain George W. Bush, a annoncé hier un haut responsable de l'administration.

« Le président et le secrétaire Rumsfeld se sont entretenus lundi, le président lui a demandé de rester, le secrétaire a accepté, et le président est très content », a indiqué ce responsable sous le couvert de l'anonymat.

« C'est une période de défis. Nous menons une guerre contre le terrorisme et en cette période difficile, le secrétaire Rumsfeld est la personne idoine pour cette fonction », a ajouté le responsable.

Donald Rumsfeld va être, avec le vice-président Dick Cheney, l'un des rares proches de George W. Bush à rester à son poste pour le deuxième mandat du président américain.

Depuis sa réélection le 2 novembre à la Maison-Blanche, il a déjà procédé à plusieurs remplacements dans son gouvernement, notamment celui de Colin Powell, son secrétaire d'État, par Condoleezza Rice, sa conseillère pour la sécurité.

Au cours des dernières semaines, il semblait toutefois entendu que Donald Rumsfeld allait rester à son poste, notamment en raison de l'important engagement militaire américain en Irak où la situation n'est toujours pas stabilisée.

La nouvelle administration Bush doit prendre ses fonctions officiellement le 20 janvier.

Souvent au centre de controverses, M. Rumsfeld, né le 9 juillet 1932, a gardé au fil des crises son assurance et sa combativité. Après les attentats du 11 septembre 2001 contre New York et Washington, il s'était fait l'avocat irréductible d'une Amérique forte, sans état d'âme, face aux risques émanant des terroristes et des États jugés incontrôlables par Washington.

Célèbre pour sa franchise acérée et ses répliques musclées, Donald Rumsfeld fait face à une situation en Irak qui évoque le cauchemar du Vietnam. Les scénarios optimistes qu'il a élaborés avant la guerre pour libérer l'Irak se sont transformés en spirales de violences, avec une insurrection qui fait tâche d'huile et des opérations suicide, souvent meurtrières pour le camp américain.

Il s'était retrouvé sur la sellette au printemps en raison du scandale de la prison d'Abou Ghraib, où des détenus irakiens ont subi de graves sévices aux mains de soldats américains. Le président était intervenu au plus fort de la controverse pour rejeter les appels à la démission le ciblant.

Ancien pilote de l'aéronavale, champion de lutte, il fut jeune représentant au Congrès, puis ambassadeur américain à l'OTAN (1973-1974), avant d'être secrétaire général de la Maison-Blanche sous Gerald Ford (1974-75), secrétaire à la Défense (1975-77) et candidat à l'investiture du Parti républicain pour la présidentielle de 1988. Riche industriel, il avait été rappelé par Bush en 2001 pour notamment doter les États-Unis d'un système de défense antimissile.

Le président a par ailleurs rendu hommage hier à l'ambassadeur américain démissionnaire aux Nations unies, John Danforth. « Il a représenté notre nation avec compétence et de façon efficace alors que nous menons une guerre mondiale contre le terrorisme », a dit M. Bush dans un communiqué.

M. Danforth a fait savoir jeudi qu'il quittait ses fonctions moins de six mois après sa nomination. Il a avancé des raisons personnelles et le désir d'être plus souvent avec sa femme.

La lettre de démission de l'ambassadeur date du 22 novembre, quelques jours après la décision du président Bush de nommer Condoleezza Rice comme remplaçante de Colin Powell. Le nom de M. Danforth avait auparavant circulé pour occuper ce poste.



PHOTO MARWAN NAAMANI, AFP

Ces deux Irakiennes assistent éplorées aux travaux de dégagement faisant suite à un attentat à la voiture piégée qui a fait 14 morts hier à la sortie d'une mosquée, dans le district nord de Bagdad appelé Al-Adhamiya.

Vendredi sanglant à Bagdad

Al-Zarquaoui revendique une attaque musclée

D'APRÈS AP ET AFP

BAGDAD — La rébellion irakienne a lancé deux attaques majeures hier à Bagdad, contre une mosquée chiite et un poste de police. Bilan, 30 morts, dont au moins 16 policiers, soit la série d'attentats la plus meurtrière de ces dernières semaines.

Le groupe du Jordanien Abou Moussab al-Zarqaoui a revendiqué sur Internet l'attaque du poste de police d'Amil, à l'ouest de Bagdad. « L'effet destructeur de ces opérations sur le moral de l'ennemi à l'intérieur et sur les populations et pays à l'extérieur est clair », affirme cette revendication non authentifiée, faisant état de 30 morts.

Les assaillants ont commencé par attaquer à la grenade et à l'arme automatique ce poste de police situé non loin de la dangereuse route de l'aéroport, fréquemment prise pour cible par les insurgés. Puis ils ont investi les locaux, tuant 16 policiers, libérant les détenus et s'emparant des armes.

Selon le lieutenant-colonel Jim Hutton, porte-parole américain, l'opération était d'envergure, avec 11 véhicules impliqués. On ne savait pas combien de morts la fusillade avait fait dans les rangs des insurgés.

À Azamiyah, bastion sunnite et pro-Saddam à Bagdad, une voiture piégée a explosé devant la mosquée chiite Hamid al-Najar. Bilan : 14 morts et 19 blessés, selon la police.

Le cheikh Ahmed Hassan al-Taha, imam de la mosquée sunnite voisine d'Abou Hanifa, a condamné cette agression, destinée selon lui à attiser le conflit chiites-sunnites. « La résistance irakienne n'a rien à voir avec des attentats contre les mosquées et églises, ni avec l'assassinat d'innocents sur les marchés et dans les rues. Ces actes vont à l'encontre de la loi de Dieu. »

Dans le nord du pays, les combats entre forces américano-irakiennes et insurgés ont fait une douzaine de morts à Mossoul, troisième ville du pays et nouveau foyer d'insurrection depuis le mois dernier. Toujours dans le nord, près de Kirkuk, un soldat américain a été tué et deux autres blessés dans l'explosion d'une bombe sur leur passage.

En visite à Bagdad, le commandant suprême des forces de l'OTAN pour l'Europe, le général américain James Jones, s'est étonné de la lenteur du retour au calme en Irak. Il a exhorté les membres de l'Alliance opposés à la guerre, notamment l'Allemagne et la France, à rejoindre les pays qui assurent la formation des forces irakiennes.

À moins de deux mois de la date prévue pour les législatives, la sécurité reste la préoccupation absolue. Tandis que les sunnites réclament un report, le président américain George W. Bush l'a exclu jeudi. Et ce alors que certains renoncent à se porter candidats, de peur d'être assassinés, explique un responsable américain sous le couvert de l'anonymat.

Signe des temps, les autorités allemandes ont indiqué hier avoir arrêté trois Irakiens liés à un projet d'attentat contre le premier ministre irakien Iyad Allaoui en Allemagne, où il fait depuis jeudi sa première visite officielle.

À l'occasion d'écoutes téléphoniques jeudi soir à Stuttgart, « des indications se sont multipliées sur des projets d'attentat » dans le cadre de la visite de M. Allaoui, a déclaré le procureur général près du Parquet fédéral Kay Nehm, au cours d'une conférence de presse à Karlsruhe, siège du Parquet.

Les trois Irakiens, qui seront présentés à un juge aujourd'hui, sont soupçonnés d'appartenir à un groupe terroriste, à savoir Ansar al-Islam. Fondé en 2001 par des islamistes radicaux dans le nord de l'Irak, ce groupe veut fonder un État kurde islamiste sur le modèle de l'Afghanistan des talibans, a rappelé le procureur général.

Après son séjour à Berlin, M. Allaoui doit se rendre à Moscou où il séjournera les 6 et 7 décembre. Ces visites, les premières dans ces deux pays opposés à la guerre depuis que M. Allaoui est devenu premier ministre il y a six mois, sont dominées par les thèmes de l'économie, et notamment les questions de la dette et du pétrole.

Campagne mondiale pour rouvrir le règlement de 1989 sur Bhopal

JOONEED KHAN

« La catastrophe de Bhopal a été enterrée, mais elle n'est pas morte. » Ce titre du *Times of India*, hier, à l'occasion du 20e anniversaire du drame souligne une donnée : l' « Hiroshima de l'industrie chimique », survenu dans la nuit du 3 décembre 1984 dans cette ville du centre de l'Inde, continue de tuer, de faire souffrir et de déformer. Le bilan dépasse maintenant les 22 000 morts et 500 000 blessés, dont des milliers d'enfants déformés et handicapés nés ces 20 dernières années.

Aussi, la conclusion d'un documentaire intitulé *Bhopal : The Search for Justice* réalisé par les Montréalais Lindalee Tracey, Peter Raymond et Harold Crooks, a été approuvée à l'unanimité lors d'une discussion qui a suivi sa projection à McGill : il faut rouvrir le règlement agréé en 1989 entre la Cour suprême de l'Inde et la compagnie américaine Union Carbide car il est insuffisant et injuste.

Le dédommagement de 470 millions de dollars US négocié cinq ans après la pire catastrophe industrielle de l'histoire « était basé sur 3000 morts et 100 000 blessés », souligne dans le film une avocate impliquée dans le dossier. « Il faut tenir compte désormais du bilan croissant des victimes et aussi de l'empoisonnement de l'eau et de la terre environnantes », souligne-t-elle.

« Et, disons-le franchement, les maux de l'isocyanate de méthyle et d'autres gaz toxiques libérés dans l'air (après l'accident dans l'usine de pesticides) ne sont pas guérissables. Ce qu'il faut, c'est un soutien médical et financier à long terme pour les victimes », a déclaré le Dr Daya Varma, de McGill, qui a étudié l'impact génétique de ces gaz sur les enfants.

Les survivants souffrent de maladies chroniques diverses — maladies respiratoires, pathologies ophtalmiques, et dysfonctionnements immunitaires, neurologiques et psychiatriques, affirme Amnistie internationale dans un rapport intitulé « Les nuages de l'injustice : la catastrophe de Bhopal vingt ans après ».

AI appelle les gouvernements de l'Inde et du Madhya Pradesh, État dont Bhopal est la capitale, à assurer « une décontamination effective et rapide » du site, à mener « une étude détaillée sur la nature et l'ampleur des dégâts sur la santé et l'environnement », et à agir pour que UCC / Dow (Dow Chemicals a racheté Union Carbide en 2001) « compensent intégralement » les victimes.

Elle presse le gouvernement indien de mobiliser les services de la Commission des droits de l'homme, celui des États-Unis de veiller à ce que les survivants obtiennent réparation, et la société Dow de décontaminer le site et de compenser les victimes.

AI recommande aussi à la Commission des droits de l'homme de l'ONU « d'oeuvrer pour un cadre normatif international applicable aux entreprises », et invite la haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme à « jouer un rôle moteur dans les efforts multilatéraux visant à clarifier les responsabilités des sociétés transnationales et des entreprises en matière de droits humains », a insisté Béatrice Vaugrante, présidente d'AI-Section canadienne francophone, lors du débat.

Les auteurs d'un livre intitulé *The Bhopal Tragedy* estiment que les dommages totaux pourraient totaliser entre 1,3 et 4 milliards de dollars. Des militants ont institué une poursuite civile aux États-Unis pour forcer Dow à compenser les victimes.

L'Inde a pris hier une première mesure en vue de l'assainissement de l'usine sinistrée et du site contaminé, qui hante le film de Tracy et Raymont comme le spectre d'un « Ground Zero » de ce que le Dr Varma appelle « la tragédie du 12/3 » (pour le 3 décembre) . Le gouvernement du Madhya Pradesh a annoncé que Delhi a demandé à une société publique de « mener une enquête sur l'usine pour déterminer combien de déchets toxiques sont (abandonnés) sur le site et comment s'en débarrasser ».

Le site contient « un certain nombre de déchets solides, d'autres pesticides, peut-être du mercure », a souligné le ministre du Gaz, Uma Shankar Gupta. Greenpeace parle de « 25 000 tonnes de matériel solide contaminé ».

Des milliers d'étudiants de toute l'Inde, des États-Unis et d'autres pays, dont le Canada, ont prévu des événements pour marquer ce 20e anniversaire et réclamer justice pour les victimes. Il s'agit du « premier mouvement global d'étudiants dirigé contre Dow depuis qu'elle produisait du napalm et de l'agent orange durant la guerre du Vietnam », écrit le site Web **newkerala.com**.

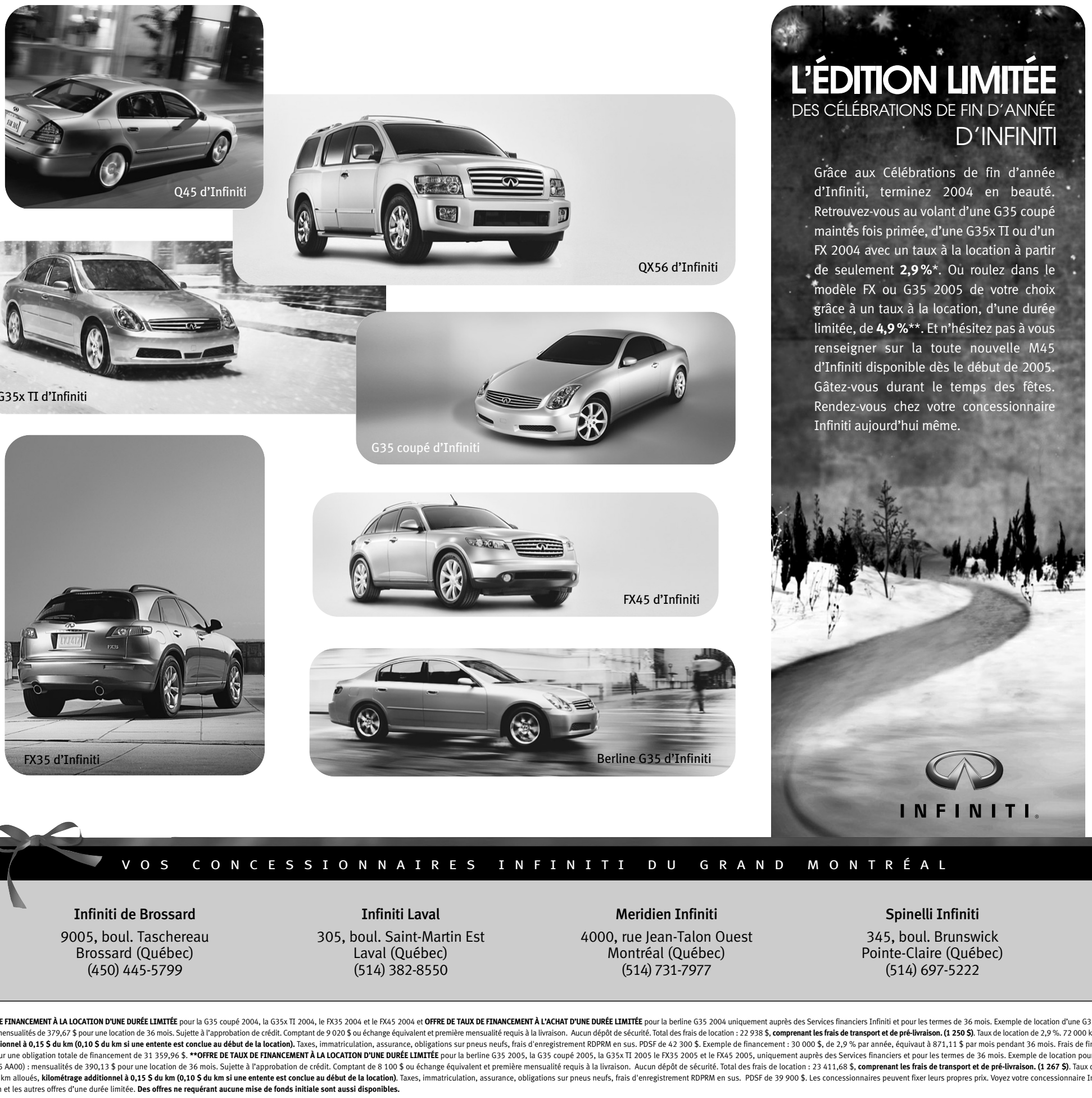
Le documentaire passe ces jours-ci aux télévisions anglaise et française de Radio-Canada. Et le collectif *Teesri Duniya* organise une exposition de photos de Bhopal jusqu'au 12 décembre au YMCA du centre-ville, ainsi que la lecture de la pièce *Bhopal*, en français, le 9 décembre à Québec (Théâtre Périscope) et le 12 à Montréal (La Manufacture).



PHOTO MANISH SWARUP, AP

Un militant d'ONG a manifesté avec d'autres hier à Bhopal, en Inde, pour évoquer le désastre industriel survenu il y a 20 ans dans cette ville et qui a fait au moins 10 000 morts et affecté la santé de plus d'un demi-million de personnes.

Avec AFP, AP, Reuters, UPI, Times of India, VOA, salon.com, newkerala.com, rediff.com, Hindustan Times



MONDE

Cinq mini-attentats attribués à l'ETA surviennent à Madrid

D'APRÈS AFP

MADRID — Le ministre de l'Intérieur espagnol, José Antonio Alonso, a affirmé hier soir lors d'une conférence de presse à Madrid que les explosions dans cinq stations-service madrilènes étaient probablement l'oeuvre de l'organisation séparatiste basque ETA.

« Tout indique qu'il s'agit de l'ETA », a assuré le ministre rappelant qu'un correspondant anonyme affirmant parler « au nom de l'ETA » avait averti de la localisation et de l'heure de l'explosion des bombes dans un appel au quotidien basque *Gara*, canal habituel de revendication des attentats de l'organisation terroriste basque.

Ces cinq bombes, de « faible puissance » selon le ministre, ont explosé dans cinq stations-service situées sur des axes de sortie de Madrid, ne faisant pas de blessés à l'exception de deux policiers touchés aux tympans.

Ces attentats ont provoqué d'immenses embouteillages à la sortie de Madrid au début d'un pont de cinq jours, lundi et mercredi prochains étant fériés en Espagne.

« Il n'y a pas d'indices de l'existence d'une infrastructure stable (de l'ETA) à Madrid (...) les attentats d'aujourd'hui ne requièrent pas une infrastructure stable ou une préparation compliquée », a précisé le ministre.

Sur les sites de cinq stations-service, quatre appartenant au groupe pétrolier espagnol Repsol-YPF et une à British Petroleum, les bombes avaient été placées dans des conteneurs à ordures, dans une remise, au pied d'un arbre et dans un terrain vague.

Le ministre a lancé un appel au calme demandant aux « Madrilènes de continuer à profiter de ce pont et de rejeter toute sensation de peur ».

Le gouvernement régional basque a « condamné formellement les attentats revendiqués par ETA » et a appelé Batasuna, bras politique de l'organisation armée, à y « réagir ».

« ETA apporte avec ces attentats le chaos et l'inquiétude à la société tout entière », a dit le gouvernement basque, dominé par les nationalistes modérés du PNV, dans un communiqué reçu à Madrid.

Le régime cubain lâche du lest

AGENCE FRANCE-PRESSE

LA HAVANE — Vingt mois après la plus dure vague de répression depuis des années à Cuba, Fidel Castro a lâché du lest en libérant quelques dissidents cette semaine, mais il lui reste à convaincre l'opinion internationale et en particulier l'Union européenne de relâcher la pression sur son régime.

Dans un geste apparemment destiné à aider le gouvernement socialiste espagnol, qui milite en faveur d'une reprise du dialogue avec La Havane, le régime cubain a remis en liberté lundi et mardi six opposants condamnés à de lourdes peines, dont Raul Rivero, poète et journaliste de renommée internationale.

Mais en procédant à des libérations au compte-gouttes avec pour seul critère apparent l'état de santé des libérés, le régime cubain donne l'impression d'être lancé dans une partie d'échecs à l'issue incertaine et peine à convaincre.

Depuis une semaine, la quasi-totalité du « groupe des 75 » condamnés l'an dernier ont été amenés dans une prison de La Havane pour y subir des examens médicaux. Mais la plupart ont été renvoyés ensuite dans leur prison en province.

De source dissidente, on indiquait hier que « deux ou trois » nouvelles libérations pourraient intervenir prochainement, mais qu'il n'existait « pas de volonté politique pour une libération massive ».

Jugées « très encourageantes » par La Haye, qui assure la présidence tournante de l'UE jusqu'en décembre, les libérations de cette semaine suscitent néanmoins d'importantes réserves : « Nous devons voir si Cuba continue sur cette lancée ou s'il s'agit seulement d'une libération temporaire de quelques prisonniers, de façon à faire un geste de bonne volonté et ensuite s'arrêter. »

Auquel cas, « pour l'UE, ça n'est pas suffisant », a souligné mardi le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Bernard Bot, qui rappelait que les Européens exigeaient la libération des 75 dissidents condamnés l'an dernier à de lourdes peines, sur les quelques 340 prisonniers politiques cubains.

Du « groupe des 75 », 62 sont encore emprisonnés après les 13 libérations intervenues depuis avril.

Outre un tollé international, les condamnations de l'an dernier avaient provoqué la rupture avec l'UE qui a décrété en juin 2003 des sanctions politiques contre le régime de Fidel Castro, déjà très isolé.

L'UE a invité des dissidents en liberté aux fêtes nationales des Européens, en retour de quoi La Havane a « congelé » les diplomates européens en les privant de tout contact officiel.

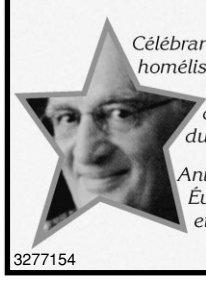


Arte Pelle®
L'ART DE VIVRE

Le solde d'automne est en cours.
Jusqu'à 50 % de rabais
Modèles choisis
La plus grande sélection de cuir, suède et mouton
Nous payons la TPS.

CENTROPOLIS
Coin Saint-Martin et Autoroute 15, Laval
(450) 978-3030
3277423

Fête de l'Immaculée-Conception
8 Décembre 2004
Thème : «Marie, qui me donne une nouvelle jeunesse.»



Célébrant et homéliste père Gérard Marier de la Communauté du Désert.
Animateur à Évangélisation 2000 et Radio Ville-Marie

Célébration : 15h et 19h30
Notre-Dame-de-la-Salette
3535, avenue du Parc
Montréal, Qc
Métro Place des Arts et autobus 80, 129, 535
3277154

Un chef de file innovateur du Canada offre des traitements naturels révolutionnaires

Swiss® Sources Naturelles

Swiss MicroLactin^MC soulage la douleur articulaire et la raideur articulaire. Satisfaction garantie à 100 %*.



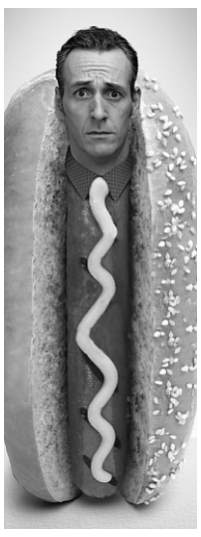


Il a été démontré en clinique que Swiss MicroLactin^MC réduit significativement la douleur articulaire et la raideur articulaire, ce qui facilite les mouvements. Vous vous sentirez mieux et aurez une meilleure mobilité après seulement quatre semaines si vous suivez le mode d'emploi. **C'est garanti*!**

De fait, une amélioration devrait apparaître en moins de deux semaines et augmenter avec la poursuite du traitement quotidien par MicroLactin^MC. Mieux encore, Swiss MicroLactin^MC est sûr, contrairement à certains médicaments anti-inflammatoires, comme Vioxx, qui sont connus pour leurs effets secondaires indésirables.

Prenez Swiss MicroLactin^MC et retrouvez votre mobilité.

Diminuez votre risque de maladies cardiaques de 25 % en réduisant votre cholestérol *naturellement*.





Swiss Vegapure® est un premier choix idéal pour les personnes soucieuses de réduire leur cholestérol avant de prendre un hypocholestérolémiant d'ordonnance, comme une statine ou un fibrate. Swiss Vegapure® est aussi un adjuvant sûr et efficace à ce genre de médicaments, étant donné son effet additif prouvé sur le cholestérol.

Swiss Vegapure® contrôle le cholestérol grâce à des stérols végétaux, une arme puissante contre les maladies cardiovasculaires. Des études réalisées sur des aliments enrichis de stérols et des essais cliniques en cours ont démontré que les stérols végétaux, comme Swiss Vegapure®, peuvent réduire le cholestérol total de 6 à 10 % et le cholestérol-LDL de 8 à 15 % en moyenne. Avec une telle réduction du LDL, on peut s'attendre à une réduction du risque de maladies cardiaques de 25 %.

*Pour en savoir plus sur Swiss Vegapure®, Swiss MicroLactin^MC et notre garantie, visitez notre site Web : **www.swissherbal.ca.**
Swiss Sources Naturelles est un usager inscrit de la marque de commerce MicroLactin. ® Marque déposée de Swiss Herbal Remedies Limitée. ^MC Marque(s) de commerce de Swiss Herbal Remedies Limitée. Tous droits réservés. Fabriqué en vertu du brevet américain no 5,650,175.
3274926A 3274925

En vente dans les pharmacies et les magasins d'aliments naturels

Le plus grand magasin D'ABAT-JOUR au Canada
15% de rabais sur le prix d'achat de vos abat-jour avec cette annonce
Pour un choix éclairé, apportez votre lampe et découvrez plus de 5 000 abat-jour en magasin.
ABAT-JOUR ILLIMITÉS
4875, rue Jean-Talon O.
Mtl (près Décarie)
(514) 344-8555
www.abatjourillimites.ca
Offre valide du 4 décembre au 28 février 2005
3237654 LP

Jeannine Julien inc.
— TAILLES PLUS —



Prêt-à-porter 16 à 30 ans
Rabais sur collections automne-hiver
Maillots de bain
Bonnets jusqu'à H
Lingerie fine
Vêtements de nuit
Soutiens-gorge jusqu'à taille 56
bonnets b à i
1330, rue Beaubien Est
277-2779
3273873

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT
ÉPARGNEZ TOUTES LES MEILLEURES MARQUES DES MANUFACTURIERS DE FRANCE ET D'EUROPE JUSQU'À
75%
DERNIER JOUR
Décembre
5
9-17 hr



Tout pour une belle table et des cadeaux
• George Butler • CRISTAL D'ARQUES
• Guy Degrenne • INOXBECK • Muirfield
• Letang Remy • Frabosk • Bormioli Rocco Basic • Eliza
Directement de l'importateur au public.
Bienvenue aux hôtels et restaurants.



VENTE FINALE
960, Av. Outremont
I.C.M GROUP
3270239

FORUM

Le Québec va rater le bateau



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE

J'ai assisté, mercredi, à la conférence organisée par Radio-Canada et *La Presse*, intitulée « Quel modèle pour le Québec ». Au lieu de mettre face à face des partisans et des adversaires du modèle québécois, et reprendre nos vieilles chicanes en se regardant le nombril, la conférence s'ouvrait plutôt sur le monde, soit en sollicitant un regard extérieur sur notre modèle, soit en inscrivant la démarche québécoise dans le cadre plus large de l'affirmation des petites nations, soit en présentant les modèles d'autres pays.

Tout ce que j'ai entendu lors de cette conférence m'a renforcé dans le sentiment que le Québec était en train de rater le bateau. Pas parce que notre façon de faire les choses est mauvaise. Ce n'est pas le cas : ce que l'on appelle le modèle québécois a été à l'origine de très grandes réalisations. Mais parce que, partout dans le monde, ça bouge, ça change, ça innove, ça explose. Qu'on pense à l'Irlande ou à la Catalogne.

Mais pas au Québec. Nous vivons une phase de notre histoire où les forces dominantes sont celles de la résistance au changement et de l'immobilisme. La plupart d'entre nous sont bien conscients qu'il y a des choses à changer si nous voulons atteindre notre plein potentiel et résoudre nos impasses, ne serait-ce que celle des finances publiques. Mais les remises en cause suscitent de telles résistances que nous sommes devenus incapables de bouger, prisonniers de nos succès passés.

J'ai même l'impression que le Québec est tenté par un repli sur soi qui, à plus petite échelle, ressemble à la longue période où les Québécois, pour protéger leur identité et résister à l'assimilation, se sont réfugiés derrière les remparts de la ruralité, de la religion, de la reproduction.

C'est cette logique que la Révolution tranquille a brisée en postulant que la modernisation et le changement constitueraient une protection bien plus efficace, et que l'identité québécoise serait bien plus solide si le Québec était fort et novateur. C'est cette audace et cette énergie qui ont donné les institutions et les pratiques que l'on appelle maintenant le modèle québécois.

Ce à quoi on assiste, c'est à un processus attristant où ce modèle essentiellement offensif est progressivement en train de devenir défensif, comme le modèle traditionnel qu'il avait remplacé. Autrefois une inspiration pour l'audace, le modèle québécois sert maintenant d'assise au statu quo. On se sert des acquis qu'il a permis et des fleurons qu'il a produits comme d'un rempart pour affirmer notre différence et protéger notre identité.

Comme autrefois, le changement, parce qu'il

Nous vivons une phase de notre histoire où les forces dominantes sont celles de la résistance au changement et de l'immobilisme.

ébranle l'ordre établi, est donc invariablement défini comme une menace à ce que nous sommes : toucher au modèle c'est attaquer le Québec. Et comme autrefois, ceux qui profitent de l'ordre établi deviennent des défenseurs du statu quo. Ils ne tournent plus autour du clergé, mais plutôt autour de notre nouvelle Église, un État dont la structure reflète les valeurs des années soixante. Et c'est ainsi que des groupes qui ont été de réelles forces de changement, comme le monde syndical ou certains courants du Parti québécois, incarnent maintenant le nouveau conservatisme de notre société.

Est-ce que c'est grave ? Disons oui, mais sans pour autant dramatiser. Le Québec n'est pas en crise. Il est même en relativement bonne posture. Le modèle qui est maintenant sur la sellette nous a bien servis, il a permis un remarquable rattrapage économique, une victoire sur le front de la langue, de beaux exemples d'innovation sociale. Mais ce modèle qui a permis l'accélération de la société québécoise contribue maintenant à la freiner.

Le Québec s'essouffle, ne réussit pas par exemple à poursuivre son rattrapage face au reste du Canada. Il fait face à une impasse budgétaire, qui l'empêchera de plus en plus d'avoir les moyens de ses aspirations. Combien de temps pouvons-nous accepter d'être les plus taxés, les plus endettés, sans pour autant avoir accès aux services collectifs auxquels nous aspirons ?

Contrairement au début du vingtième siècle, on ne peut plus se payer le luxe de figer pendant une génération ou deux. Les choses vont trop vite autour de nous. Et l'immobilisme nous prive d'un des rares avantages des petites sociétés, leur capacité d'adaptation rapide.

Le principal obstacle aux réformes, c'est la peur que la remise en cause du modèle québécois nous prive des outils dont une petite société a besoin pour affirmer et protéger son identité. Le défi, c'est donc de proposer un projet de changement qui ne se limite pas à se débarrasser du modèle québécois, mais qui, comme au début des années soixante, remplace le vieux modèle par un nouveau, capable tout à la fois de nous protéger et de nous faire avancer.

Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Une occasion unique

Pour le Québec, c'est l'heure ou jamais de se donner un hôpital universitaire du XXIe siècle

Les signataires du texte suivant font partie de la haute direction de la faculté de médecine de l'Université de Montréal : Pierre Boyle, vice-doyen, recherche et études supérieures ; Guy Breton, vice-doyen exécutif ; Vincent Castelluccci, vice-doyen adjoint, recherche ; Christine Colin, vice-doyenne, santé publique, sciences de la santé et relations internationales ; Laurent Descarries, secrétaire de la faculté ; Serge Dubé, vice-doyen, ressources professorales ; Raymond Lalande, vice-doyen, études de 1er cycle ; Renée Roy, vice-doyenne adjointe, études médicales post-doctorales ; Robert Thivierge, vice-doyen adjoint, formation professionnelle continue.



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©

La gare de triage du Canadien Pacifique, à Outremont.

Il est regrettable qu'un projet de société aussi important que celui du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et du déménagement des facultés de la Santé de l'UdeM donne lieu à un débat public aussi émotif et mal informé.

Rappelons d'abord qu'avec ses quelque 4000 étudiants la faculté de médecine et son réseau hospitalier, dont le CHUM est une composante essentielle, forment à eux seuls une grande partie des futurs professionnels de la santé du Québec, tout en faisant progresser les connaissances et en offrant à la population les soins de santé les plus avancés.

La faculté de médecine est une des trois facultés fondatrices de l'Université de Montréal, un des fleurons de son développement. Lorsque l'architecte Ernest Cormier a dessiné les plans de l'immeuble principal de l'Université de Montréal, qui s'élève au flanc du mont Royal, il avait prévu que ses ailes ouest, dotées de solariums (l'époque le voulait), abritent l'hôpital universitaire. L'histoire a jusqu'ici empêché la réalisation de cette vision.

Le CHUM est, par définition, un hôpital universitaire, un hôpital dont la mission d'enseignement, de recherche, d'amélioration des soins et d'évaluation des technologies répond à l'idéal universitaire.

Il est regrettable qu'un projet de société aussi important que celui du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) donne lieu à un débat public aussi émotif et mal informé.

La fusion, en 1996, des trois établissements du CHUM (Hôtel-Dieu, Notre-Dame, Saint-Luc) a fait des mécontents, tant dans le milieu universitaire qu'hospitalier. Qu'une certaine morosité se soit dès lors installée dans ces deux milieux étroitement imbriqués, on le comprend. Qu'à cette morosité succède maintenant de l'incrédulité devant le magnifique projet de campus de la santé et du savoir conçu par l'Université de Montréal, on peut aussi le comprendre.

Mettre les pendules à l'heure

Il est temps de mettre les pendules à l'heure et que les décisions soient prises sur des bases rationnelles. C'est ce que nous proposons de faire ici, en tant que membres de la direction de la faculté de médecine et forts de l'appui de son corps professoral, de son personnel administratif et de soutien et de son Conseil.

L'ambitieux projet mis de l'avant par l'Université de Montréal consiste à regrouper le CHUM et son centre de recherche ainsi que les facultés des sciences de la santé, dont la Faculté de médecine avec ses départements de sciences de la santé et de sciences fondamentales, sur un seul site, celui de la cour de triage Outremont, qui deviendrait ainsi partie intégrante du campus du mont Royal.

Le site de la gare de triage Outremont, qui s'étend sur une superficie de 227 000 m² (2,4 millions pi²), présente plusieurs avantages. Entre autres, il permet de doter le Québec d'un centre hospitalier universitaire complètement neuf et ultramoderne, suffisamment grand pour loger les 700 lits prévus à l'origine et absolument requis pour répondre à l'ensemble des mandats du CHUM et de l'Université de Montréal. D'autre part, il est l'occasion de créer un pôle de formation médicale et paramédicale unique au Canada en regroupant les facultés des sciences de la santé de l'UdeM autour d'un centre hospitalier de pointe. Les possibilités de synergie y sont considérables, favorisant l'exercice d'une médecine à la fine pointe des connaissances actuelles et capables d'en intégrer l'évolution accélérée dans l'avenir.

Tout en permettant à l'Université de Montréal de désengorger son site principal, auquel il manquera d'ici 2010 au bas mot 110 000 m², le campus de la santé édifié dans la gare de triage Outremont inscrirait le CHUM dans la lignée des grands centres hospitaliers nord-américains. L'expérience américaine, en particulier, démontre l'extraordinaire potentiel que représente la cohabitation d'un CHU et d'un campus universitaire pour la qualité des soins offerts aux patients, pour la formation et la recherche ainsi que pour la capacité de transférer plus rapidement les découvertes au chevet du patient dans un contexte où l'excellence et l'innovation font partie de la culture du milieu de soins. Les meilleurs hôpitaux d'enseignement américains sont tous voisins de leur faculté de médecine. Citons, à titre d'exemples, Johns Hopkins, la Mayo Clinic, Harvard et UCLA.(...)

Un projet rassembleur

Le CHUM est le fer de lance de la médecine et de la santé québécoises et son implantation est un projet qui ne revient qu'une seule fois dans l'histoire d'une société. Pour le Québec, c'est l'heure ou jamais de se donner un hôpital universitaire du XXIe siècle, qui comblera les besoins de notre société à la fois en matière de soins de santé spécialisés ainsi que de formation médicale et paramédicale. Un consensus s'était établi dans tout le réseau hospitalier universitaire de l'Université de Montréal sur la nécessité de réaliser le CHUM à neuf, sur un site unique, à l'époque au 6000 St-Denis. Devant la possibilité de réaliser ce même projet sur un site encore plus intéressant et rapproché du campus principal de l'Université de Montréal, il faut saisir l'occasion !

La gare de triage d'Outremont réunit toutes les caractéristiques nécessaires à la réalisation d'un projet qui permettrait d'implanter le CHUM complet sur un site unique et de combler les besoins d'espace de l'Université. Cet emplacement devrait permettre de respecter intégralement les balises budgétaires et temporelles établies par le gouvernement du Québec. Il pourrait générer des économies substantielles.

Le campus de la santé et du savoir pourra devenir un centre de prestation de soins de haute qualité et hautement spécialisés, de recherche et de formation dans le domaine de la santé, unique, non seulement au Québec, mais en Amérique du Nord. C'est une occasion qu'il nous faut saisir collectivement, maintenant, et le projet que la communauté facultaire, réunie en assemblée extraordinaire le 2 décembre, a très majoritairement appuyé, celui d'un CHUM associé aux facultés de la santé et réalisé sur le site de la gare de triage Outremont.

Pourquoi pas à l'Hôtel-Dieu ?

Le projet du site de la gare de triage d'Outremont séduit plus qu'il ne convainc

MICHEL BERGERON
ET CLAUDE C. ROY
Les auteurs sont médecins. M. Bergeron est professeur titulaire et M. Roy professeur émérite à l'Université de Montréal. L'un et l'autre ont été directeurs de départements universitaires et de laboratoires de recherche.

Pas facile de s'y retrouver. Le projet du site de la gare de triage d'Outremont de monsieur le recteur Robert Lacroix séduit plus qu'il ne convainc. Plus grave, il suscite la colère de beaucoup d'intervenants universitaires et de patients qui se sentent floués. Les promoteurs le comparent à une « Baie-James du savoir » ; les détracteurs voient plutôt un nouveau Mirabel.

Le projet du CHUM-Saint-Luc n'a jamais été le premier choix : il est le produit de la résignation et de la lassitude. Ses opposants le comparent à un nouveau Gaspésia.

L'un et l'autre projet ont en commun des coûts imposants qui ont déjà dépassé largement le seuil des 800 millions imposés par le gouvernement Charest. Principalement, à cause des coûts reliés à la « préparation » du terrain (expropriations coûteuses et non justifiées, démolition de bâtiments plutôt récents, décontamination des sols, excavation en zone inconnue...). Sans compter les coûts de rénovation de l'Hôtel-Dieu, de Notre-Dame ou de Saint-Luc qui seront utilisés à d'autres fins. Le ministre Philippe Couillard a été bien inspiré de marquer un temps d'arrêt. (...)

Des économies

Le plus mystérieux dans cette affaire, c'est qu'il existe au centre-ville un très vaste terrain de stationnement non morcelé plus grand que le site de l'hôpital Saint-Luc, qui ne nécessite ni expropriations coûteuses et injustifiées, ni décontamination des sols : une économie de 200 ou 300 000 000 $, par rapport au site de la cour de triage d'Outremont ou par rapport à celui de l'hôpital Saint-Luc et qui offre en primes deux magnifiques édifices en pierre (pavillons De Bullion et Le Royer) pouvant loger d'autres services, des salles d'urgence rénovées en 2003 et d'autres pavillons pour l'administration du CHUM et même la santé publique.

Il permet la complémentarité avec le campus de McGill qui est tout près (la faculté de médecine, l'Institut neurologique, les pavillons du Génome, de la Cancérologie), un autre argument que la deuxième commission Johnson-Mulroney utilisera à nouveau contre le site d'Outremont, aussi éloigné de McGill que l'était le site Rosemont-Saint-Denis. Le gouvernement Charest est pressé ; les médecins aussi. Soit.

Seul le site de l'Hôtel-Dieu permet de commencer les travaux tout de suite après Noël : c'est notre cadeau au ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Philippe Couillard. Les contribuables se réjouiront qu'on économise 200 ou 300 millions et les patients seront satisfaits de recevoir les meilleurs soins dans le merveilleux environnement qu'offre le mont Royal et le beau jardin des soeurs... et le ministre aura plus d'argent à consacrer à la santé et moins au béton.

FORUM

Martin dans de beaux draps



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Méchant croc-en-jambe que celui que vient de faire George W. Bush à Paul Martin. Ce dernier espérait que la visite présidentielle serait sans histoire, et que M. Bush éviterait d'aborder tout sujet litigieux — dont, au premier chef, le fameux bouclier antimissile. C'est d'ailleurs ce qu'annonçaient, avant la visite, tant l'ambassade américaine que le bureau du premier ministre.

Mais le président en a décidé autrement. À Halifax, il affirmait avec véhémence son espoir que le gouvernement canadien se joindrait au programme de défense conjoint.

M. Bush avait parfaitement le droit de profiter de sa visite en sol canadien pour plaider en faveur de son projet de bouclier et pour défendre ses vues, qui ont au moins le mérite d'être claires. Celui qui est à blâmer, c'est le premier ministre Martin, qui semble incapable de se brancher sur la question.

////////////////////////////

Rappelons-nous. Il y a un an, M. Martin affirmait sans ambages que le pays devait s'engager coûte que coûte dans le programme de défense antimissiles aux côtés des Américains, ne serait-ce que pour être à la table où se prennent les décisions, puisque de toute façon, les Américains iront de l'avant, participation canadienne ou pas.

Cela, c'était bien sûr avant que le nouveau premier ministre se trouve plongé dans le scandale des commandites et le maëlstrom électoral, avant qu'il ne dirige un gouvernement minoritaire... Depuis, tout a changé. Ni M. Martin ni ses ministres ne parlent du bouclier antimissile — un projet impopulaire au Canada, particulièrement au Québec. Comme si le fait de ne pas en parler allait faire disparaître le problème.

Il va bien falloir, pourtant, que le gouvernement finisse par se brancher. Il ne pourra indéfiniment reporter sa décision. Chose certaine, comme le faisait remarquer hier Jeffrey Simpson dans le *Globe and Mail*, le gouvernement se trouvera en périlleuse position s'il opte pour la participation, car, pendant des mois, il a laissé le champ libre à l'opposition. En s'abstenant d'aborder le sujet, il n'a rien fait pour préparer l'opinion publique et « vendre » le projet aux Canadiens.

La sortie du président Bush va empirer le dilemme du premier ministre. Comme il est resté coi sur cette question depuis des mois, s'il se décide en faveur de la participation, tout le monde l'accusera d'avoir cédé aux objurgations de son puissant voisin.

Mais que voulez-vous, comme dirait Jean Chrétien. Un jour ou l'autre, la procrastination se paie.

////////////////////////////

Bizarre question que celle que CROP a posée aux électeurs, dans son dernier sondage publié hier : « Seriez-vous favorable au retour de Lucien Bouchard sur la scène provinciale ? ». Une légère majorité (49 à 44) y est favorable, de même que 63 % des électeurs péquistes.

Quand on parle de question hypothétique... Tant qu'à y être, on aurait pu demander aux gens s'ils s'ennuient de Robert Bourassa ou s'ils souhaitent le retour aux affaires de Brian Mulroney !

Malheureusement pour les électeurs péquistes, M. Bouchard reviendra en politique quand les poules auront des dents. Ce n'est un secret pour personne qu'il ne peut plus voir les militants péquistes en peinture, et l'aversion est réciproque. Les purs et durs qui contrôlent le parti auraient tôt fait de lui montrer la porte si jamais il s'avisait de la franchir, eux qui l'ont toujours trouvé trop modéré.

Plus sérieusement, ce qui ressort du sondage, c'est que les électeurs ne prisent guère les chefs des deux grands partis qui occupent la scène québécoise. La nouvelle est mauvaise pour Bernard Landry, qui a perdu beaucoup de plumes depuis un an, mais c'était prévisible, compte tenu des déchirement internes du PQ.

C'est pour Jean Charest que le sondage aura l'effet d'une douche froide. Malgré tous ses efforts pour se concilier le centre-gauche et les nationalistes, malgré l'unité dont fait preuve son parti, malgré ses bons coups par rapport à Ottawa et l'amélioration de la situation économique, l'insatisfaction envers le gouvernement s'est accrue depuis l'an dernier...

////////////////////////////

Dans ma chronique de mardi, j'exprimais une inquiétude de cuisinière face à l'élimination prochaine des gras trans qui nous empêchera de faire la pâte à tarte dans les règles de l'art (de trois à cinq parts de beurre pour une part de shortening, le Tenderflake de préférence) ; la farine vendue en Amérique du Nord se prête mal à l'utilisation exclusive du beurre. Daniel Pinard, que j'appelais au secours, suggère de remplacer le Tenderflake par le saindoux (panne de porc), qu'on peut acheter congelé chez son boucher. Merci au beau Daniel.

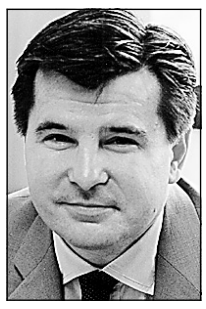
////////////////////////////

Sur ce, chers lecteurs, je vous laisse pour quelque temps, non sans vous souhaiter de très belles Fêtes et des pâtes à tarte bien feuilletées. Retour début janvier.

Pas de scission en vue

Les allégations de guerre civile imminente ou d'un éclatement de l'Ukraine sont exagérées

TARAS KUZIO



Spécialiste des questions ukrainiennes, l'auteur est professeur à la Elliott School of International Affairs, de l'Université George Washington. Il a publié plusieurs livres sur ce pays.

Durant les nombreuses crises qui ont ponctué les relations Québec-Ottawa et à l'occasion des campagnes référendaires au Québec, les lecteurs canadiens sont devenus habitués aux manchettes annonçant l'éclatement imminent du pays. Les rapports épineux entre Québec et Ottawa ont comme prémisse le sentiment, chez de nombreux Québécois, qu'ils forment un peuple distinct avec une histoire commune et un attachement profond à leur culture et à leur langue. J'en ai été personnellement témoin l'été dernier, lors d'un séjour à Québec, la plus ancienne et la plus belle ville d'Amérique du Nord.

Ces sentiments si profonds d'identité nationale créent chez vous une dynamique fort différente de celle de l'Ukraine, où les médias annoncent ces jours-ci l'imminence d'une scission entre l'est et l'ouest du pays. Ces allégations de guerre civile imminente ou d'un éclatement de l'Ukraine sont exagérées. Il n'y aura ni guerre ni scission. Comment puis-je l'affirmer avec tant de confiance ?

Il est vrai que l'Ukraine est issue de cultures régionales différentes. Cela se voit de façon marquante quand les analystes comparent Lviv, la capitale de l'Ukraine occidentale où Viktor Iouchtchenko est populaire, et Donetsk, ville centre de la région du Donbas en Ukraine orientale où demeure Viktor Ianoukovitch. Mais en réalité, ce scénario fait fi du centre et du sud de l'Ukraine, et de l'ancienne capitale de Kiev.

Les reportages des médias occidentaux ont trop simplifié en dépeignant une Ukraine « catholique » et ukrainophone à l'ouest de la Dniepr, et une Ukraine « orthodoxe » et russophone à l'est. Si seulement la vie était si simple ! En réalité, deux tiers des Ukrainiens déclarent l'ukrainien comme langue maternelle, et la plupart des Ukrainiens alternent entre l'ukrainien et le russe.

L'ukrainien prédomine en Ukraine occidentale parce que l'identité nationale ukrainienne a pu se développer sous le règne austro-hongrois avant 1918 et même durant l'intermède polonais, entre les deux guerres mondiales. Même après l'annexion de la région par Staline à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'identité nationale ukrainienne a continué de croître. Les Juifs et les Polonais qui dominaient les villes de la région avant 1939 ont été assassinés ou ont été victimes de purification ethnique, d'abord sous les Nazis puis sous les Soviétiques. Avec l'urbanisation de l'Ukraine occidentale, les villes sont devenues ukrainiennes, tant sur le plan ethnique que culturel.

Seules les trois régions occidentales de Galicie et des Carpates sont majoritairement grecques-catholiques, une religion qui combine l'adhésion au catholicisme et les rites byzantins. Les six autres régions de l'Ukraine occidentale — ainsi que Kiev — sont peuplées majoritairement de croyants orthodoxes.



PHOTO ALEXANDER ZEMLIANICHENKO, AP©

Des supporteurs de Viktor Iouchtchenko ont manifesté, hier, dans les rues de Kiev.

Dans l'est de l'Ukraine, l'endoctrinement soviétique et la non-construction d'églises dans les grands centres industriels explique le nombre beaucoup plus faible de croyants. À l'est de la rivière Dniepr, certaines régions sont principalement russophones (y compris la région du Donbas, foyer de Ianoukovitch), mais d'autres ont des populations mixtes, parlant le russe et l'ukrainien.

Appels mal compris

Les appels lancés en fin de semaine par Ianoukovitch et ses alliés ukrainiens de l'Est ont été mal compris de plusieurs médias occidentaux, qui y ont vu un appel à la scission de l'Ukraine. En réalité, ces leaders ne revendiquaient qu'une autonomie régionale, et ils ont atténué même cette demande dès le lendemain.

Ianoukovitch et ses alliés sont coupables d'une fraude électorale massive. Ils ont tenté de détourner l'attention en faisant appel aux nationalismes locaux. Ils craignent la victoire de Iouchtchenko dans un second tour de scrutin parce que plusieurs d'entre eux pourraient être accusés des crimes commis durant la campagne électorale, y compris une manipulation massive du vote par l'administration présidentielle et le gouvernement. Koutchma, Ianoukovitch et leurs alliés de l'oligarchie sont déjà impliqués dans des crimes additionnels — corruption de haut niveau, meurtres de journalistes, fraudes électorales en 1999 et trafic d'armes à l'étranger.

Il n'est guère étonnant qu'ils aient recours à des moyens désespérés pour empêcher Iouchtchenko d'accéder à la présidence. Ils ont même tenté de l'empoisonner au début de septembre. Mais leurs efforts se solderont par un échec. L'appel de Ianoukovitch au nationalisme local de Donetsk n'a pas d'assise parce que — contrairement au Québec — il n'y existe pas d'identité nationale distincte.

Le gouvernement canadien mène la charge en dénonçant la fraude électorale en Ukraine et en menaçant de Koutchma et Ianoukovitch sur une liste noire. Vivement, qu'il le fasse. Avec son casier judiciaire de jeunesse, le président Ianoukovitch s'est montré indigne de la confiance des Ukrainiens.

Le nationalisme est l'ultime refuge des scélérats, dit-on. Cette maxime ne s'applique pas aux peuples qui désirent protéger leur identité nationale, comme au Québec, mais elle sied aux oligarques comme Ianoukovitch qui font appel au nationalisme local pour détourner l'attention de leurs violations des lois et de la constitution durant la campagne électorale de 2004.

La vérité sur Manon

FRANCINE CLÉMENT

Suite à la diffusion du documentaire *Manon* sur le suicide assisté, j'ai entendu et lu à plusieurs reprises que Manon Brunelle était une femme seule. Une femme abandonnée de tous, et par conséquent déprimée et suicidaire. Ce n'était pas du tout ça.

J'étais une amie proche de Manon, et tout comme ses nombreux autres amis, j'ai été à ses côtés pour l'aider du mieux que je le pouvais, ces quatre dernières années où elle a été hospitalisée au CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci. Manon était très entourée, ce qui, malheureusement, n'allégeait ni ses souffrances physiques ni le sordide qui se trouvait juste de l'autre côté de la porte de sa chambre. Cela ne l'a pas empêchée non plus de prendre la décision d'aller mourir là où la loi le lui permettait, même si c'était très loin. Ses amis étaient présents chaque semaine à Notre-Dame-de-la-Merci pour la voir, pour rire avec elle, pour l'écouter, pour lui apporter, qui des fruits de saison, qui du café digne de ce nom, du vin, de la mari. Installer l'ordinateur, l'accompagner dans ses mémorables séances de magasinage, au cinéma, au concert, au soleil. Mais plus le temps passait, plus Manon perdait de ses capacités physiques et rester dans son fauteuil plus d'une heure ou deux lui était très douloureux, voire impossible. On l'avait aidée à survivre, pas assez, sûrement, et on allait devoir l'aider à mourir, trop, sûrement.

Dans les dernières semaines de sa vie, après que Manon ait annoncé son projet d'aller à Zurich pour mourir, et que l'on ait admis qu'elle n'allait pas changer d'idée, les visites se sont multipliées, au point de la fatiguer. Tous ses amis voulaient passer du temps auprès d'elle et rire avec elle une dernière fois. Une cinquantaine de personnes était là, amis, famille, collègues, le soir où elle a fait son party d'adieu, son « Happy Requiem ».

Elle était très entourée, ce qui, malheureusement, n'allégeait pas ses souffrances physiques.

J'ai aidé Manon, avec ma soeur Ginette qui était aussi son amie, à distribuer les objets auxquels elle tenait tant. Ginette et Christine, une autre amie, étaient présentes jusqu'au départ de Manon de l'hôpital. Je l'ai accompagnée à l'aéroport en transport adapté, j'ai poussé son fauteuil jusque dans le hall où elle a attendu son vol vers Zurich, et j'ai eu l'impression de la pousser vers la mort. Je n'ai pas toujours pu retenir mes larmes mais je me suis retenue de lui dire pour la millionième fois que si elle changeait d'idée, on referait tout à l'envers. Je le lui ai écrit, elle l'a lu, ça l'a fait pleurer, et je m'en suis voulu.

Une amie-préposée a accompagné Manon à Zurich et chez Dignitas. Son plus grand ami était là aussi, et c'est lui qui l'a tenue dans ses bras en chantant *Heart of Gold* avec elle avant qu'elle meurt. J'ai vu Manon s'endormir dans le beau documentaire d'André St-Pierre et Benoît Dutrizac. Les deux francs-tireurs, discrets, sensibles et pleins de délicatesse tout au long du tournage, ont fait un document exceptionnel sur la fin exceptionnelle de Manon, sur sa recherche de dignité et sur sa volonté irrévocable de mourir. Ils ont admirablement montré la colère et la lucidité de Manon à la fin de sa vie. Je veux me souvenir, aussi, de la Manon toute tendre et pleine d'attentions pour mes enfants ou pour une petite vieille trop douce oubliée dans le couloir de l'hôpital.

Comme a dit le médecin bienveillant de chez Dignitas, on aurait préféré que Manon soit guérie, qu'elle puisse marcher, qu'elle ne souffre plus, mais c'était impossible, ça n'allait qu'empirer.

Face à cette impossibilité, à ce *dead end*, à sa décision de ne plus supporter cela, qu'est-ce qu'on pouvait faire d'autre que d'être là et de l'aider à réaliser son désir d'en finir.

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

FORUM

ÉDITORIAUX

McDo, Nintendo, parents au boulot...



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

En principe, ce n'est pas le rôle de l'école de nourrir les enfants. Mais il lui appartient certainement encore moins de... mal les nourrir ! Après bien d'autres, Québec songe à encadrer l'offre de nourriture et de boissons qu'on trouve dans les institutions d'enseignement. C'est une chose que la plupart des sociétés développées, où beaucoup de tâches autrefois assumées par la famille ont été transférées à l'école, estiment aujourd'hui nécessaire.

Si le gouvernement Charest va de l'avant, une politique alimentaire serait ainsi imposée à toutes les commissions scolaires dès la rentrée 2005.

À l'heure actuelle, chacune d'elles se gouverne de façon autonome en cette matière. Souvent, les redevances versées à l'école par les firmes autorisées à y placer des distributrices sont importantes, ce qui complique le problème. Tout comme la profitabilité sur laquelle comptent les concessionnaires des cafétérias.

C'est la hausse de l'obésité chez les enfants qui, partout, a sonné l'alarme.

Mais aucune de ces difficultés n'est insurmontable.

Surtout, il y a urgence. Existe en effet un état de crise qu'on pourrait résumer par : McDo, Nintendo, papa maman au boulot...

C'est-à-dire une combinaison de facteurs qui assaillent la santé de la progéniture. Un, l'environnement alimentaire dans lequel vivent les enfants, créé par la publicité et l'omniprésence du *junk food*. Deux, leur sédentarité, induite par le nombre d'écrans — la télé, les jeux, l'ordinateur — les tenant immobiles. Trois, la relative démission des parents, dont le temps est compté à la seconde près.

C'est la hausse alarmante de l'obésité chez les enfants qui, un peu partout, a sonné l'alarme.

En France, on a littéralement disjoncté le jour où on s'est rendu compte que la proportion d'enfants souffrant d'un excès de poids est passé de 3 % en 1965 à 16 % aujourd'hui — une... enflure d'ampleur américaine. L'été dernier, on y a donc légiféré pour éliminer les machines distributrices de sucre et de gras dans les écoles et pour restreindre la pub alimentaire. Localement, des programmes de saine alimentation touchent aussi les cafétérias.

Aux États-Unis, un enfant sur quatre est en surpoids. En 2003, on y a consommé pour 110 milliards de dollars (US) en *fast food* et 50 milliards en... régimes amaigrissants ! Des dizaines d'États (et de villes, qui administrent l'enseignement) légifèrent aujourd'hui pour assainir l'environnement alimentaire des enfants. La « mère » de la nouvelle cuisine américaine, Alice Waters, fait même la promotion d'un programme invitant les enfants à jardiner sur le terrain même de leur école, puis à apprêter le fruit de leur récolte !

Au Québec, le nombre d'obèses a augmenté de 50 % entre 1987 et 1998 ; moins du tiers des gens s'adonnent à une activité physique régulière. D'où le remue-ménage actuel autour de la santé par l'alimentation et l'activité, symbolisé par le personnage publicitaire de « Vasy », créé par le gouvernement du Québec — il s'agit de ce bonhomme bleu qui menace de devenir rapidement insupportable...

Ce sera, après la lutte contre le tabac, le prochain grand combat social.

Quoi qu'il en soit, l'encadrement de l'alimentation offerte dans les écoles apparaît comme une stricte nécessité. L'État, auquel on demande beaucoup — y compris de presque élever nos enfants ! — ne peut plus, au minimum, continuer à sanctionner leur lent empoisonnement.

Mon pays, c'est le bruit



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Les motoneiges seront interdites sur la piste du parc linéaire du Petit Train du Nord cet hiver. Ainsi en a décidé la juge Hélène Langlois, de la Cour supérieure, après avoir accueilli le recours collectif des voisins du parc qui se plaignaient du vacarme provoqué par le passage de centaines d'engins par jour.

À moins que l'ordonnance ne soit renversée, elle aura un effet catastrophique sur l'industrie touristique dans la région. Cela suffira-t-il à sensibiliser les usagers et les fabricants des motoneiges aux effets néfastes de ce loisir sur des milliers de personnes ? Souhaitons le. Espérons aussi que ce soit, au Québec, le début d'une prise de conscience relative à cette forme de pollution.

Parce que les effets du bruit sur la santé sont encore mal documentés, parce que la sensibilité au bruit varie d'une personne à l'autre, la pollution sonore est peu réglementée, et la réglementation existante est inefficace. Contrairement à d'autres formes de pollution, le bruit a ceci de particulier que certaines personnes l'adorent ! Le conflit entre les producteurs de décibels et ceux qui les subissent est d'autant plus difficile à gérer.

Comme la motoneige, la quiétude compte de nombreux adeptes.

Dans le cas du parc linéaire des Laurentides, toutefois, les motoneigistes ont clairement dépassé les bornes. La cause a bien sûr donné lieu à un débat d'experts, mais en définitive le tribunal n'a pas eu de mal à trancher tellement la nuisance était évidente. Les personnes habitant les quelque 600 résidences situées à moins de 100 mètres de la piste ont subi « une gène presque constante, une perturbation fréquente du sommeil et l'impossibilité de profiter normalement de leur propriété à l'extérieur l'hiver ».

Qu'on en juge : le samedi, il passe entre 300 et 700 motoneiges ; les autres jours, selon les périodes de la saison, le trafic va d'une centaine à plus de 600 motoneiges par jour. Les motoneigistes circulent aussi la nuit : jusqu'à 54 passages.

Les témoins favorables au recours collectifs ont rapporté qu'ils évitaient de sortir, dormaient mal, devaient garder les fenêtres fermées, étaient incommodés par les vapeurs d'essence, etc. D'autres résidants ont déclaré à la cour que le bruit ne les dérangeait pas du tout. Dans tous les cas, il s'agissait de motoneigistes... La juge a conclu que « l'intensité du bruit ne constitue pas un inconvénient normal et inévitable de la vie en société dans un tel milieu ».

Ce jugement est une première au Québec en matière de pollution sonore. L'Organisation mondiale de la santé tente depuis plusieurs années de sensibiliser les gouvernements à ce problème. Jusqu'ici son action, comme les protestations des résidants affectés un peu partout dans le monde, a donné peu de résultats. Le vent est peut-être en train de tourner.

Le règlement québécois sur la motoneige fixe à 82 décibels la puissance sonore pouvant être émise par une motoneige. Cette norme devrait être graduellement revue à la baisse, de façon à pousser les fabricants à accélérer le développement de moteurs moins bruyants. De plus, la modification des systèmes d'échappement devrait être strictement interdite. Enfin, il faudra que la configuration des pistes de motoneiges soit revue.

La motoneige est une activité très populaire au Québec, pour des raisons compréhensibles et légitimes. Mais la quiétude compte aussi de nombreux adeptes. Ce n'est pas parce que ces derniers font généralement... moins de bruit qu'il faut les ignorer.



LES GRANDS PORTRAITS — JEAN CHAREST

serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Oui, M. Bouchard !

Hors de tout contexte partisan, je comprends parfaitement et adhère au souhait d'une population qui n'a pas reconnu en son temps les qualités de Monsieur Bouchard. Il est pour moi le seul homme politique d'envergure internationale ayant déjà fait ses preuves au Québec. Son retour serait la meilleure opportunité que le pays puisse connaître, mais... a-t-on le droit de lui demander de venir nous sortir du marasme dans lequel nous nous enlisons après que d'aucuns lui aient fait montre de bien peu de respect...

Jean-Pierre Auroy

Le mal est fait

Je suis très heureux que les producteurs se portent acquéreurs de Colbex. On dit que l'on est toujours mieux servi par soi-même. Je me suis souvent demandé pourquoi les producteurs de bovins ne possédaient pas leur propre abattoir ? Ils étaient des otages de cette entreprise d'abattage. Il y a dix-huit mois, on payait une vache de reforme environ 800 $. Après la crise de la vache folle, on payait environ 200 $ aux producteurs. Avons-nous remarqué une baisse du prix de la viande hachée durant cette période ? Moi, pour ma part, je n'en ai remarqué aucune. Alors qui pourrait me dire où sont passés les profits faramineux durant cette période ? Je n'ai pas besoin de faire un dessin pour que chacun arrive à la même réponse. Le ministère de l'Agriculture a fait faire une enquête sur la chose mais on a conclu qu'il n'y avait pas d'abus. Foutaise. C'est bizarre, on ne pouvait pas aller voir les livres de cette entreprise. Avait-on des choses à tenir secrètes ? Il aura fallu une lutte acharnée de ces braves travailleurs pour faire bouger les choses. Ce gouvernement n'agit que lorsqu'il est acculé au pied du mur. Dans mon livre à moi, on appelle ça éteindre des feux. Malheureusement, pour plusieurs d'entre eux, le mal est fait. Une partie de ces producteurs n'ont pu supporter l'inertie de ce gouvernement et ont dû fermer boutique. Je lève mon chapeau à ces femmes et à ces hommes pour leur courage.

Berthold Turcotte
Sainte-Anne-des-Monts

Mêlé...

Là, je suis tout mêlé. Je croyais que c'était une bonne idée d'interdire l'utilisation des gras trans, mais en lisant les commentaires, je ne sais plus. Si je suis d'accord, j'accepte de me laisser dicter la voie par nos « gouverne-mamans ». Si je m'y oppose en disant : « Laissez-moi manger comme je le veux », alors je me trouve égoïste, ne pensant qu'à ma propre personne, en ignorant le reste de la société. Donc, j'ai le choix entre mettre la barre à gauche et accepter un gouvernement interventionnaliste, ou mettre le cap à droite et dire : « Que les gouvernements se mêlent de leurs affaires ». Ben... Je crois que je vais choisir le milieu... Je vais moi-même choisir d'en manger ou pas, mais je vais laisser au gouvernement le soin de m'éduquer là-dessus et d'étiqueter bien clairement les aliments qui en contiennent. Même chose pour les OGM. Pour ce qui est du tabac... ben... je suis fumeur... Je reste donc au milieu. Je fume en toute connaissance de cause. Je suis con, je le sais. J'essaie de ne pas nuire aux autres. Je ne fume jamais à l'intérieur.

Jean Cummins

APPEL À TOUS



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©

Vos questions à... Françoise David

Option Citoyenne a tenu son premier congrès d'orientation, il y a trois semaines, et il y a tout lieu de croire que le mouvement lancé par Françoise David se transformera en parti politique au cours de 2005.

Pensez-vous qu'il y a de la place au Québec pour un nouveau parti politique ? La gauche n'est-elle pas déjà représentée par le Parti québécois ? Option citoyenne devrait-elle promouvoir la souveraineté du Québec ? La naissance de ce parti ne favorisera-t-elle pas les libéraux ?

Posez les questions qui vous préoccupent à Françoise David qui se fera un plaisir de vous répondre dans nos pages la semaine prochaine.

Notre adresse :
forum@lapresse.ca

ACTUALITÉS

L'ex-motard Claude Berger écope 15 mois de prison

CLAUDE SAVARY
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES – L'ancien membre des Hell's Angels Claude Berger est derrière les barreaux depuis hier. Ses menaces à un juge de Québec alors que celui-ci était dans un magasin de grande surface de la capitale nationale viennent de lui coûter 15 mois de prison ferme.

Le 30 mai 2002, Berger avait croisé le juge Jean-Pierre Dumais de la Cour du Québec et lui avait lancé : « Mon *ostie*, m'as t'avoir. » L'ancien musicien de l'Orchestre symphonique de Québec a toujours soutenu qu'il s'agissait d'une boutade faite à un ami qui l'accompagnait, mais le juge François Beaudoin, qui a entendu le procès, a réfuté totalement cette version des faits. Surtout qu'avant de quitter le magasin, Berger était allé s'informer au comptoir à la clientèle de l'adresse où seraient livrés les matériaux achetés par le juge Dumais.

Le magistrat a reconnu que la rencontre des deux hommes n'était pas planifiée, mais il a cependant précisé que l'accusé s'était attaqué à la fois au citoyen Jean-Pierre Dumais et au juge Jean-Pierre Dumais. Il faut savoir que, quelques jours auparavant, le juge Dumais avait rappelé l'accusé à l'ordre dans une salle d'audience à Québec alors que Berger subissait son procès pour une affaire de voies de fait et d'extorsion. Le juge lui avait dit de cesser de sourire pendant un témoignage.

Selon le juge Beaudoin, la vengeance de l'accusé, lors de l'incident des menaces du 30 mai 2002, visait l'institution judiciaire. « La fonction de juge exige qu'il soit à l'abri des pressions, des menaces et des représailles », a déclaré le président du tribunal en insistant sur le fait qu'il fallait dans un cas semblable imposer une sentence dénonciatrice et dissuasive.

L'accusé avait peu d'antécédents judiciaires, mais son comportement et son manque de respect des conditions fixées par la cour dans un autre dossier l'ont disqualifié pour une sentence avec sursis.

Le procès de l'attentat d'Air India enfin terminé

PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER – Le long procès des deux accusés dans l'attentat d'Air India qui a fait 329 victimes en 1985, le pire massacre collectif de l'histoire du Canada et un des actes terroristes les plus meurtriers au monde, a pris fin hier après 19 mois d'audiences.

Le sort de Ripudaman Singh Malik et d'Ajaib Singh Bagri est maintenant entre les mains du juge Ian Josephson. Son verdict est attendu le 16 mars.

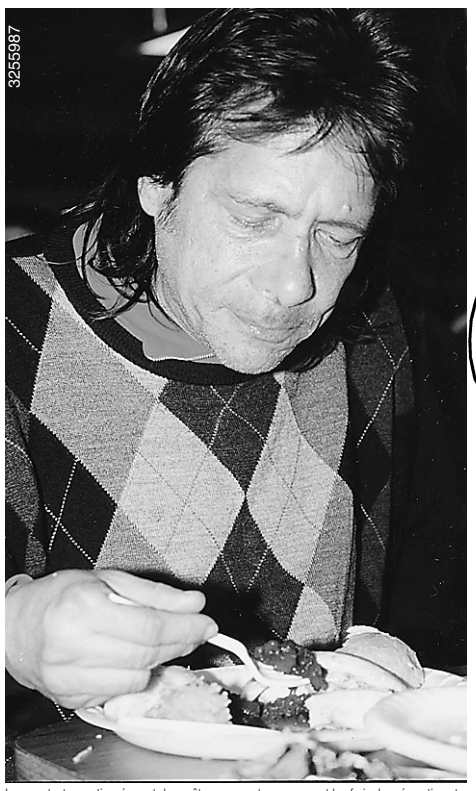
Hier, le juge a couvert d'éloges le personnel de la cour pour son bon travail durant le procès marathon. « Le nombre de pièces à conviction était sans fin, les difficultés de certains témoins avec la langue anglaise ont occasionné plusieurs problèmes de compréhension et les questions de sécurité étaient extrêmement importantes », a dit le juge Josephson.

Au cours des prochains mois, le juge devra se pencher sur les témoignages entendus au cours des 233 jours d'audiences et parcourir des milliers de pages de documents.

Le sort de Ripudaman Singh Malik et d'Ajaib Singh Bagri repose en fait essentiellement sur les témoignages de deux femmes, ex-confidentes des accusés. Et autant la Couronne que la défense s'entendent pour dire que l'amante de Malik est le « coeur » de l'affaire. Elle a dit à la cour que Malik avait admis avoir organisé un complot pour mettre deux bombes à bord de vols au départ de Vancouver.

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

Repas complet pour Noël - 2,29 $


3255987

Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou procurer d'autres services essentiels, en cette période de Noël, aux personnes démunies, sans-abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,29 $, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

❍ 22,90 $ pour aider 10 pers. ❍ 57,25 $ pour aider 25 pers.
❍ 114,50 $ pour aider 50 pers. ❍ 229,00 $ pour aider 100 pers.
❍ _____ $ pour aider autant de personnes que possible

Pour porter votre don sur votre carte de crédit, veuillez composer le (514) 523-5288.

Nom
Adresse
Ville/Prov./Code postal
Téléphone ( )
Courriel

Veuillez faire votre chèque payable à :
LA MISSION BON ACCUEIL
C.P. 894, succursale St-Jacques, dép. 404104
Montréal QC H3C 2V8
Situé au : 1490, rue Saint-Antoine Ouest
www.missionbonaccueil.com

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10 $ et plus.
Le numéro d'enregistrement de la Mission Bon Accueil, un organisme de charité, est le BN10819 5215 RR0001.

NOTRE 113E ANNÉE AU SERVICE DES DÉMUNIS

BURTON SNOWBOARDS · SHARKS HIVER-ÉTÉ · OBRIEN Hyperlite HO
SNOWBOARD • WAKEBOARD • PARASKI


3276941

30% à 70% STOCK 2003-2004

TOUT POUR L'HIVER ET TOUJOURS LE MEILLEUR SERVICE.

30% à 50% SUR STOCK D'ÉTÉ



HYPERLITE HO O'BRIEN

INFORMEZ-VOUS SUR NOS COURS DE CERF-VOLANT D'HIVER.
313, boul. Cartier, Laval • 450-663-5543 • 2 km à l'est de la sortie 7, aut. 15 Jusqu'au 24 décembre 2004

Samuel FOURRURES ET MANTEAUX
Fabricant depuis 1958
pour elle et lui

Venez comparer, nous avons les meilleurs prix sur une des plus prestigieuses collections de fourrures et d'agneaux retournés au Québec



Aquilo • Christ • Dino Gaspari
Epsilon • Luhta • Louis Féraud

Manteaux de cuir d'agneau
Manteaux de laine
Accessoires de fourrure
Styliste-conseil pour vos recyclages

OUVERT 7 JOURS

3271876
3276841

1460, boul. Le Corbusier, Laval (Situé tout près du Centre Laval) (450) 681-1618

« La violence faite aux femmes, **ça nous frappe aussi!**
Ensemble, nous la dénonçons et la condamnons. »



Première rangée : Claude Béchard, Boom Desjardins, Jean Charest, Normand Bratwaite, Pierre Reid
Deuxième rangée : Pierre-Hugues Boisvenu, Larry Smith, Philippe Couillard, Ghislain Picard, Jacques P. Dupuis, Stéphane Quintal

« J'invite les hommes et les femmes du Québec à contrer la violence faite aux femmes. »

Michelle Courchesne
Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Québec

3274778A

Perquisition dans le ranch de Michael Jackson en Californie

AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES – La police a procédé à une nouvelle perquisition, hier, dans le ranch californien du chanteur Michael Jackson accusé par un jeune garçon d'abus sexuel, un an après une première action similaire, selon la police de Santa-Barbara en Californie.

« Les enquêteurs ont procédé à une perquisition vendredi matin à 9 h (heure locale) dans la propriété de Neverland (nom de la villa du chanteur) dans le cadre d'une enquête en cours », a indiqué Chris Papas porte-parole de la police locale sans donner d'autres détails.

Le chanteur n'était pas présent dans son ranch lors de la perquisition, selon le président du Comité des Amis de Michael Jackson.

Michael Jackson, 46 ans, avait été arrêté en novembre 2003 au lendemain d'une première perquisition à son domicile californien. Libéré après versement d'une caution de 3 millions de dollars, il est sous le coup de 10 chefs d'inculpations pour agression sexuelle à l'encontre d'un mineur âgé de 12 ans à l'époque des faits.

EN BREF

Le spectacle de Cher reporté

Le spectacle que devait donner Cher ce soir, au Centre Bell, a été reporté. La chanteuse souffre d'une infection à la gorge. Les billets pour ce spectacle seront honorés lors de la nouvelle date qui sera connue la semaine prochaine.

Nick Nolte poursuivi pour négligence

L'acteur américain Nick Nolte est poursuivi pour négligence par une adolescente qui affirme avoir été victime d'une agression à caractère sexuel au domicile du comédien à Los Angeles, a-t-on appris de source judiciaire, hier. L'adolescente non identifiée et ses parents poursuivent l'acteur pour négligence criminelle. La jeune fille qui avait 15 ans à l'époque des faits, a affirmé qu'elle a été violée en janvier 2003 au domicile de l'acteur après avoir été droguée à son insu avec du GHB, une drogue surnommée « drogue du viol » car elle diminue les inhibitions, libère le désir et les fantasmes sexuels. L'auteur du viol serait un employé de Nick Nolte, Nicholas Woodring et un mineur dont l'identité n'a pas été communiquée. AFP

Napster se réconcilie avec l'industrie

Shawn Fanning, 24 ans, le fondateur de Napster, pionnier du piratage de musique sur Internet, va lancer lundi une entreprise dont le but est de suivre à la trace les échanges de musique protégée et assurer la rémunération des auteurs. L'enfant terrible de la musique en ligne, autrefois condamné par la justice pour avoir mis en place un système permettant de faciliter l'échange de musique protégée sur internet, va lancer sa nouvelle entreprise, baptisée « Snocap », qui commercialisera une technologie dont le but est de trouver, parmi toutes les chansons illégalement échangées sur le réseau via les réseaux rebelles, celles qui sont soumises au copyright. Les contrevenants seront sommés de payer pour écouter leur morceau favori ou s'exposeront à des poursuites judiciaires. AFP

Le fondateur du service français de la PC s'éteint

William Archibald Stewart, « imperturbable » correspondant de guerre qui avait accompagné les troupes canadiennes en Italie et en France, avant de décrire la victoire alliée en Europe, puis la défaite du Japon dans le Pacifique, durant la Seconde Guerre mondiale, est décédé. Il était âgé de 90 ans. Né le 28 février 1914 à Rivière-du-Loup, Bill Stewart avait acquis la réputation d'un homme calme, discret, ayant suivi les soldats canadiens alors qu'ils combattaient en Sicile, à travers l'Italie continentale ainsi qu'en France. Il s'est éteint vendredi dans l'arrondissement de Saint-Lambert, à Longueuil. PC

Le CRTC allège ses critères d'attribution de licences

Les stations de télé régionales n'ont plus l'obligation de réaliser des émissions locales

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) allège les conditions de licences des télédiffuseurs régionaux. Désormais, les stations n'ont plus à réaliser un nombre minimal d'heures d'émissions locales, indiquent plusieurs décisions rendues hier.

« Nous pensons que la demande du public et le marché local de la publicité est un incitatif suffisant », explique un porte-parole du CRTC, Philippe Tousignant.

Or, l'Union des artistes et plusieurs groupes de producteurs régionaux demandaient exactement le contraire.

« C'est une très mauvaise nouvelle pour les producteurs de Québec et les artistes. On ne tient pas compte de la réalité culturelle de la ville », estime le président de l'UDA, Pierre Curzi. À son avis, ce refus de réglementer davantage la production locale confirme l'impuissance de l'organisme fédéral à contrer la convergence médiatique vers Montréal.

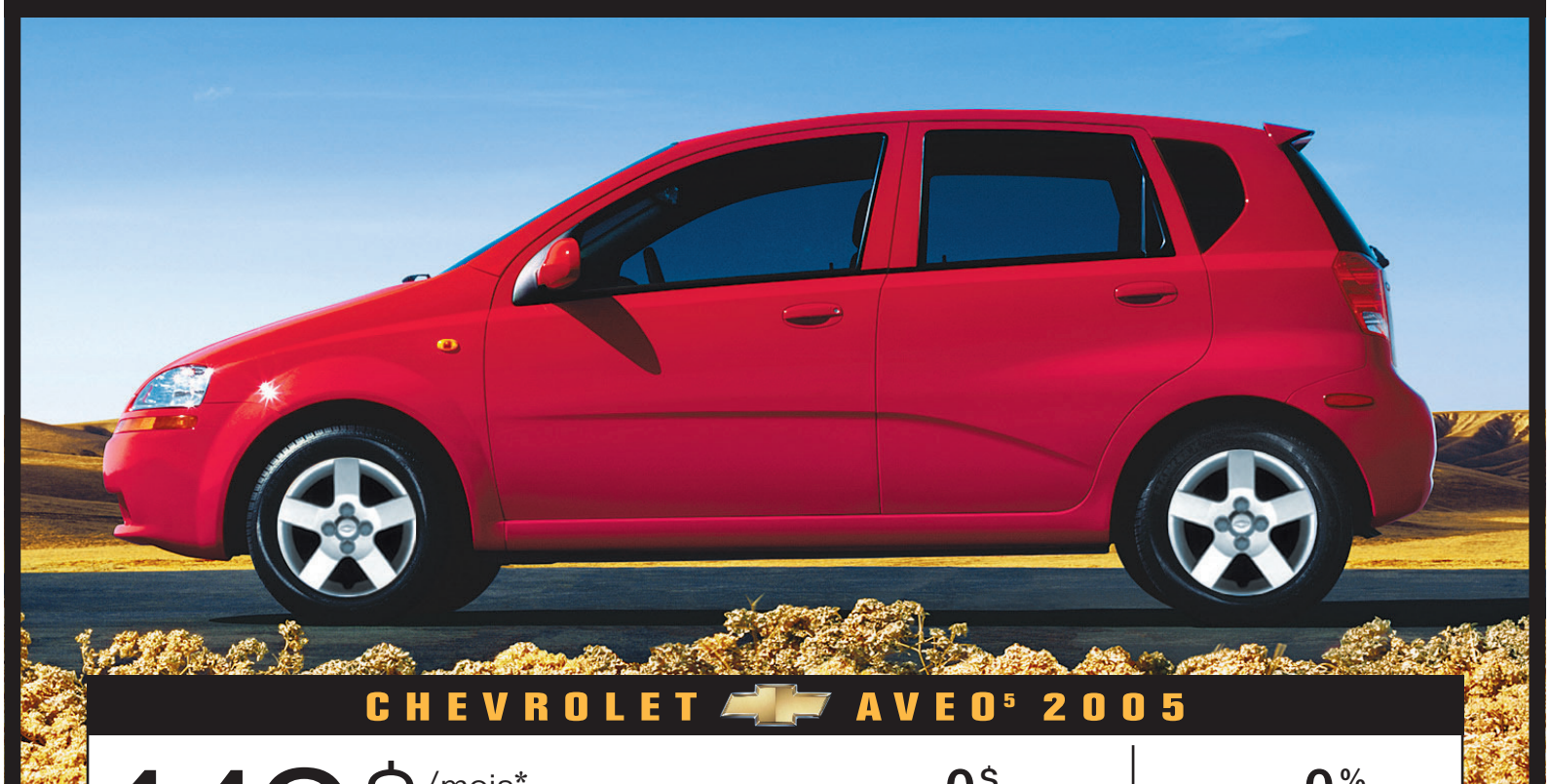
En fait, Pierre Curzi estime que la politique télévisuelle canadienne encourage les stations régionales à produire uniquement des émissions locales d'information. « Québec devrait être un deuxième pôle de production télévisuelle dans la province, croit M. Curzi. Mais si Québec n'arrive pas à être un lieu de production, les autres régions vont toujours avoir une place de pauvre. »

L'Union des artistes estime que cette décision du CRTC s'apparente à une démission dans la réglementation des télédiffuseurs.

Même son de cloche du maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. « C'est un recul par rapport à ce qui était énoncé, mais en réalité, les quotas n'ont jamais été appliqués, observe-t-il. C'est comme si tu poses un « arrêt-stop » et que, quand tu te rends compte qu'il n'y a que la moitié des gens qui le respectent, tu l'enlèves. »

CHEVROLET

TOUT POUR PRESQUE RIEN



CHEVROLET AVEO⁵ 2005

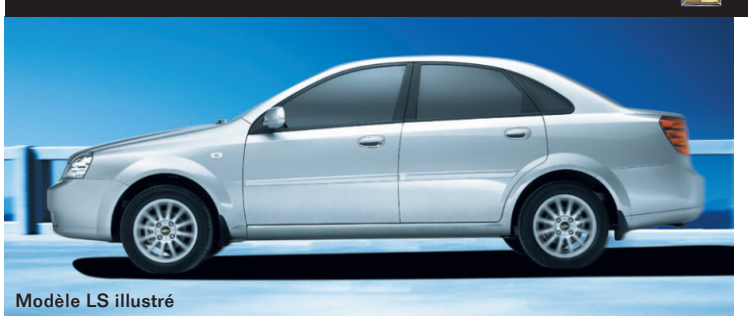
149 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

0 $ dépôt de sécurité | OU | 0 % de financement à l'achat†

Plus crédit de l'Événement On Gagne

Moteur 1,6 L DACT 4 cyl. de 103 HP • Habitacle pour 5 passagers • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière divisé 60/40 rabattable • Direction et freins assistés • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Pneus P185/60R/14 toutes-saisons • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

CHEVROLET OPTRA 2005



Modèle LS illustré

159 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

0 $ dépôt de sécurité | OU | 0 % de financement à l'achat†

Plus crédit de l'Événement On Gagne

Moteur 2,0 L DACT 4 cyl. de 119 HP • Portes et glaces avant à commandes électriques • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée rabattable • Freins à disque aux 4 roues • Roues de 15 po en acier avec enjoliveur • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

CHEVROLET MALIBU MAXX 2005



Modèle LT illustré

289 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

0 $ dépôt de sécurité | OU | 0 % de financement à l'achat†

Plus crédit de l'Événement On Gagne

Moteur V6 3,5 L de 200 HP • Toit vitré fixe au-dessus du siège des passagers arrière avec pare-soleil • Climatiseur • Banquette arrière MultiFlex • Démarreur à distance installé en usine • Glaces, portes, rétroviseurs et pédales à commandes électriques • Lecteur CD • Roues de 16 po en aluminium

CHEVROLET EQUINOX 2005



Modèle LT illustré

299 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

0 $ dépôt de sécurité | OU | 0 % de financement à l'achat†

Plus crédit de l'Événement On Gagne

Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique à 5 vitesses avec surmultipliée • Glaces, portes et rétroviseurs à commandes électriques • Climatiseur • Banquette arrière MultiFlex • Système de panneau de chargement multifonctionnel à niveaux multiples • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Phares antibrouillard • Régulateur de vitesse • Glaces arrière teintées foncé

3275072

GAGNEZ UN DES 150 VÉHICULES

L'ÉVÉNEMENT On GAGNE

OU JUSQU'À 10 000 $ DE CRÉDIT

À l'achat ou à la location sur la plupart des modèles 2004 et 2005

CHEVROLET

3275066A

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs de base 2005 en stock suivants: Aveo⁵ (1DT48/R7A), Optra (1JD19/R7A), Malibu Maxx (1ZT68/R7A) et Equinox (1LF26/R7D). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent (Aveo⁵ : 2 217 $, Optra : 2 849 $, Malibu Maxx : 2 973 $ et Equinox : 4 787 $). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. †Aux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. *Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents canadiens admissibles ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix excluent les véhicules de marque HUMMER et Cadillac ainsi que certains autres véhicules, et peuvent varier selon les marques vendues par le concessionnaire chez qui se sera rendu le participant. Les crédits offerts en prix sont valables durant une période limitée et, comme les crédits de base, s'appliquent uniquement à l'achat ou à la location de modèles 2004 (en stock) ou 2005 admissibles (à l'exclusion des véhicules HUMMER 2004-2005 notamment). Les crédits de base ne s'appliquent pas à l'achat ou à la location des véhicules suivants : fourgonnettes G (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004-2005, GMT 560 famille 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005 et Corvette 2005. Les véhicules doivent être livrés au plus tard le 3 janvier 2005. Les chances de gagner varient d'un prix à l'autre. La plupart des prix sont répartis sur une base régionale. Les personnes choisies au hasard pour un prix doivent répondre correctement à une question d'ordre mathématique pour en être déclarées gagnantes. Au Canada, il y a un total de 150 véhicules à gagner, dont 27 pour la province de Québec. Tous les participants admissibles recevront un crédit d'achat/location d'une valeur de 1 000 $ sur la plupart des modèles 2004 et sur une sélection de modèles 2005, ou un crédit d'achat/location d'une valeur de 500 $ sur la plupart des modèles 2005. Les crédits offerts en prix sont répartis ainsi au Canada : 100 crédits de 10 000 $, dont 20 au Québec, 100 crédits de 5 000 $, dont 20 au Québec, 400 crédits de 3 000 $, dont 80 au Québec, 5 400 crédits de 2 000 $, dont 1 080 au Québec. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.

GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

PROGRAMME GM POUR LES DIPLÔMÉS 1000 $ DE REMISE À L'ACHAT OU LA LOCATION D'UN VÉHICULE GM NEUF

La Carte GM TD VISA

Téléphones cool à en perdre la boule.





Voici le phototéléphone Fastap™ : une exclusivité mondiale.

Ses touches surélevées avec une seule lettre chacune rendent l'échange de messages textes beaucoup plus simple et rapide.

LG 6190

99,99 $*

(avec un contrat de 3 ans)

299,99 $ (sans contrat)

L'un des téléphones offerts dans la super collection des Fêtes de TELUS.

téléphones à partir de 0 $* jusqu'à 449,99 $



■ vidéotéléphone ■ phototéléphone ■ mp3 ■ Bluetooth® ■ sonneries ■ jeux ■ et encore plus

le futur est simple MD

TELUS mobilité MD

3269977A

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilite.com

La disponibilité des téléphones peut varier d'un emplacement à l'autre. Le prix des téléphones peut varier. La disponibilité des fonctions varie selon le téléphone. La messagerie photo et la messagerie vidéo sont offertes dans nos zones de couverture numérique 1X seulement. Obtenez les détails et les cartes de couverture à telusmobilite.com.
* Prix net en vigueur avec un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. Offre d'une durée limitée. Obtenez tous les détails en magasin. Fastap est une marque de commerce de Digit Wireless LLC. Bluetooth est une marque de commerce de Bluetooth SIG, Inc.
© 2004 TELUS Mobilité.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon

Centre commercial Le Boulevard

Centre Domaine

Centre Eaton

Centre Rockland

Complexe Desjardins

Fairview Pointe-Claire

Galeries d'Anjou

Galeries Lachine

Mail Cavendish

Place Alexis Nihon

Place Lasalle

Place Versailles

Place Vertu

Westmount Mall

Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis

Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest

Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX

Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary

La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent

D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin

PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

Joliette

Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval

Carrefour Laval

Centre Laval

Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest

Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest

SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny

Galeries Rive-Nord

Technicomm
346, rue Notre-Dame, bureau C

Rosemère

Place Rosemère

Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galeries de Terrebonne

SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain

Place Longueuil

Promenades Saint-Bruno

Beloeil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Valleyfield

D2 Technologie Inc.
1, rue Dufferin, local 3

Greenfield Park

Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie

Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

SÉRIE ESCLAVE EN 2004

2. Les victimes

L'exploitation d'êtres humains ne connaît pas de frontières : on trouve des profiteurs partout dans le monde, prêts à abuser d'hommes, de femmes et d'enfants. Dans ce deuxième volet de notre série sur l'esclavage, on constate que ces abus se déroulent souvent dans des conditions inimaginables, qui laissent des séquelles indélébiles chez les victimes.

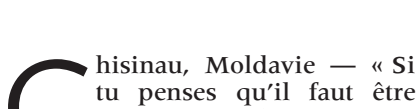


PHOTO LIBOR ZAVORAL, ASSOCIATED PRESS

La grande majorité des jeunes femmes prises dans les mailles des trafiquants de la traite sont pauvres, vulnérables, mal informées et bien souvent aux prises avec une situation familiale pourrie par la violence.

Aller simple pour le bordel

« Où étais-tu, maman ? » Cette question poignante, des centaines d'enfants moldaves la posent chaque année au retour de leur mère après une longue absence imprévue.
En Moldavie, petite ex-république de l'URSS, la pauvreté force chaque année des centaines de femmes à emprunter une route dangereuse pour tenter d'aller travailler illégalement en Europe. Plusieurs d'entre elles n'arrivent jamais à la destination prévue. Elles s'aperçoivent trop tard que leur liberté a un prix...



JUDITH LACHAPELLE

Chisinau, Moldavie — « Si tu penses qu'il faut être une prostituée ou avoir l'air d'un mannequin pour se retrouver dans un bordel, tu te trompes, laisse tomber Eugenia Trubitskoï. Ces filles-là, elles sont comme toi et moi. Elles n'avaient jamais pensé qu'un jour, elles se retrouveraient là. »

La voiture file dans les rues ombragées de Chisinau, la capitale moldave. Les terrasses des cafés sont pleines. Les jeunes sont habillés à la dernière mode. Le marché en plein air côtoie les boutiques occidentales comme Hugo Boss, Mexx, Polo. Il y a très peu de mendiants. Et encore moins de prostituées. « Mais si tu ne vois que Chisinau, tu ne peux t'imaginer ce qui se passe ici, poursuit Mme Trubitskoï, chercheuse à l'Université de Chisinau. Quand j'ai commencé à m'y intéresser, j'ai eu beaucoup de difficulté à trouver le sommeil... »

Il faut sortir de Chisinau pour comprendre le drame des filles moldaves. Aller dans des petits villages où vit la population la plus pauvre d'Europe. Où le salaire ne dépasse souvent pas les 60 $ par mois, dans un pays qui a vu les mailles du filet social s'agrandir en même temps que les frontières lorsque la Moldavie a quitté l'URSS. Où la misère pousse les femmes à se faufiler clandestinement à l'Ouest pour trouver du travail, sans se douter du danger qui les guette.

L'histoire d'Ana, vendue à son insu

Un village comme celui d'Ana, la mi-vingtaine usée, mariée et mère de trois enfants, dont l'un souffre d'une malformation du pied et a besoin d'une opération. La famille n'est pas assez riche pour s'offrir ces soins médicaux. Des gens lui ont dit que là-bas, à l'Ouest, les femmes se trouvent facilement de bons emplois comme ménagère ou serveuse. N'y a-t-il pas cette voisine qui est partie et qui envoie beaucoup d'argent à sa famille ? Pourquoi pas Ana ?

En 1999, la jeune femme a confié ses trois enfants à son mari et est partie pour l'Europe, promettant de revenir six mois plus tard, un an tout au plus, le temps d'amasser l'argent pour l'opération. Les personnes qu'elle a payées pour lui organiser son voyage lui ont promis qu'elle se trouverait un travail en Italie ou en Grèce.

L'homme a dû, comme il le fait toujours avec les nouvelles, se « faire comprendre ». Trois ou quatre fiers-à-bras sont entrés, ont choisi une des filles, et l'ont violée.

Mais Ana n'est jamais devenue ménagère, ni serveuse. Pendant plus de quatre ans, elle n'a jamais pu envoyer d'argent ou donner de nouvelles à son mari et sa famille. Elle s'est rendu compte, trop tard, qu'elle avait été vendue à son insu. Jusqu'au début de l'été dernier, Ana était enfermée dans un bordel du Kosovo.

« Elle a vécu de l'espérance de revoir un jour ses enfants », soupire la psychologue Lidia Gorgag qui a accueilli en juin cette femme complètement brisée. Brisée par ses années de captivité avant qu'un client, ému par son histoire, rachète sa liberté au propriétaire du bordel. Brisée parce qu'à son retour, elle a découvert que son mari s'était débarrassé des enfants. Elle vient de les retrouver dans un orphelinat en Ukraine. « À cause des conditions pitoyables qui y régnaient, ses deux autres enfants ont maintenant, eux aussi, besoin de soins médicaux. »

Brisée enfin parce qu'elle ne peut raconter à personne, à part Mme Gorgag, ce qui s'est passé au cours des cinq dernières années. Où étais-tu maman ? ont demandé ses enfants. Ana a répondu la phrase classique : « Tu sais que maman voulait travailler en Europe. Tu sais aussi qu'elle devait y aller illégalement parce que les Moldaves ne reçoivent pas de visa de travail pour l'Europe. Eh bien, maman s'est fait prendre par la police. Tout ce temps, j'étais en prison. Je viens juste d'être libérée. »

Le passé sous silence

Lidia Gorgag travaille dans un immeuble quelconque de Chisinau, où aucun écriteau ne précise quelle est sa vocation. À cause du caractère délicat, voire périlleux de la mission du centre, son existence est gardée secrète. Les noms des femmes dont l'histoire est racontée dans cet article ont également été changés pour préserver leur anonymat.

Ana est donc devenue, en juin, l'une des quelque 300 femmes qu'accueille, chaque année depuis 1999, le centre d'aide pour les victimes de la traite de l'Office international des migrations (OIM) de Chisinau. Les femmes passent la porte du centre les yeux baissés, comme des ombres, blondes ou brunes, dans la jeune vingtaine ou la cinquantaine bien entamée, les lèvres scellées sur leur passé. « Si elles disent qu'elles ont été victimes de la traite, on les traitera de prostituées pour le reste de leur vie. »

Car malgré sa gravité, la traite des femmes reste un sujet tabou en Moldavie. Ses causes, par contre, sont bien connues. « La pauvreté, la violence domestique et le manque d'éducation », dit Allan Freeman, directeur du bureau de l'Office international des migrations à Chisinau.

L'immigration illégale est à la base du trafic, ajoute sa collègue Lilia Cojocaru. Les trafiquants de la traite ne se cachent pas dans les recoins sombres de Chisinau, à l'affût de la prochaine belle fille à enlever. Ils attendent tout simplement qu'elles viennent se jeter elles-mêmes dans la gueule du loup. « La vie étant si dure ici, les filles sont prêtes à courir de grands risques pour aller travailler en Europe, dit Mme Gorgag. Elles se disent que ça ne peut pas être pire ailleurs. »

›Voir BORDEL en page 34

SÉRIE ESCLAVE EN 2004

2. LES VICTIMES

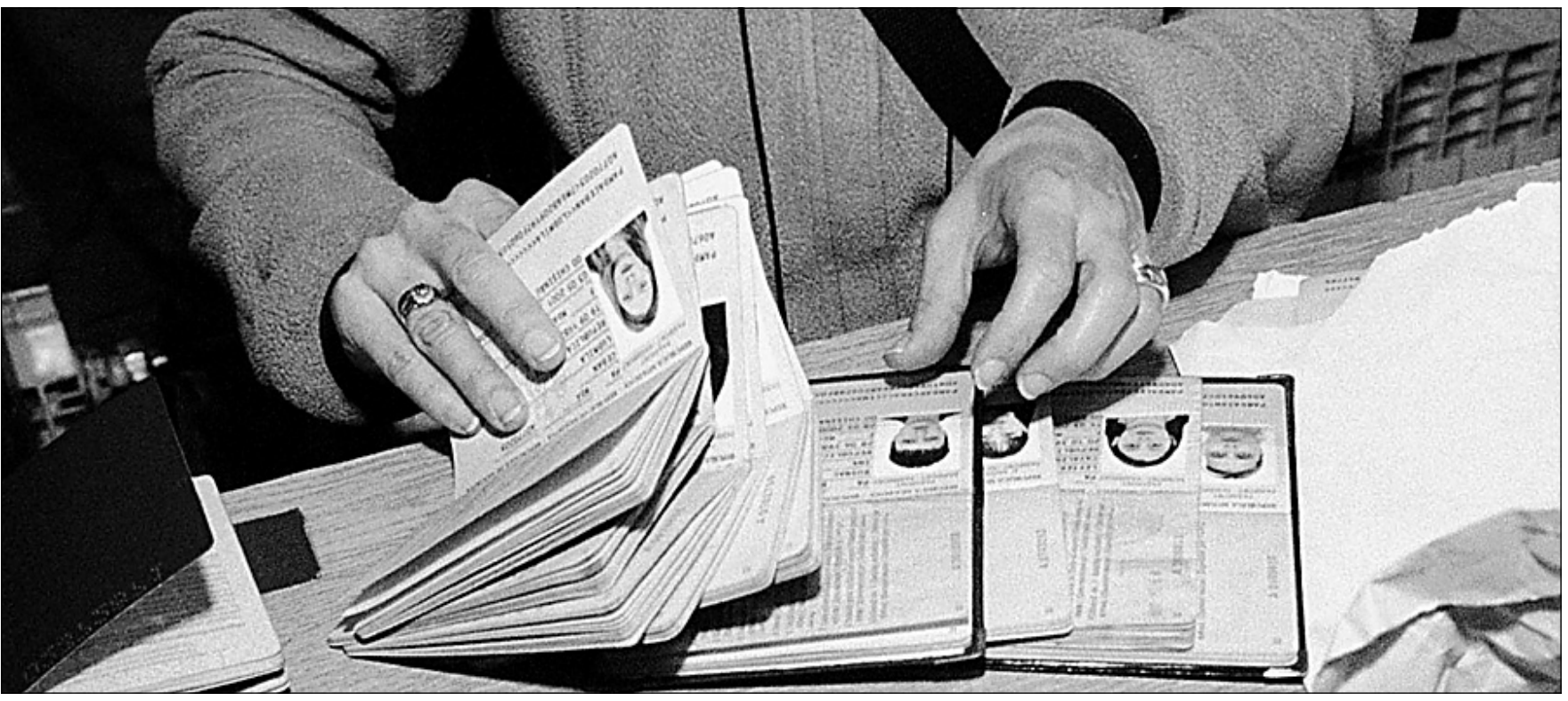


PHOTO HIDAJET DELIC, ASSOCIATED PRESS

Un agent de police examine les passeports confisqués au cours d'une descente dans une boîte de nuit. Ces femmes d'Europe de l'Est étaient forcées de se prostituer.

La traite, un mal qui s'adapte aux circonstances

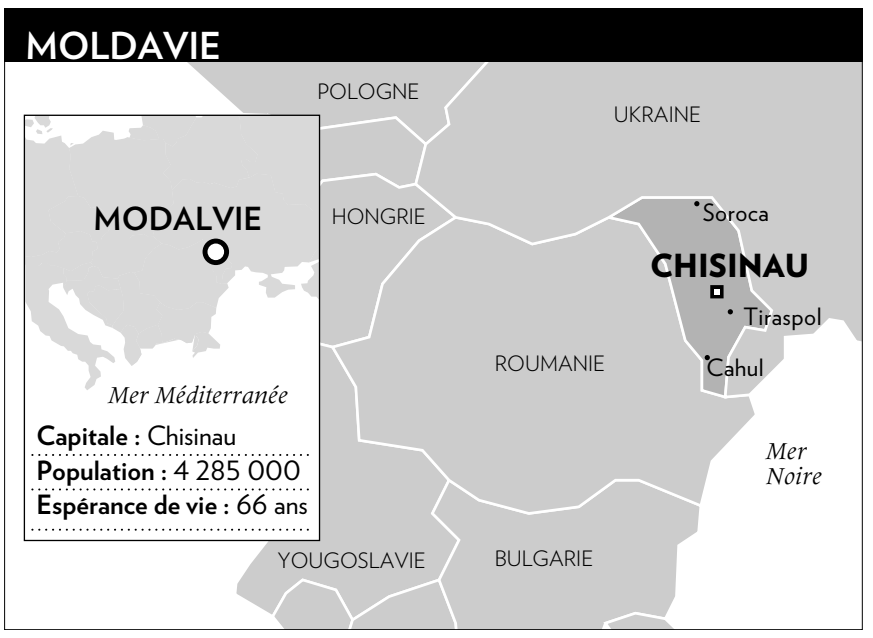
JUDITH LACHAPELLE

CHISINAU, Moldavie — L'été dernier, pour une très rare fois, la psychologue Lidia Gorgag a accueilli deux jeunes femmes moldaves rescapées des Émirats arabes unis. Elles ont raconté comment elles ont été enfermées dans un appartement avec une douzaine d'autres femmes avant qu'elles puissent se sauver et trouver, presque par miracle, un homme qui a bien voulu les aider.

Si des Moldaves sont envoyées au Moyen-Orient, ni l'Organisation internationale des migrations (OIM) ni les autres organismes susceptibles de leur venir en aide n'y ont des bureaux pour les secourir.

Depuis l'an 2000, l'OIM a recueilli 354 femmes qui avaient été emmenées en Macédoine, la première destination des réseaux de trafiquants de femmes moldaves. Suivent la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo (la présence des soldats des forces internationales, dont le Canada, a contribué à l'essor fulgurant des bordels dans la région...), la Turquie, l'Albanie, la Russie, l'Italie, la Roumanie et Israël. Une femme a déjà été ramenée des États-Unis en 2003, mais aucune du Canada.

Mais depuis l'an dernier, la Macédoine, le Kosovo et la Bosnie ne sont plus les destinations les plus prisées des trafiquants. La pression internationale a forcé les autorités



locales à être beaucoup plus vigilantes. Les trafiquants ont donc changé de route : depuis le début de l'année, l'OIM a notamment ramené en Moldavie 65 femmes de Turquie, 20 femmes de Russie et 10 femmes des Émirats arabes unis.

Il s'agit des cas connus. Si l'OIM sait combien de femmes son centre aide, elle ignore combien sont toujours dans les griffes des trafiquants. « Il faut penser à la traite comme à un virus, dit Allan Freeman, directeur du bureau de l'OIM à Chisinau. Un virus qui s'adapte aux circonstances. » Les trafiquants empruntent donc de plus en plus la route du Moyen-Orient, là où les organisations internationales, dont l'OIM, n'ont pas de représentation. Les « conditions de travail », s'il est possible de parler ainsi, sont pires dans ces pays.

« J'ai eu une femme revenue de Turquie, raconte Mme Gorgag. Le propriétaire de la maison la vendait pour 1 $ la minute. Un jour, jusqu'à midi, elle a compté 36 clients, et après, elle dit avoir perdu le compte. Ils venaient pour trois ou cinq minutes, et les enfants du propriétaire étaient juste à côté. Elle est revenue avec le sida. »

Comment punir les coupables ?

« Le gouvernement moldave a publiquement reconnu le problème, mais dans les faits, il n'a pas fait tout ce qu'il lui serait possible de faire », dit Allan Freeman. Notamment sur le plan économique, où la pauvreté des gens reste une cause majeure du trafic.

Côté prévention, outre les campagnes d'information dans les écoles, l'OIM est présente à la frontière roumaine pour y détecter des victimes potentielles. Les intervenants glissent dans le passeport des femmes un dépliant sur les dangers de la traite et sur une marche à suivre si la femme découvre qu'elle a été vendue à un bordel. Un numéro de téléphone sans frais est également indiqué.

Mais, malgré la gravité du crime, les coupables sont très rarement punis. « La dénonciation est un grand problème, admet Lidia Gorgag. Il y a eu certains procès, mais la procédure est imparfaite. Elle nécessite une confrontation avec le trafiquant et oblige les victimes à revivre tous les événements. Elles ont peur de ce que leur famille va découvrir. Et si l'homme est déclaré coupable, la femme ne reçoit rien. Elle a tout perdu moralement et physiquement, et elle ne reçoit rien. »

Aller simple pour le bordel

BORDEL
suite de la page 33

La majorité d'entre elles ont de 18 à 24 ans, n'ont fait que des études primaires ou n'ont pas fini leur secondaire, sont originaires des régions rurales du pays. Elles sont pauvres, vulnérables, mal informées, bien souvent aux prises avec une situation familiale pourrie par la violence. Elles ont l'air quelconque, les mains usées par le travail et le corps par la maternité (35 % des victimes de la traite ont déjà des enfants en Moldavie). Des mères de famille qui, comme Ana, voulaient payer des soins de santé ou des études à leurs enfants. Des filles qui voulaient aider leur famille. Des soeurs, des cousines, des tantes.

Mais surtout pas des prostituées. « C'est le problème ici, dit Lilia Cojocaru de l'OIM. Les gens confondent encore trafic et prostitution. »

Fausses promesses

Tatiana, par exemple, enseignait le russe dans son village. En 1999, le gouvernement moldave n'a pas payé les professeurs pendant un an. Tatiana et son mari se sont rendus à l'évidence : il fallait que l'un d'eux parte à l'étranger pour faire vivre la famille de quatre personnes. Comme les emplois en Europe sont souvent des emplois féminins, Tatiana et son mari ont rencontré, à Chisinau, une agence qui leur a promis de faire passer la jeune femme à l'Ouest et la faire travailler comme aide familiale.

Aurait-elle dû se méfier des promesses de cette agence ? Sans doute. « Mais quand les femmes n'ont pas d'argent pour faire manger les enfants et qu'elles voient que la voisine partie en Italie envoie beaucoup d'argent à sa famille, elles n'écoutent pas les messages à la télévision qui parlent du danger de la traite, dit Mme Gorgag. Beaucoup de femmes choisissent de courir le risque pour leurs enfants. Et je les comprends. »

Voyage en enfer

Tatiana devait aller en Grèce ; son voyage s'est plutôt arrêté en Macédoine. Quand le chauffeur de « l'agence » lui a expliqué, de même qu'à ses compagnes, quel serait leur destin, elle a réagi comme les autres, en refusant. L'homme a dû, comme il le fait toujours avec les nouvelles, se « faire comprendre ». Trois ou quatre fiers-à-bras sont entrés, ont choisi une des filles, et l'ont violée.

« La très grande majorité des femmes ici reviennent avec de graves problèmes psychiques à cause de ce qu'elles ont vécu », dit Lidia Gorgag. Insomnies, cauchemars, obsessions, phobies, culpabilité, névroses, anxiété... « Celles qui souffrent de schizophrénie sont éventuellement internées dans des hôpitaux psychiatriques et restent invalides pour la vie. » Sans parler des blessures dues à des sévices physiques (certaines se jettent même en bas d'un balcon pour fuir leur prison), des maladies transmises sexuellement et du sida.

L'appel de l'Ouest

« On dit qu'une famille sur trois ici a un membre à l'étranger qui lui envoie de l'argent », dit Eugenia Trubitskoï. Le doux appel des sirènes à l'Ouest n'est donc pas près de se taire.

Et rien n'indique que le nombre de Moldaves prises dans les filets de la traite soit en régression. Impossible non plus de savoir quelle est la proportion d'entre elles que l'Office international des migrations arrive à sauver. Pour Tatiana, par exemple, l'arrivée en enfer aurait difficilement pu être pire... Et pourtant. « Beaucoup de femmes ont raconté en avoir vu d'autres jetées à la rivière et se noyer parce qu'elles ont refusé de se prostituer, évoque Eugenia Trubitskoï. On dit que les rivières de Macédoine ont charrié beaucoup de filles moldaves... »

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste judith.lachapelle@lapresse.ca

Le Canada n'est pas épargné

> En novembre dernier à Calgary, une quinzaine de Thaïlandaises ont été trouvées dans un salon de massage de la ville. La police, au terme de son enquête, a déclaré que les jeunes femmes devaient travailler comme prostituées pour racheter leur liberté à leur « propriétaire ». Un cas fort suspect de traite de femmes. « Ce n'est que la pointe de l'iceberg », a commenté le chef de police de Calgary, Joe Houben.

> En 2003, selon les données d'Immigration Canada, le pays a délivré 681 visas de travail à des « danseuses exotiques », dont 674 pour l'Ontario et quatre pour le Québec. Selon plusieurs experts, cette disposition permet à des trafiquants de faire venir au Canada des femmes qui travailleront comme danseuses nues, avec tout le danger de les voir prises dans l'engrenage de la traite.

> Selon la Gendarmerie royale du Canada, 800 personnes sont victimes de la traite vers le Canada chaque année, et de 1500 à 2200 autres transitent du Canada aux États-Unis.

> Selon l'ONU, la traite des personnes (surtout des femmes) est la troisième industrie criminelle en importance dans le monde, après le trafic des armes et celui de la drogue. Cette industrie rapporte entre 7 et 10 milliards de dollars par année aux trafiquants.

Judith Lachapelle

Décriminaliser la prostitution n'est pas une solution

Nicholas Gafuik est coordonnateur de Future Group qui combat la traite des femmes et des enfants dans le monde entier.

Q Y a-t-il de la traite de femmes au Canada ?

R Il n'y a pas beaucoup d'informations à ce propos. Nous disposons de plus d'informations sur ce qui se passe ici, en Alberta, parce que notre solliciteur général s'intéresse beaucoup à la question de la prostitution infantile et de la traite. À l'échelle nationale, on en parle peu. Pour ce qui est des mesures utilisées pour combattre ces crimes, nous sommes loin derrière les Australiens, les Européens ou les Américains.

Q Vous êtes contre la décriminalisation de la prostitution comme façon d'empêcher la traite des femmes...

R La Nouvelle-Zélande achève le processus de décriminalisation de la prostitution au pays. Et déjà, le pays a des problèmes avec des femmes asiatiques qui viennent travailler dans des bordels. Ces bordels sont légaux, mais le problème de la traite ne disparaît pas pour autant. Tout ce que ça fait, c'est légaliser le travail des trafiquants. Ce ne sont pas les femmes qui veulent immigrer au Canada qui posent problème, mais ceux qui les exploitent et les utilisent à leur propre profit.

Judith Lachapelle

Deux façons de faire légalement de la traite au Canada

Richard Poulin est professeur à l'Université d'Ottawa et auteur du livre *La Mondialisation des industries du sexe. Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*.

Q De quelle façon des trafiquants s'y prennent-ils pour opérer au Canada ?

R Il y a deux façons de faire légalement de la traite au Canada. D'une part, avec les visas de danseuses exotiques qu'on délivre aux danseuses nues, qui viennent essentiellement des pays de l'Est. Les réseaux de bars de danseuses sont liés au crime organisé et, comme toutes les données l'indiquent, les femmes tombent dans la prostitution.

L'autre façon concerne les lois sur le parrainage. Lorsqu'une femme vient ici dans le cadre d'un mariage par correspondance, elle est complètement soumise à l'homme qui paye et fait la demande. On peut parler d'une forme d'esclavage sexuel ou domestique. Quand la femme est maltraitée, elle ne peut partir. Elle perd tous ses droits, elle peut être expulsée et même perdre la garde des enfants.

Judith Lachapelle

SÉRIE ESCLAVE EN 2004

2. LES VICTIMES



PHOTO DEVENDRA M SINGH, AGENCE FRANCE-PRESSE ©

Les jeunes filles recrutées proviennent majoritairement de milieux pauvres : pour elles, les promesses d'une vie meilleure que leur font miroiter les trafiquants exercent un attrait irrésistible.

Un rêve qui tourne vite au cauchemar

Ce ne sont encore que des gamines qui crèvent de faim au fond des campagnes du Népal. Une connaissance leur fait miroiter monts et merveilles, et les voilà parties pour l'Inde. Mais le rêve tourne vite au cauchemar et c'est dans les bordels de Bombay ou de Delhi qu'elles se retrouveront prisonnières. Passeport pour l'enfer.

VANESSE DOUGNAC
COLLABORATION SPÉCIALE

KATMANDOU, Népal – Fin novembre, Phulkomari, 20 ans, a touché son premier salaire. Exactement 25 $, qu'elle a décidé de mettre de côté. Un mois de travail légal, à servir des repas dans un hôpital de Katmandou. Une immense victoire pour celle à qui la vie, jusqu'à présent, n'avait jamais souri. « Je suis très heureuse », commente la discrète jeune fille de sa voix douce. Janeit Gurung, responsable de l'association Maiti Nepal, qui combat l'exploitation des filles et des femmes, l'accompagne durant l'entrevue. « Pour nous, Phulkomari est un *success story*, un exemple de réinsertion possible et de réadaptation en milieu du travail », explique Mme Gurung.

Car Phulkomari revient de loin. À 13 ans, elle a été vendue à un bordel de Bombay et a rejoint ainsi les rangs des quelque 200 000 prostituées népalaises qui alimentent les quartiers chauds des grandes villes de l'Inde. « Le trafic des filles est un des problèmes les plus critiques du Népal », écrivait récemment Pitambar Poudel dans le *Kathmandu Post*. Le succès des Népalaises dans les bordels indiens tient à leur beauté naturelle, leurs pommettes hautes et leur teint parfait, appréciés par les clients. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le Népal est l'un des plus importants fournisseurs de prostituées au monde.

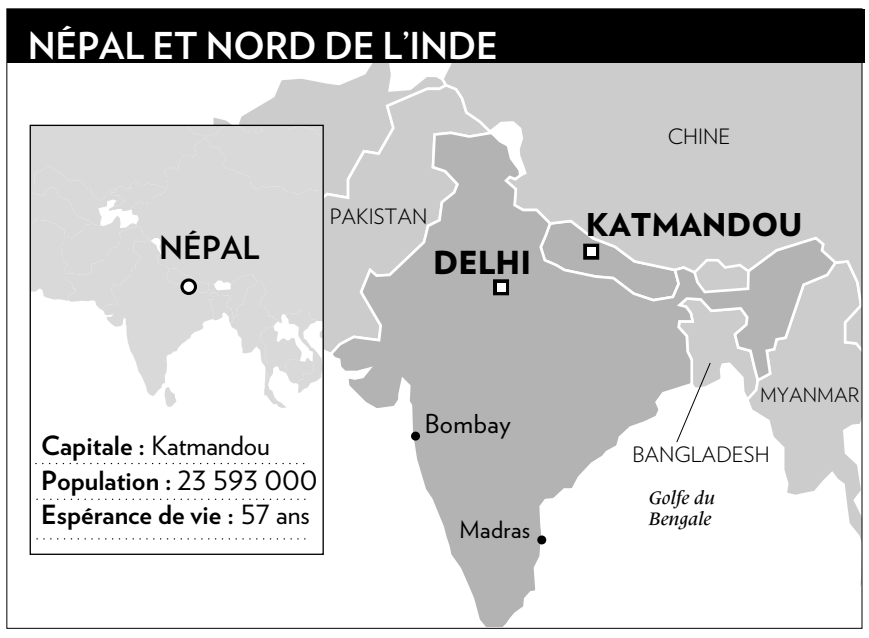
Chômage et pauvreté, huit ans d'une sanglante guérilla maoïste, la misère : le petit royaume himalayen n'a guère d'avenir à offrir à ses sujets. Plus les difficultés politiques et économiques augmentent, plus le trafic des filles croît. D'après une étude du Dr Bal Kumar KC, « chaque année, 12 000 Népalaises mineures sont exportées vers les grandes villes indiennes et les pays arabes ». Car, pour les filles des villages, les promesses d'une vie meilleure que leur font miroiter les trafiquants exercent un attrait irrésistible.

Les plus vulnérables sont les adolescentes des basses castes et celles issues des groupes ethniques vivant dans les montagnes reculées. Mais dans tous les cas, elles proviennent toujours de milieux ruraux très pauvres. Elles sont illettrées, simples, honnêtes et naïves : des victimes faciles. Il arrive même que les pères vendent leurs filles. Toutefois, en général, un procédé fort simple est utilisé pour convaincre les adolescentes de quitter leur famille sans en souffler mot à leurs parents : une certaine « tante » ou un certain « oncle », selon les termes par lesquels on désigne en Asie les « amis » d'une famille, fait miroiter l'image d'une vie citadine dans le pays voisin, l'Inde, en proposant un travail dans l'industrie des vêtements, des bijoux, voire des diamants. Les jeunes filles sont très impressionnées et acceptent de tout quitter.

Pour Sudya, 22 ans, qui est aujourd'hui la fidèle amie de Phulkomari, tout a commencé par une « tante » qui, lorsqu'elle avait 18 ans, lui a proposé de partir visiter la capitale de l'Inde, Delhi, afin d'essayer de trouver un travail. « Je ne me doutais de rien et je croyais qu'on allait bien s'amuser. » Après un long voyage en autobus, Sudya est conduite à « GB Road », le quartier des prostituées de Delhi, où elle est bien traitée dans un premier temps. Elle n'y voit toujours que du feu : « Il y avait des instruments de musique et je pensais que j'allais devenir une danseuse, comme au cinéma. »

Deux ans sans sortir

Mais voilà, la « tante » disparaît et le propriétaire du bordel lui explique la situation : elle a été vendue et, désormais, elle doit obéir à ses ordres. « C'était un choc immense, je ne comprenais rien. Mais je n'ai pas eu le choix, il a fallu que j'accepte les clients, sous menace d'être battue ou tuée. » Pour obliger les filles à se prostituer, précise Janeit Gurung, la torture est courante : brûlure de cigarette, acide, coups ou privation de nourriture. Victimes de cet esclavage sexuel, les jeunes filles sont vendues en moyenne de 500 à 1200 $ CAN et, une fois qu'elles sont formées à la prostitution, les patrons des maisons closes n'hésitent pas à les revendre entre eux afin d'accroître encore leur profit.



Pour obliger les filles à se prostituer, la torture est courante : brûlure de cigarette, acide, coups ou privation de nourriture.

Phulkomari, elle, a été envoyée à Katmandou à l'âge de 8 ans pour travailler chez une parente à qui elle sert de bonne à tout faire. À 10 ans, un « oncle » l'emmène à Delhi et lui fait faire des ménages. Lorsqu'elle atteint l'âge de 13 ans, l'oncle la vend à un bordel de Bombay, puis elle est de nouveau vendue quelques mois plus tard, à Delhi. « Au début, je demandais aux clients de m'aider à me sauver, se souvient Phulkomari, mais le patron me surveillait de près. »

Commence alors le quotidien des passes à 2 ou 3 $, pour lesquelles elle ne touche pas un sou. « Mais j'avais de la chance, dit Phulkomari. J'avais quatre ou cinq clients par jour, alors que les autres filles en avaient plus de 25... » Pour Sudya, justement, le plus insupportable est alors la disponibilité permanente qu'on exige d'elle : « De 10 h du matin à minuit, je devais toujours être prête pour les clients, tous les jours, toute l'année. C'était horrible. Mais si je faisais bien mon travail, le propriétaire pouvait être gentil avec moi. Je pensais que toute ma vie serait ainsi et que jamais je ne reverrais le Népal. »

Les jeunes filles sont enfermées, seules, dans une petite pièce, sans même pouvoir communiquer avec les autres. La prostitution est illégale en Inde, mais les tenanciers des bordels craignent surtout l'intervention de la police pour les cas de prostitution des mineures. « On me portait mes repas dans cette chambre et, pendant deux ans, je n'en suis presque jamais sortie, raconte Phulkomari. À l'entrée de la maison, il y avait un grand portail de fer fermé à clé. Si une fille devait vraiment sortir, alors des gardes du corps l'accompagnaient. Les patrons vivaient toujours dans la crainte des raids de la police et ils s'empressaient de nous cacher dès qu'il y avait une alerte. »

Une nuit, l'une de ces rafles sera payante. Pour Phulkomari et Sudya, le cauchemar se termine, après deux années d'enfer : une ONG, STOP, participe à la descente de la police de Delhi. « Il était 1 h du matin, se souvient Phulkomari. J'ai entendu le bruit dans les escaliers et les voix des policiers qui cherchaient les filles mineures. J'ai su que j'étais sauvée. J'ai pleuré. »

Enfin la lumière

À partir de ce moment, les organisations non gouvernementales vont prendre les jeunes filles en charge. Toutes deux passent d'abord quelques mois dans le centre de STOP, à Delhi, où elles apprennent à retrouver des repères. Phulkomari sourit : « Les gens étaient très gentils avec moi, cela m'a beaucoup aidée. » Avec leur accord, elles sont ensuite rapatriées au Népal, dans le centre Maiti de Katmandou, qui accueille en permanence une centaine de jeunes filles et tente de les réinsérer dans la vie normale. Un travail long et délicat pour ces filles dont la moitié sont séropositives et certaines ont déjà des enfants en bas âge.

Maiti a également établi 11 maisons de transit le long de la frontière commune entre l'Inde et le Népal, afin d'intercepter les filles lorsque les trafiquants tentent de les envoyer en Inde. Avec l'aide de la police, chaque véhicule est scruté par des spécialistes qui ont appris à reconnaître les signes indicateurs du trafic sexuel. En moyenne, 30 filles sont interceptées chaque mois. Si elles ont plus de 16 ans, âge légal du mariage au Népal, elles ont le droit de continuer leur route. Les ONG indiennes en seront alors réduites à tenter d'identifier ces mineures directement dans les bordels en accompagnant la police dans des descentes.

Aujourd'hui, ni Phulkomari ni Sudya ne pensent au mariage, à la différence des autres Népalaises de leur âge. « Qui voudrait d'une ancienne prostituée ? » disent-elles en choeur. Aucune des deux filles ne dit être séropositive, mais il est difficile de savoir la vérité : Maiti encourage les anciennes prostituées à ne pas révéler leur séropositivité si elles n'en ont pas envie. En tout cas, elles ont des projets. Phulkomari rêve de « travailler un jour à égalité avec les hommes ». Quant à Sudya, elle espère trouver un bon travail « afin de lui donner le courage de retourner voir ses parents ».

SÉRIE ESCLAVE EN 2004

2. LES VICTIMES



PHOTO GIANLUIGI GUERCIA, AGENCE FRANCE-PRESSE

Charles, un garçon de 12 ans qui avait été « recruté » par l'Armée de libération du Seigneur, a trouvé refuge auprès d'une ONG en Ouganda.

Les enfants de la guerre hantent l'Ouganda

Des dizaines de milliers d'enfants sont forcés chaque année de prendre les armes à l'échelle de la planète. L'expérience, si elle n'est pas toujours fatale, marque à jamais les survivants, habités par le souvenir de sanguinaires combats et d'abus de tout ordre. *La Presse* s'est rendue dans le nord de l'Ouganda, ravagé depuis 20 ans par une guerre civile oubliée, pour témoigner de ce fléau.



MARC THIBODEAU

KITGUM, Ouganda — Le bébé mâchonne de façon obsessive un petit bout de canne à sucre tout en s'agrippant aux cheveux de sa mère, une jeune femme de 20 ans qui relate, les yeux perdus dans le vide, les horreurs subies depuis son enlèvement par des rebelles sanguinaires cinq ans plus tôt.

L'enfant, explique-t-elle, s'appelle « Lucky », nom donné par un commandant de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) qui apprécie visiblement l'ironie.

Lorsque *La Presse* l'a interviewée à Kitgum, petite ville du nord de l'Ouganda, Grace Angeyo venait à peine de sortir de la brousse. Une semaine plus tôt, elle avait profité de la confusion découlant d'une attaque des forces gouvernementales contre une colonne de rebelles pour prendre la fuite avec son bébé dans les bras. Pendant plusieurs jours elle a peiné, privée d'eau et de nourriture, craignant à tout moment d'être découverte jusqu'à son arrivée dans un village où l'armée l'a prise en charge.

Sa fuite n'était pas sans risques puisque les rebelles de l'ARS, qui recrutent par la force depuis 20 ans des enfants de la région pour en faire des soldats, des porteurs ou des esclaves sexuels, ne badinent pas avec les « déserteurs ». Ceux qui sont repris sont battus à mort, souvent par d'autres enfants que les commandants cherchent à endurcir.

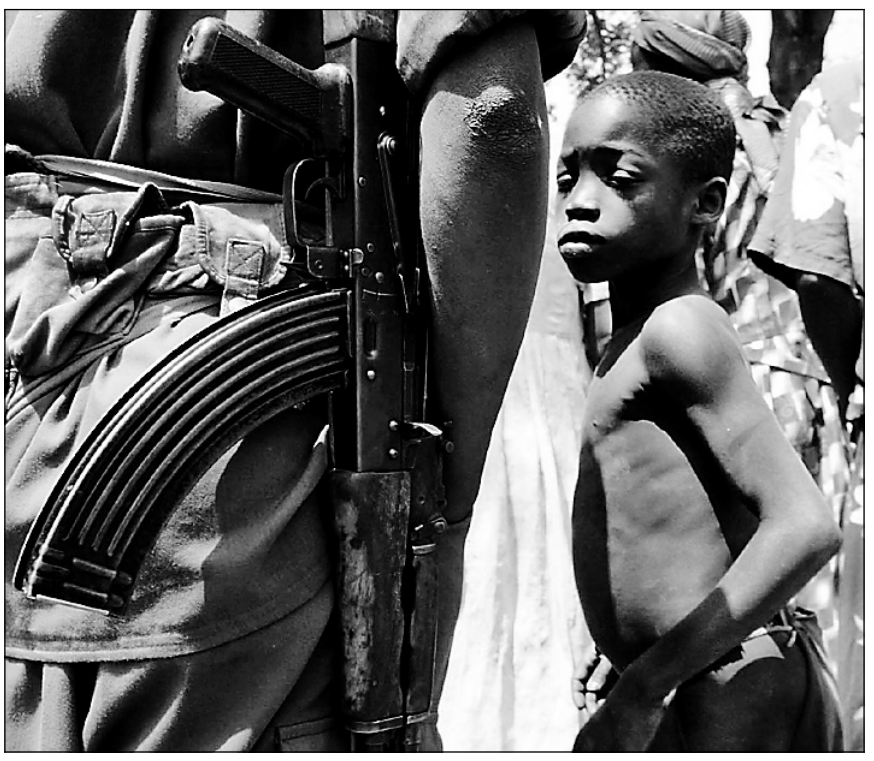
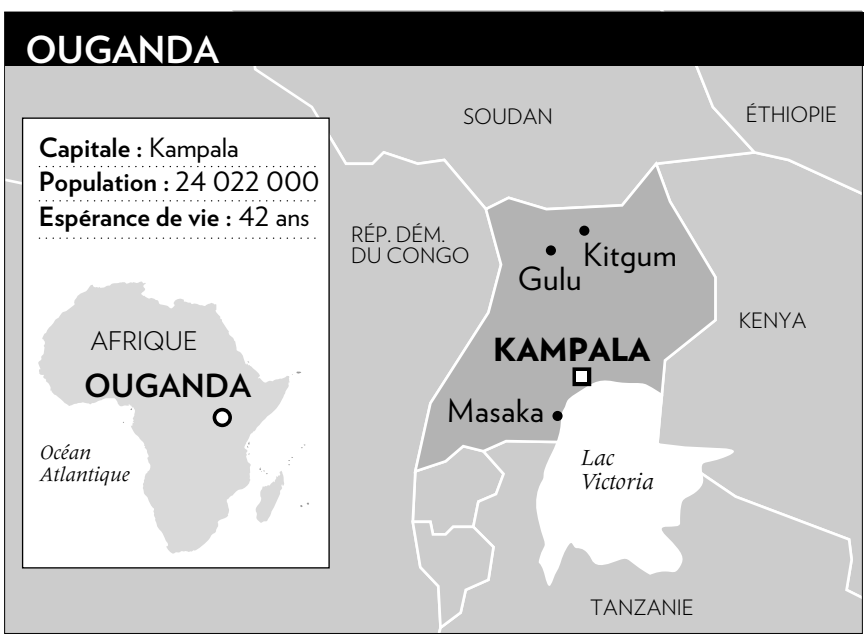


PHOTO KAREL PRINSLOO, ASSOCIATED PRESS

Les soldats ne tiennent pas compte de l'âge : des gamins de 8 ou 9 ans feront bien l'affaire pour aller au front.



De douloureux souvenirs

Grace avait déjà été soumise à 150 coups de canne après une tentative d'évasion ratée. Sauvée par le commandant qui l'avait choisie comme « épouse de brousse » et abusée sexuellement, elle s'était jurée de recommencer à la première occasion.

« Je rêve chaque nuit que je suis reprise par les rebelles et que je suis tuée », raconte la jeune femme, rencontrée dans un centre de réhabilitation pour les enfants soldats géré par une ONG locale.

Des dizaines d'enfants, parfois seulement âgés de 8 ou 9 ans, tentent d'y retrouver un semblant de normalité malgré l'absence criante de moyens et de personnel spécialisé. Logés dans des huttes de terre où ils dorment pratiquement à même le sol, ces survivants suivent des ateliers où les animateurs tentent par diverses mises en scène de les amener à évacuer leurs douloureux souvenirs.

La barre est haut placée pour les intervenants, puisque les enfants soldats souffrent généralement de profonds troubles psychologiques.

La barre est haut placée pour les intervenants, puisque les enfants soldats souffrent généralement de profonds troubles psychologiques. Parmi les 300 enfants interrogés dans le nord de l'Ouganda par des chercheurs belges en début d'année, 52 % disaient avoir été battus violemment, 77 % avaient vu une autre personne être tuée et 35 % affirmaient avoir tué au moins une personne.

C'est le cas notamment de Doctor, un garçon de 19 ans qui a passé sept ans dans les rangs de l'ARS après avoir été kidnappé dans son village. Intégré dans les équipes de « tueurs » de l'armée de Joseph Kony, qu'il appelle « le Grand Leader », il affirme avoir attaqué à plusieurs reprises des villages de civils.

20 000 enfants kidnappés

Il relate aussi avoir été contraint de battre à mort un enfant soldat qui tentait de s'échapper. « Nous avons été obligés de le frapper tour à tour avec une bûche », se remémore le jeune homme, sans exprimer la moindre émotion.

Il n'est pas rare que les enfants manifestent un tel stoïcisme, selon Jo Becker, spécialiste des droits des enfants de l'organisation Human Rights Watch qui a interviewé plusieurs enfants soldats dans le monde.

« Les enfants parlent souvent de ce qui est arrivé comme s'ils n'étaient pas en cause. C'est une forme inconsciente de défense psychologique », dit-elle.

Depuis 20 ans, les rebelles de l'ARS ont kidnappé plus de 20 000 enfants dans les villages de la région. Terrorisée, la population a été regroupée dans des dizaines de camps insalubres, où elle est réduite à dépendre des distributions du Programme alimentaire mondial.

Par crainte d'attaques, plusieurs familles envoient chaque nuit leurs enfants dormir dans la ville la plus rapprochée, qui se trouve parfois à plusieurs kilomètres de marche. À Kitgum, ils étaient plusieurs milliers à converger chaque soir vers la ville, formant une étrange et silencieuse procession.

Dans la cour d'un hôpital, quatre frères et soeurs pas plus hauts que trois pommes se tenaient appuyés l'un sur l'autre, regardant autour d'eux se démener des centaines d'enfants pratiquement laissés à eux-mêmes. « Ils sont terrorisés », relate un coopérant.

Rebâtir sa vie

Les enfants soldats qui retournent dans leur village ou dans les camps de personnes déplacées ne sont pas non plus à l'abri. Depuis 2000, plusieurs d'entre eux ont été repris et ramenés dans la brousse par les rebelles.

Pour Grace et Doctor, la sortie des rangs de l'ARS est loin de marquer la fin des difficultés puisque le retour à la vie civile s'avère souvent un écueil insurmontable.

Nombre de personnes voient d'un très mauvais oeil qu'un ex-rebelle vive auprès d'eux, même s'il a combattu contre son gré. Une jeune femme qui revient avec un bébé issu d'une relation avec un commandant de l'armée honnie est doublement menacée.

Une fois rentrés chez eux, les enfants ne peuvent compter sur le soutien du centre de réhabilitation puisque les villages et les camps de personnes déplacées sont souvent situés dans des zones trop risquées pour les travailleurs humanitaires. Sans argent, parfois sans famille, ils doivent rebâtir leur vie, dans un contexte de dénuement total.

Le jeune Lucky ne risque pas de mériter son nom de sitôt.

SÉRIE ESCLAVE EN 2004

2. LES VICTIMES

Un fléau planétaire

MARC THIBODEAU

KITGUM, Ouganda — Le sort des jeunes Ougandais recrutés de force par l'Armée de résistance du Seigneur (ARS), aussi cruel soit-il, n'a rien d'exceptionnel puisque plus de 300 000 enfants, répartis dans une vingtaine de pays, seraient actuellement enrôlés dans des armées gouvernementales ou rebelles.

Selon Jo Becker, spécialiste des droits de l'enfant de l'organisme Human Rights Watch, nombre de facteurs expliquent l'intérêt que manifestent tant les États que les rebelles pour les enfants.

Plus faciles à recruter et à manipuler en raison de leur bas âge, ils sont davantage susceptibles de suivre les ordres sans les questionner. Naïveté oblige, ils seraient aussi moins portés à avoir peur.

Selon Human Rights Watch, nombre de facteurs expliquent l'intérêt que manifestent tant les États que les rebelles pour les enfants.

Certaines armées n'hésitent pas à les utiliser comme « chair à canon », explique Mme Becker. « En République démocratique du Congo (RDC), des rebelles envoyaient en première ligne des enfants armés uniquement de bâtons en leur demandant de cogner sur les arbres. Le but était d'attirer l'attention des soldats ennemis, qui ouvraient le feu sur les jeunes tandis que les rebelles plus expérimentés profitaient de la distraction pour attaquer par l'arrière », relate-t-elle.

La prolifération des armes légères ainsi que leur maniabilité accrue favorisent aussi le recrutement des enfants soldats.

D'importants progrès ont néanmoins été enregistrés au cours des dernières années dans la lutte contre cette pratique, note Mme Becker.

À l'ordre du jour international

Le Tribunal pénal international, qui se penche actuellement sur la situation dans le nord de l'Ouganda, a fait du recours aux enfants soldats un crime. La Cour spéciale de la Sierra Leone a emboîté le pas en accusant plusieurs des commandants mis en accusation relativement à la sanglante guerre civile qui a ravagé le pays d'avoir enrôlé de force des enfants.

Le Conseil de sécurité des Nations unies se montre aussi de plus en plus interventionniste, souligne Mme Becker. Au cours d'une réunion tenue en début d'année, ses membres ont sommé une demi-douzaine de pays où le recrutement d'enfants soldats est courant d'élaborer un plan de démobilisation avec un échéancier serré.

Certains pays, dans leurs rapports bilatéraux, exigent que les États qui reçoivent leur aide n'utilisent pas d'enfants soldats.

« Il y a encore beaucoup de raisons pour être cynique, mais il y a aussi matière à réjouissance, souligne Mme Becker. La question des enfants soldats est sans conteste à l'ordre du jour international. »



KAREL PRINSLOO, ASSOCIATED PRESS

Les jeunes Ougandais qui réussissent à échapper aux griffes de l'Armée de libération du Seigneur n'en sortent malheureusement pas indemnes, tant physiquement que psychologiquement.

Les Acholis au coeur d'un conflit oublié

MARC THIBODEAU

Darfour, Darfour, Darfour. Les médias, depuis plusieurs mois, ne cessent de souligner les difficultés vécues par la population de cette région de l'ouest du Soudan.

Les centaines de milliers de personnes déplacées et les dizaines de milliers de morts justifient cette attention internationale. Ils ont cependant pour effet de rejeter encore un peu plus dans l'ombre le conflit tout aussi sanglant qui frappe, depuis 20 ans, le nord de l'Ouganda. La chose est d'autant plus ironique que le pays est limitrophe du Soudan.

Les Acholis, ethnie du nord de l'Ouganda, jouaient un rôle de premier plan dans le régime du dictateur Milton Obote et de la junte militaire qui lui a succédé au milieu des années 80, avant d'être renversée par les rebelles de l'actuel président du pays, Yoweri Museveni.

En déroute, plusieurs officiers se sont repliés vers le nord et ont formé le Mouvement du Saint-Esprit sous la gouverne d'une jeune mystique acholie, Alice Auma, qui se prétendait la porte-parole d'un esprit censé guider les rebelles à la victoire. Portés par leur foi et leur croyance dans les vertus d'un beurre karité devant les protéger contre les balles, ils remportèrent plusieurs victoires avant d'être finalement stoppés par le gouvernement, leur leader prenant la fuite au Kenya en 1987.

Instaurer un gouvernement fidèle aux dix commandements

Joseph Kony, disciple d'Auma, reprend le flambeau l'année suivante et forme ce qu'il appellera l'Armée de résistance du Seigneur (ARS). Le groupe, qui mélange croyances chrétiennes et animistes, s'est donné pour objectif de renverser Museveni pour instaurer dans la capitale un gouvernement « fidèle aux dix commandements ».

Toutefois, se jugeant insuffisamment appuyée par la population acholie du Nord, l'ARS ne tarde pas à se retourner contre elle. Les rebelles pillent les villages, massacrent les civils et emportent avec eux des enfants qui sont endoctrinés et transformés en soldats ou en esclaves sexuels.

Bien que le président ougandais ait juré à plusieurs reprises que l'armée gouvernementale, très indisciplinée, était sur le point de remporter une victoire « finale » sur l'ARS, les massacres continuent. Plus de 100 000 personnes ont été tuées en 20 ans. Pour limiter le carnage, plus d'un million de personnes ont été regroupées au fil des ans dans des camps insalubres. Les Acholis y traînent leur mal de vivre en attendant une résolution du conflit.

Une voix pour les familles éprouvées

MARC THIBODEAU

Octobre 1996. En pleine nuit, les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) font irruption à Aboke, dans le nord de l'Ouganda, et s'emparent de 130 adolescentes du St. Mary's College.

L'une des soeurs de Vérone qui chapeautent le pensionnat catholique décide de rattraper les ravisseurs dans la brousse pour réclamer la libération de ses protégées. Sa périlleuse entreprise se solde par un succès partiel : le commandant des rebelles accepte de rendre une centaine de filles, mais emmène les 30 autres au Soudan, où il doit les remettre au maître de l'ARS, Joseph Kony.

Pour les malheureuses, ce sont des années d'esclavage, de souffrance et de cruauté qui commencent. Pour leurs parents, une longue attente... qui a toutes les chances de finir par la nouvelle de la mort de la personne aimée.

Une mère courageuse

Des parents comme Angelina Atyam, dont la fille Charlotte figure dans le lot des disparues. Plutôt que de subir passivement l'épreuve, la courageuse mère fonde avec d'autres parents un organisme, le Concerned Parent's Association, qui vise à donner une voix aux familles éprouvées par les rebelles.

Dans bien des cas, ces familles sont trop craintives pour dénoncer publiquement la situation. Elles craignent que les rebelles ne reviennent les exterminer. « Nous leur avons dit que nous parlerions pour eux », relate Mme Atyam dans un documentaire de la Québécoise Catherine Hébert.

Bien que la situation paraisse peu reluisante, la mère ougandaise ne perd pas espoir. Les rebelles, qui n'apprécient pas du tout le brouhaha causé par son organisation, la menacent, mais ne réussissent pas à la faire taire.

Dans bien des cas, les familles craignent que les rebelles ne reviennent les exterminer.

Selon Mme Hébert, qui a tourné en Ouganda en mai dernier, l'ARS est même allée jusqu'à lui proposer de ramener sa fille en échange de son silence. « Elle a refusé en disant que c'était les 30 filles ou rien », raconte la documentariste.

Dans une scène du film, la mère contemple les mangues de son jardin et souligne à quel point elle serait heureuse de pouvoir les partager avec sa fille, qui a eu deux enfants dans la brousse.

Libre contre toute attente

« Je me demandais en la voyant comment elle pouvait continuer à avoir autant d'espoir huit ans plus tard. Moi, je n'y croyais pas du tout », dit Mme Hébert, qui a reçu l'été dernier un courriel l'informant que Charlotte, contre toute attente, avait réussi à prendre la fuite en juillet.

Profitant d'une offensive des troupes gouvernementales contre les rebelles, elle s'est sauvée avec un bébé de 2 ans né dans la brousse. Elle a cependant perdu son autre garçon, âgé de 4 ou 5 ans, qui sera retrouvé vivant par l'armée gouvernementale peu de temps après.

« Dieu fait des miracles », conclut un membre de l'association ougandaise en résumant le dénouement de l'histoire. Il ne dit pas si les mangues étaient à point lorsque la jeune femme est revenue au foyer familial.

SÉRIE ESCLAVE EN 2004

2. LES VICTIMES

Risquer sa vie à la sortie de l'école

Sur 300 000 enfants soldats dans le monde, 70 000 se trouvent au Myanmar, l'ancienne Birmanie, enrôlés de force par la junte militaire. Un record mondial établi par une dictature qui brise les corps et conditionne les esprits.

PAULINE GARAUDE
COLLABORATION SPÉCIALE

RANGOON, Myanmar — « J'ai été recruté de force à 11 ans, sur le quai d'une gare. Les soldats de l'armée birmane, la Tatmadaw, ont menacé de me frapper et de s'en prendre à ma famille si je ne les suivais pas. J'ai été embarqué dans un camion jusqu'à la base militaire. Le début de six années d'horreurs, raconte Ming. Aujourd'hui, il a 17 ans. Il n'en paraît pas davantage. Mais il a le visage marqué et la vie brisée, même s'il a réussi, par miracle, à s'enfuir de l'armée il y a cinq mois. Il vit maintenant caché dans une famille, quelque part au nord de la Thaïlande. En attente d'un pays d'accueil...

De fait, les enfants du pays risquent désormais leur vie sur les quais de gare, à la sortie des écoles et des cinémas : c'est ici que les soldats de la junte les recrutent en échange d'une récompense. « Quand le soldat m'a présenté à l'officier, il a empoché 150 kg de riz et 15 000 kyiats (18 $). De quoi nourrir sa famille pendant six mois », se rappelle Ming.

Lui s'en est sorti, mais des milliers d'autres n'ont pas eu cette chance. Ce que réfute le représentant permanent du Myanmar auprès des Nations unies à Genève, U Mya Than. « Notre loi nous défend de recruter en bas de 18 ans. S'ils s'engagent avant, c'est qu'ils sont volontaires. » Enquêtes, organisations de protection des droits de l'homme, l'ONU... et les enfants soldats eux-mêmes qui ont pu s'échapper témoignent toutefois du contraire.

Au départ, on trouve de la naïveté, du désarroi et parfois carrément des rapts. « Il y a beaucoup d'orphelins ou d'enfants qui vivent dans des conditions misérables et sans avenir. Rejoindre les rangs de l'armée signifie trouver un refuge, une famille, de la nourriture, un salaire... Bref, l'armée leur promet une nouvelle vie ! C'est pourquoi il est bien plus facile d'enrôler des jeunes de 10 ans, naïfs, dociles et dont on peut manipuler les esprits, que des adultes ! » explique Nant Sha Paung, jeune journaliste d'*Irrawaddy*, magazine thaïlandais qui traite de l'actualité birmane.



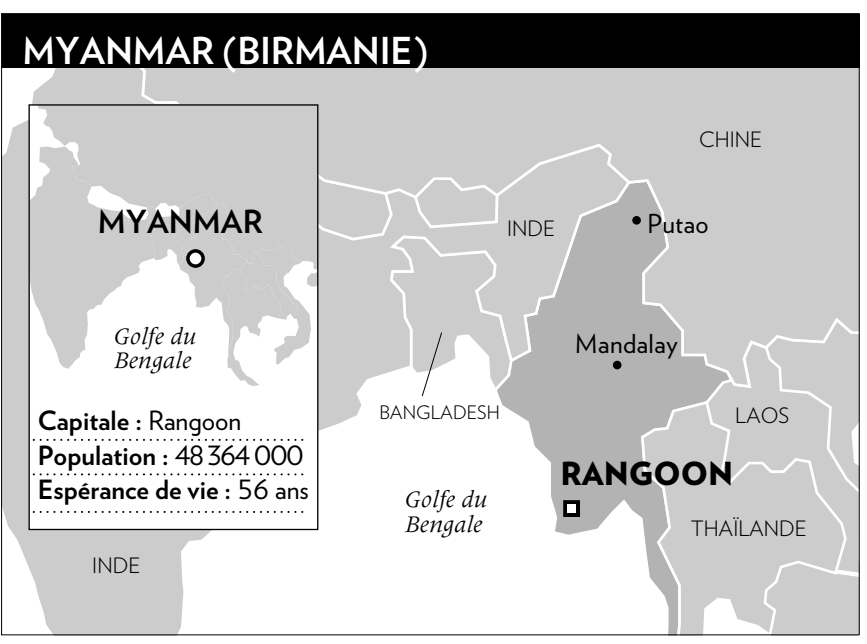
PHOTO ARKO DATTA, AGENCE FRANCE-PRESSE

Au Myanmar, les enfants sont recrutés par des soldats de la junte sur les quais de gare, à la sortie des écoles et des cinémas.

Un enrôlement en plusieurs étapes

L'enrôlement forcé d'enfants trouve sa source dans l'idéologie même de la junte, selon laquelle il ne peut exister une nation forte sans une armée forte. « L'armée recrute toujours plus d'enfants afin de former sur le terrain ses futurs cadres », explique Mme Paung. « Sur les 400 soldats du 44e bataillon d'infanterie où j'ai été enrôlé, nous étions 60 enfants ! » témoigne Ming. Ces jeunes recrues servent à alimenter les effectifs de la Tatmadaw, qui mène depuis 1988 une guerre de plus en plus acharnée contre les minorités (surtout les Karen) suspectées de vouloir déstabiliser l'unité du pays.

L'enrôlement se fait en plusieurs étapes. « Ils sont d'abord assujettis aux travaux forcés pour les tâches quotidiennes de la base avant de partir en camps d'entraînement militaire vers 12 ou 13 ans. Ensuite, ils prennent les armes et on les oblige à tuer », déplore Kyaw, Birmane travaillant pour une ONG à Mae Sot, bourgade du nord de la Thaïlande, à 6 kilomètres de la frontière, où vivent des milliers de réfugiés et de clandestins karen. Cuisiniers, porteurs, constructeurs de routes et de maisons, laboureurs... ainsi commence le long calvaire des enfants soldats.



On m'a obligé à tuer et à violer des femmes de mon sang. J'ai refusé. Les officiers ont placé tous mes amis de mon âge près d'une mine, qu'ils m'ont forcé à faire exploser.

Battus à mort

Maung Myo, 16 ans, a déserté la Tatmadaw en janvier dernier. Rencontré il y a trois mois dans une modeste demeure à l'abri des oreilles indiscrètes, il a pu livrer pour la première fois à un « étranger » ce qu'il a subi pendant l'entraînement : « Après un an de travaux à la base, je suis parti six mois en camp d'entraînement à Mingaladon, près de Rangoon. J'avais 12 ans. On nous a d'abord montré comment saluer et se tenir en présence d'un officier. Ensuite, on nous a appris à poser et à désamorcer des mines terrestres, à démonter et réparer des mortiers de 60 mm, à tirer avec précision jusqu'à 90 mètres, à porter une arme en nous déplaçant sur le front... Nous étions brimés par les sous-officiers. Ils mettaient du sable dans notre riz et nous n'avions que ça à manger. Quand ils nous ordonnaient de leur donner un massage et que cela ne leur convenait pas, ils nous battaient. Le week-end, on s'échinait à couper du bois et à fendre des bambous pour leur domicile personnel. S'ils n'étaient pas satisfaits, ils nous frappaient à coups de bambou et de barre de fer. Ils nous attachaient en plein soleil. Beaucoup d'enfants ont eu les mains ou les jambes brisées pendant l'entraînement. Mon ami Shan, un frêle enfant de 13 ans, en est mort. Il n'est pas le seul. »

Durant cinq années de combat, Maung a été contraint aux pires atrocités. Même envers les siens, les Karen. « La junte voue une haine féroce aux Karen qu'ils surnomment les « teignes ». Alors que je suis Karen, on m'a obligé à tuer et à violer des femmes de mon sang. J'ai refusé. Les officiers ont placé tous mes amis de mon âge près d'une mine, qu'ils m'ont forcé à faire exploser. En une seconde, leur cervelle et leurs membres étaient éparpillés... On m'a obligé à nettoyer... Les officiers nous demandaient : pourquoi est-ce que vous ne recrutez pas ces paysans karen ? C'est votre belle-famille ou pas ? Mon refus m'a valu une trentaine de coups de barre de fer dans le dos par l'adjudant Han Tun. » Il se tourne, lève son débardeur et montre ses cicatrices indélébiles.

Coupés du monde, ils n'ont le droit ni d'écouter la radio ni de lire aucun journal. On les autorise à écrire à leur famille, mais les lettres sont systématiquement lues par les officiers avant d'être envoyées. Si elles contiennent la moindre critique, leurs auteurs sont punis ou enfermés six mois dans la prison du camp. « J'étais obligé de dire que tout allait bien, confie Maung. Jusqu'à ce que je n'en puisse plus et décide de m'enfuir. »

La bonne décision ?

Contrairement aux pays d'Afrique, où la communauté internationale parvient à des accords de démobilisation, le Myanmar est le seul pays où cela reste impossible. Comme l'explique J. Hintzy, président d'Unicef France, dont le programme DDR (démilitarisation, démobilisation, réinsertion) s'adresse aux enfants soldats : « Avec la dictature, il est impossible de démobiliser les enfants. Les dirigeants nous disent qu'ils sont volontaires et âgés de plus de 18 ans. Comme il est difficile de prouver leur âge — car les documents sont inexistants ou falsifiés, ou qu'on oblige les enfants à mentir sous peine de les tuer ou d'emprisonner leur famille —, nous sommes dans l'incapacité d'agir. »

Plus de vie, plus de famille, plus d'avenir... ces enfants, dans le désarroi le plus profond, sont plusieurs centaines à se suicider chaque année. D'autres tentent l'évasion. « De toute façon, on n'a plus rien à perdre. Si on se fait prendre, tant pis. On ne craint plus la mort », avoue Ming. Aujourd'hui « libre mais brisé », il craint que la junte « retrouve et emprisonne sa famille », parce qu'il a déserté. « Je ne peux pas revenir en Birmanie tant que la junte est au pouvoir. Je ne reverrai sans doute plus jamais mes parents et mes soeurs. Je vais aller vivre seul dans un pays d'accueil. Je ne sais pas encore où, ni quand. J'attends la réponse du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies. Si je n'avais pas fui, peut-être qu'un jour j'aurais pu retourner dans ma famille... Finalement, je me demande si j'ai fait le bon choix... »

La cause karen : « Nous sommes nés soldats ! »

PAULINE GARAUDE
COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis son indépendance en 1948, l'ex-Birmanie devenue Myanmar est déchirée par la guerre civile qui oppose Rangoon aux minorités. D'où le déploiement de l'armée de la junte, passée de 270 000 soldats à la date du soulèvement de 1988 à presque 500 000 aujourd'hui. Parmi ces minorités, les Karen subissent le conflit le plus long et le plus acharné.

Malgré un cessez-le-feu signé en janvier dernier entre le premier ministre de l'union du Myanmar, Khin Nyunt, et le général Bo Mya, commandant de l'Armée nationale de libération karen (KNLA), les espoirs de paix sont minces. « Les troupes de la junte tuent moins directement de villageois ou de soldats karen, mais le nombre d'exactions n'a pas diminué. Nous n'avons aucune confiance », déclare le secrétaire général de la KNLA, interviewé dans sa maison de Mae Sot.

De jeunes soldats qui deviendront grands

PAULINE GARAUDE
COLLABORATION SPÉCIALE

Q Quel est l'intérêt pour la Tatmadaw d'enrôler tant d'enfants si jeunes ?

R Nant Shah Paung : « Depuis le soulèvement des étudiants et la répression sanglante de 1988, les militaires ont quasiment tué le système scolaire. L'État consacre 1 % de son budget pour l'éducation et 40 % à l'armée. La priorité va donc à l'appareil militaire et, pour l'entretenir, il faut des gens qui soient valides. Enrôler des enfants vers l'âge de 12 ans permet de les retrouver à 20 ans chefs de régions militaires ou commandants. C'est uniquement pour former des cadres sur le terrain, pour avoir des soldats qui pourront ensuite constituer une part importante des cadres de l'armée que le Myanmar recrute des enfants. Comme ils auront déjà vu et commis les pires atrocités, ils pourront à leur tour en ordonner. »

Nant Shah Paung est journaliste au mensuel thaï *Irrawaddy* fondé par des exilés birmans.

SÉRIE ESCLAVE EN 2004

2. LES VICTIMES

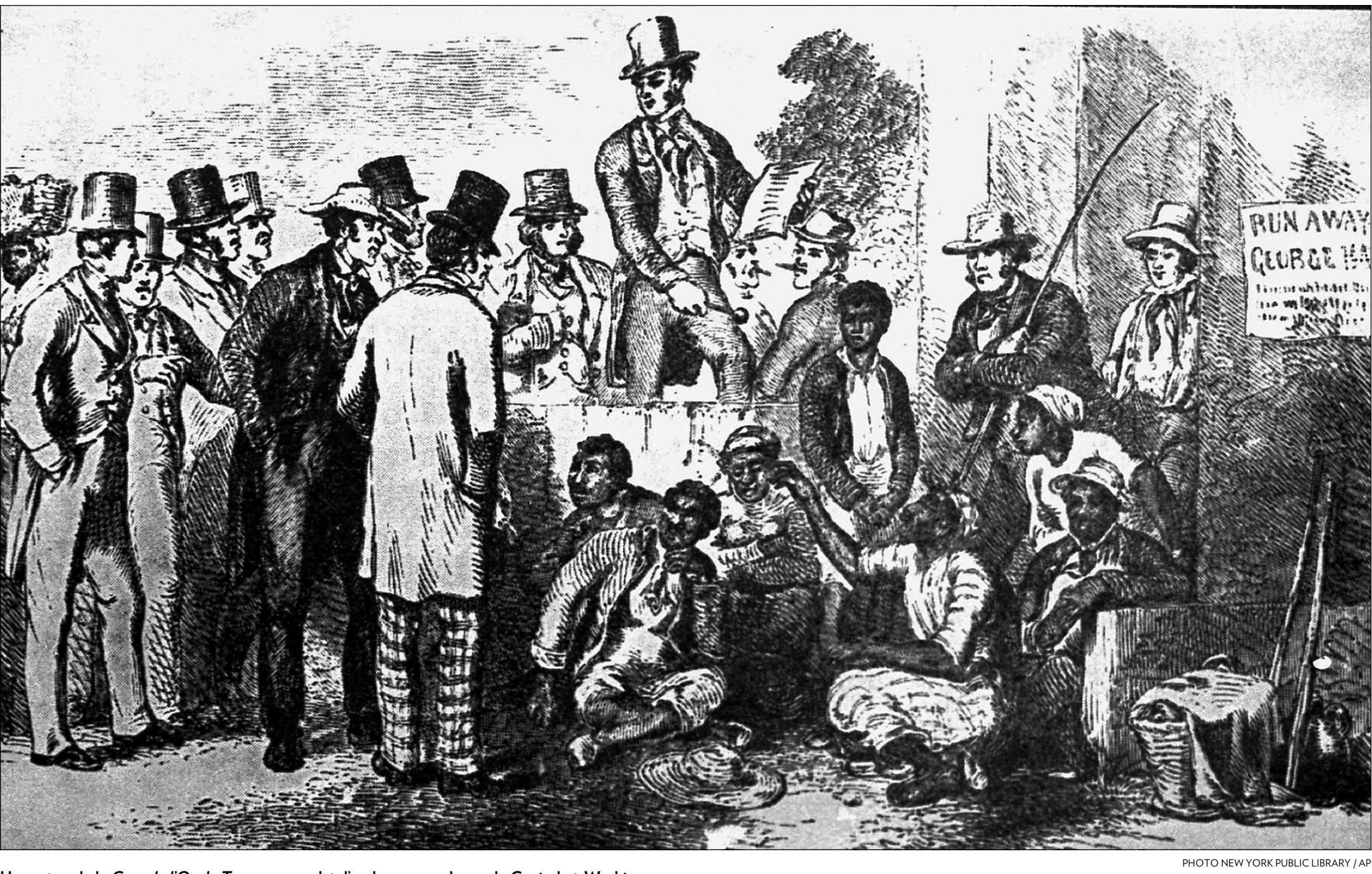


PHOTO NEW YORK PUBLIC LIBRARY / AP

Une scène de la *Case de l'Oncle Tom* : un marché d'esclaves tenu devant le Capitole à Washington.

La dette américaine

L'oppression a-t-elle un prix ? Chose certaine, la question de l'indemnisation des victimes de l'esclavage a pris de l'ampleur aux États-Unis ces dernières années. Une question de gros sous et de principes.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

LIVINGSTON, New Jersey — En 1960, Richard Barber a participé aux *sit-ins* de Greenboro, en Caroline du Nord, refusant de céder sa place dans les cafétérias ségrégationnistes de la ville. Un moment-clé dans la lutte pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis.

Dans les années 80, cet ancien membre de l'administration Carter a pris part au combat pour le boycottage de l'Afrique du Sud, manifestant devant les sociétés qui faisaient affaire avec le pays de l'apartheid. Un facteur déterminant dans la libération de Nelson Mandela et la fin du régime raciste.

Aujourd'hui, l'homme de 65 ans se bat pour une autre cause, la réparation de l'esclavage, qui a grandement contribué à la richesse des États-Unis. Pour obtenir gain de cause, sa méthode n'a pas changé. Il s'attaque aux intérêts du privé, en l'occurrence la compagnie d'assurances New York Life, la compagnie ferroviaire Norfolk Southern Railroad et la maison de courtage Brown Brothers Harriman.

« L'institution de l'esclavage était un système économique. Il m'apparaît donc que tout règlement doit être économique », déclare Richard Barber.

« L'institution de l'esclavage était un système économique. Il m'apparaît donc que tout règlement doit être économique », déclare Richard Barber au cours d'une entrevue dans le bureau de son avocate, à Livingston, au New Jersey.

Richard Barber est l'un des sept plaignants dans un recours collectif intenté au nom des quelque 35 millions de descendants d'esclaves amenés de force en Amérique du Nord. Un total de 18 sociétés sont visées par la poursuite : des assureurs, des banques, des compagnies de tabac et de chemin de fer, qui sont accusées d'avoir profité de l'esclavage.

Déposée devant un juge fédéral de Chicago, la plainte ne précise pas les dommages demandés. Elle évalue cependant à 1400 milliards « la valeur globale du labeur non rémunéré des huit millions d'esclaves aux États-Unis entre 1600 et 1865 ».

« 20 hectares et une mule »

« J'ai toujours vu les réparations comme une dette, une dette impayée, dit Richard Barber. Et une dette demeure une dette tant qu'elle n'est pas payée ou annulée. Je n'ai jamais pensé à annuler cette dette, réalisant que mes ancêtres ont été asservis pendant 246 années sans un seul jour de paie. »

Richard Barber est né en 1939 dans une ferme de tabac de la Caroline du Nord. Jusqu'à l'âge de 8 ans, il a côtoyé une ancienne esclave, sa grand-tante Anna, née en 1846 et décédée en 1947. Il est à l'avant-garde d'un mouvement qui est peut-être en voie de sortir de la marginalité.

Aux États-Unis, la question de l'indemnisation de l'esclavage ne date pas d'hier. À la fin de la guerre de Sécession, en 1865, le général Sherman avait proposé de donner à chaque ancien esclave « 20 hectares de terre et une mule ». La proposition est restée lettre morte, tout comme celle du représentant démocrate du Michigan, John Conyers. Chaque année depuis 1989, celui-ci dépose en vain une loi pour que soit créée une commission chargée d'étudier la question des réparations dues aux descendants d'esclaves.

Mais le débat a pris de l'ampleur au cours des dernières années. En 2000, le militant Randall Robinson, un des héros du combat pour le boycottage de l'Afrique du Sud, a lancé un appel à la mobilisation dans un best-seller intitulé *The Debt : What America Owes To Blacks* (la dette : ce que l'Amérique doit aux Noirs). Dans ce livre plein de lyrisme, Robinson raconte l'horreur de 246 années d'esclavage et décrit l'impact — psychique, culturel, économique et social — de ce système sur tous les descendants d'esclaves, désavantagés dès la naissance par rapport aux Blancs.

Les excuses ne suffisent pas

À la même époque, une étudiante en droit, Deadria Farmer-Paellmann, a remporté une première bataille dans le combat pour des réparations. Dans le cadre d'une recherche universitaire, elle a identifié une soixantaine de compagnies ayant profité de l'esclavage, dont Aetna, le géant américain de l'assurance.

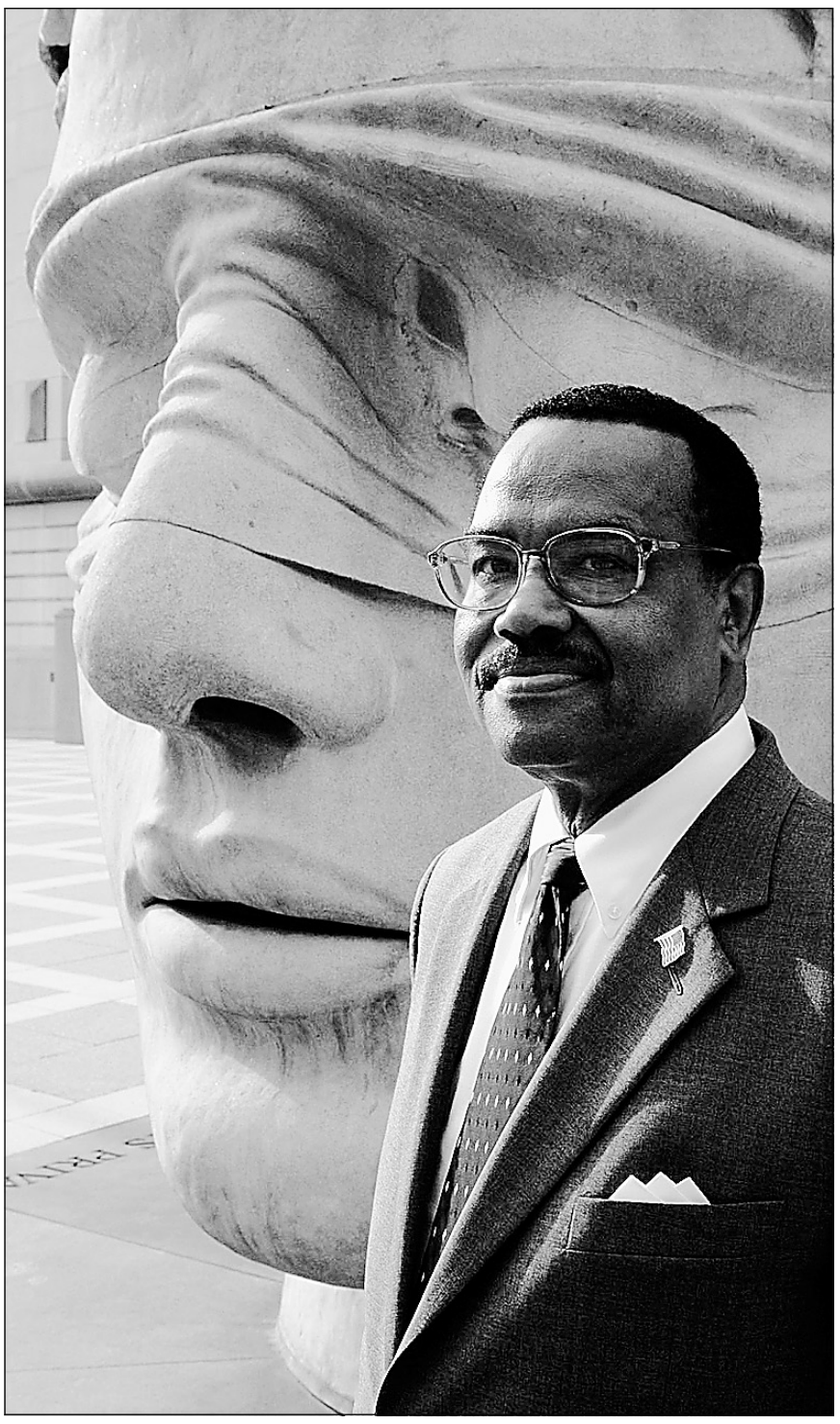


PHOTO SUSAN B. MARKISZ

Richard Barber, 65 ans, est l'un des sept plaignants dans un recours collectif intenté au nom des 35 millions de descendants d'esclaves amenés de force en Amérique du Nord.

Mis en cause publiquement, Aetna a exprimé ses « profonds regrets », reconnaissant que le groupe pouvait avoir vendu des polices d'assurance sur la vie des esclaves (avec le nom des propriétaires comme bénéficiaires) ».

Mais ces excuses ne suffisent pas à Deadria Farmer-Paellman, qui poursuit Aetna et deux autres sociétés dans le cadre du recours collectif intenté à Chicago. La compagnie d'assurances a notamment vendu une police d'assurance sur la vie de son arrière-arrière-grand-père.

« Je voudrais que les compagnies non seulement s'excusent, mais paient également des indemnisations dans un fonds qui bénéficierait aux descendants d'esclaves », dit Farmer-Paellman, 38 ans, au cours d'une entrevue à New York, où elle vit.

Les plaignants souhaitent que le fonds serve à financer des programmes économiques et éducatifs pour les plus démunis parmi les Noirs.

Jusqu'en Cour suprême ?

D'autres facteurs ont favorisé le regain d'intérêt pour la question des réparations. Depuis quelques années, le réflexe de demander aux entreprises des réparations pour des faits liés à l'Histoire s'est installé. Les succès enregistrés dans ce domaine par des victimes de l'Holocauste, parvenues à négocier plusieurs compromis, servent aujourd'hui de référence à plusieurs descendants d'esclaves noirs américains.

Ceux-ci peuvent également s'inspirer des réparations dont ont bénéficié les Américains d'origine japonaise internés durant la Deuxième Guerre mondiale ou les Premières Nations du Canada.

« La plupart des gens ne comprennent pas qu'il y a des précédents », déclare Diane Sammons, avocate du New Jersey qui représente les plaignants dans le cadre du recours collectif.

Les compagnies ciblées arguent que le temps des poursuites est passé depuis longtemps pour les descendants d'esclaves. Mais l'avocate est prête à débattre de cette question centrale jusqu'en Cour suprême.

La question de la réparation de l'esclavage ne fait pas l'unanimité chez les Noirs américains. Certains d'entre eux ne veulent même pas en débattre, trouvant qu'elle perpétue une mentalité de victime. Mais elle fait néanmoins son chemin, et pas seulement devant la justice.

Plusieurs universités américaines proposent désormais des cours sur la question des réparations. La prestigieuse Université Brown, dont le fondateur était un esclavagiste, a établi un fonds de 100 millions pour acquitter ses dettes envers les descendants d'esclaves. L'Église épiscopale américaine a mis la question à son programme. Et plusieurs villes et États ont adopté des résolutions appelant à un débat sur les réparations.

« Des graines sont plantées dans plusieurs endroits différents », dit Me Diane Sammons.

Richard Barber, dont la tante Anna est née esclave, emploie une autre métaphore : « Les nuages s'amoncellent à l'horizon, comme au temps où je manifestais devant la Maison-Blanche pour obtenir la libération de Nelson Mandela. »

POUR SUIVRE NOTRE SÉRIE

ESCLAVE EN 2004
1› Le portrait
2› Les victimes
3› L'histoire

Faites-nous part de vos réactions à **commentaires@lapresse.ca**

SÉRIE ESCLAVE EN 2004

2. LES VICTIMES



PHOTO ANNA ZIEMINSKI, AGENCE FRANCE-PRESSE

À Stellenbosch, région vinicole près du Cap, en Afrique du Sud, cette femme s'affaire à émonder les vignes appartenant presque exclusivement à des Blancs.

Le goût amer du vin sud-africain

L'histoire du vin se confond avec celle de l'esclavage en Afrique du Sud. Les descendants des esclaves d'autrefois sont aujourd'hui des ouvriers agricoles, mais leur lien de dépendance envers le « patron » n'a pas disparu pour autant.



GILLES PAQUIN

STELLENBOSCH, Afrique du Sud — Le monde de la vigne se partage entre deux modes de vie qui coexistent, mais qui ont peu de choses en commun. L'un, romantique et douillet, ressemble à celui des riches propriétaires de vignobles européens. L'autre, dur et pauvre, est comparable à celui des paysans du siècle dernier.

Un groupe de ces ouvriers s'affairait, récemment, à émonder les vignes d'une ferme de Stellenbosch, au coeur de la région vinicole du Cap. *La Presse* les a interrogés lorsqu'ils ont déposé leurs paniers et leurs sécateurs pour se désaltérer à même des bouteilles d'eau cachées sous les feuillages.

Le soleil est impitoyable en cet après-midi d'été austral. Le thermomètre indique 34 degrés, les visages des hommes et des femmes ruissellent de sueur sous les casquettes ou les foulards noués autour de la tête.

— Le patron vous apporte de l'eau fraîche quand vous travaillez aux champs ?

— Oui, mais comme il la transporte dans de vieux bidons de pesticide, la plupart d'entre nous refusons de la boire. Nous préférons emporter de l'eau de chez nous même si nous devons la consommer chaude le reste de la journée, dit Lettie Louw, mère de famille de 43 ans.

Sa voix ne laisse deviner aucune émotion, son visage est impassible, seuls ses yeux qui vont de l'une à l'autre de ses camarades indiquent qu'elle attend une réaction de leur part. Leurs commentaires ne se font pas attendre : les heures sont longues, le travail pénible et le salaire médiocre.

— Pourquoi diable continuer à travailler dans ces conditions demande la représentante de Women on Farms, organisation non gouvernementale d'aide aux travailleuses du secteur agricole qui leur rend visite.

— Parce que le taux de chômage dépasse les 40 %, nous n'avons pas vraiment le choix, réplique Mme Louw. Ce n'est toutefois pas une raison pour se résigner à son sort, les conditions de travail peuvent changer, dit-elle.

Une étude réalisée par l'Institut de recherche sur le travail et Women on Farms indique que la situation de ces travailleuses et de leur famille a lentement commencé à s'améliorer depuis le milieu des années 90. Surtout depuis l'adoption des lois sur le travail et le salaire minimum du premier gouvernement post-apartheid.

Pendant des générations, le personnel était littéralement captif des exploitants agricoles sud-africains. Revenu familial, soins de santé, logement, éducation des enfants, tout dépendait de la bonne volonté de l'employeur et reposait sur une tradition séculaire.

Payés en alcool

En fait, les colons hollandais ont commencé à produire du vin au Cap en 1659. Ils ont rapidement compris qu'ils auraient besoin de main-d'oeuvre docile s'ils ne voulaient pas s'échiner à la culture de la vigne.

Les fermiers ont donc acquis leurs premiers esclaves en Afrique de l'Ouest, pour ensuite en faire venir du Mozambique et de Madagascar. Selon des récits de l'époque, les plus appréciés venaient d'Indonésie, de la Malaisie et de l'Inde.

Le commerce des esclaves associé à la culture de la vigne s'est poursuivi pendant plus d'un siècle, avant d'être interdit par les Britanniques au moment de l'occupation du Cap, en 1806. L'esclavagisme a finalement été totalement aboli en Afrique du Sud 22 ans plus tard.

Plusieurs des esclaves nouvellement affranchis ont néanmoins continué de travailler dans les fermes et

Pendant des générations, le personnel était littéralement captif des exploitants agricoles sud-africains.

les vignobles, parce qu'ils ne savaient pas comment assurer leur subsistance autrement. C'est à cette époque, croit-on, que les employeurs ont instauré le système du *tot*, c'est-à-dire le versement du salaire en alcool plutôt qu'en argent.

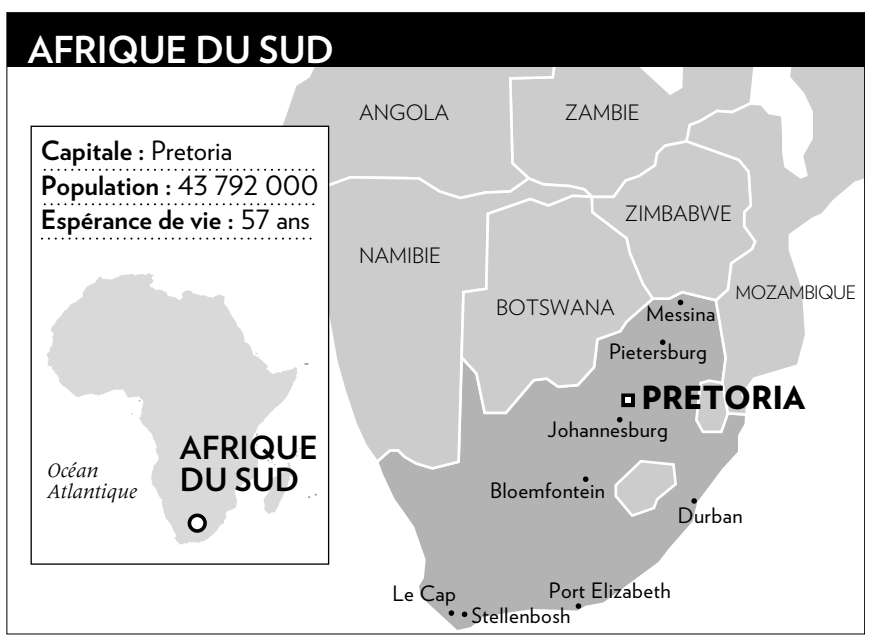
« Du temps de mon père, les gens gagnaient peu d'argent, alors on leur donnait une bouteille (750 ml) à 4 h du matin, une autre en fin d'après-midi et un verre pour la route. En arrivant, il partageait avec ma mère », a raconté un travailleur.

Même si le *tot* est interdit depuis 1963, les autorités gouvernementales estiment que 1,4 % des exploitations agricoles de la région du Cap le pratiquent encore. D'autres exploitants tolèrent la vente d'alcool domestique illégal.

L'abolition du *tot* n'a cependant pas fait disparaître ses méfaits. Les conséquences dévastatrices perdurent dans les vignobles, estime l'Institut. Cette pratique a notamment produit des taux élevés d'alcoolisme, de violence familiale et de syndrome d'alcoolisme foetal.

Une enquête menée parmi les travailleurs de la région de Stellenbosch, en 1998, a révélé que 76 % des hommes et 34 % des femmes consommaient de l'alcool régulièrement, et 83 % de ceux-ci ont reconnu qu'ils avaient un « problème d'alcool ».

En outre, 42 % des mères ont déclaré qu'elles consommaient de l'alcool pendant la grossesse et le syndrome d'alcoolisme foetal était signalé chez 5,7 % des enfants de 5 à 8 ans. Avec une moyenne de 60 cas de syndrome d'alcoolisme foetal par 1000 habitants, la province de Western Cape détient le record mondial, souligne le rapport.



Un avenir précaire

Mme Louw travaille à la ferme depuis 15 ans. Elle touche 199 rands par semaine (40 $) pour 45 heures de labeur. Son mari, John, est ici depuis 34 ans, il gagne 100 rands de plus. À leur salaire s'ajoute un petit logement de fonction et le transport en ville une fois par semaine pour aller au marché.

« Le patron tente de nous convaincre de partir, il sait qu'il n'aura pas le droit de nous expulser lorsque nous serons à la retraite. Nous refusons parce que la compensation qu'il nous offre est insuffisante pour louer une autre maison », explique Lettie.

Selon Women on Farms, les exploitants cherchent à se débarrasser des employés permanents comme Lettie Louw et son mari. Ils préfèrent embaucher des travailleurs saisonniers. C'est moins cher et ils n'ont pas à les loger.

Pourtant, les logements de fonction ne compensent pas les bas salaires des travailleurs agricoles. Au contraire, ils rendent les travailleurs plus conciliants face au patron de crainte de perdre emploi et logis du même coup.

C'est le cas de Mamsie Malgas, forte femme dans la cinquantaine qui habite depuis 36 ans dans une des maisons délabrées du domaine Kaapzicht. Le propriétaire de ce vignoble prospère lui a laissé entendre qu'elle devrait songer à partir. Mme Malgas est incapable de travailler depuis l'automne dernier et son mari semble moins productif à quelques années de la retraite.

« Je voudrais bien rester ici, nous avons passé la moitié de notre vie dans cette maison et nous n'avons pas les moyens d'en acheter une autre ailleurs », dit-elle.

Les femmes comme elle ont d'autant plus de raisons d'être inquiètes qu'elles perdent automatiquement le droit d'habiter à la ferme lors du renvoi ou du décès de leur conjoint.